



Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade © Massyl LOUNNAS



UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD
UFR LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MASTER 2 AMÉNAGEMENT ET URBANISME DES TERRITOIRES LITTORAUX

TUTEUR UNIVERSITAIRE
CÉLIA DEBRE
Maître de conférences
Enseignant - chercheur
UBO - UBS

DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL RÉSERVE NATURELLE NATIONALE À CARACTÈRE GÉOLOGIQUE DE LA DÉSIRADE



MAÎTRE DE STAGE
LÉA SEBESI
Association TITE
Chargée de mission
scientifique et technique

SEPTEMBRE 2022 - SARAH SELLIER



Résumé

La Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade fait partie du réseau des 356 Réserves Naturelles de France et des **26 Réserves Naturelles à vocation spécifiquement géologique**. Le site géologique exceptionnel de l'extrémité Est de La Désirade a été classé Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique par décret ministériel du 19 juillet 2011 pour préserver **62 ha d'affleurements volcaniques** peu fréquents à la surface du globe, et contenant des matériaux témoins de la phase la plus ancienne de l'histoire géologique des Petites Antilles. C'est la **première réserve naturelle à caractère géologique d'outre-mer**. Outre le patrimoine géologique, sont également préservés les milieux xérophiles installés sur ce substrat abritant notamment plusieurs espèces animales et végétales endémiques, menacées et protégées comme **l'Iguane des Petites Antilles** (*Iguana delicatissima*), le **Cactus Tête à l'anglais** (*Melocactus intortus*) ou encore le **Gaïac** (*Guaiacum officinale*). En 2002, la cogestion est instaurée entre **l'ONF** et **l'Association Titè** pour renforcer l'implication de la population locale dans la gestion de la réserve naturelle de Petite Terre et puis de La Désirade. Les cogestionnaires s'occupent aussi de la **RNN des îlets de Petite Terre**, 990 ha classés par décret ministériel le 10 septembre **1998**. Si à l'origine la réserve de Petite Terre a été l'objet de tension et résistance à sa création, elle a su peu à peu se faire accepter. Petite Terre, c'est aussi plus de 30 000 visiteurs par an. Étant donné son ancienneté et la fréquentation touristique sur cette réserve et les pressions que cela lui confère, sa gestion représente plus des $\frac{3}{4}$ des missions de l'association. Cette répartition du temps de présence entre les deux réserves a été établie depuis la proposition de gestion de ces espaces proportionnellement à leurs surfaces. Le temps de présence limité sur la réserve de La Désirade est donc aussi dû aux financements alloués à cette réserve et pas seulement au « phagocytage » par Petite Terre. De ce fait, la gestion de Petite Terre est énergivore et on peut se poser la question d'un possible besoin d'une augmentation de présence sur La Désirade, ce qui explique certains propos des enquêtés.

Depuis 1872 avec la création du premier Parc National au Yellowstone et 1906 où naissent les premières lois de protection de sites naturels, cela fait environ une centaine d'années que la question de la protection des espaces naturels a émergé. C'est un enjeu de plus en plus prégnant dans un contexte de préoccupation environnementale. Depuis quelques années, pour mener à bien leurs missions et prendre davantage en compte l'avis des acteurs du territoire, les gestionnaires de ces espaces s'interrogent de plus en plus sur la question de **l'intégration territoriale des espaces protégés**. Ce dernier est lié à l'appropriation que s'en font les acteurs locaux et aux efforts d'intégration sociale et spatiale de la réserve réalisés par les gestionnaires, tels que les missions de sensibilisation ou encore les moyens mis en œuvre pour intégrer de plus en plus leurs avis et opinions dans les prises de décision. Un **diagnostic d'ancrage territorial (DAT)** peut constituer un moyen d'évaluer le fonctionnement social

optimisé d'une Réserve Naturelle. Cette évaluation de l'appropriation par les acteurs locaux est également l'occasion de définir des objectifs et actions propres à améliorer l'ancrage de cet espace protégé. Ainsi, l'étude menée sur l'ancrage territorial de la RNN géologique de La Désirade permettra aux gestionnaires de conforter ou réorienter leurs actions en matière de partenariat et de communication et les résultats auront une implication directe au moment de la révision du plan de gestion de la réserve naturelle en 2025.

Dans ce contexte, ma mission consiste à réaliser une étude, de mi-février à mi-août 2022, de l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) géologique de La Désirade. Cette étude s'inscrit dans la continuité des diagnostics d'ancrage territorial (DAT) menés sur les réserves naturelles. Elle s'inscrit aussi dans la suite de mon parcours professionnel, à savoir un DAT de la Réserve Naturelle Nationale Saint Nicolas des Glénan dans le Finistère en Bretagne, réalisé en 2021 lors de mon stage de Master 1 (S.Sellier, 2021). La réflexion théorique est basée donc sur ce premier diagnostic et a évolué suite aux différentes expériences vécues de ce deuxième DAT. Une problématique est née : **Comment assurer une mission de protection de l'environnement en favorisant l'ancrage territorial d'une réserve naturelle auprès de l'ensemble des acteurs ?**

L'enquête qualitative et quantitative du protocole RNF correspond à 33 Indicateurs regroupées en 4 grandes parties : **Connaissance, Intérêt, Implication, et Bilan**. Or, cette enquête ne peut se contenter d'être sous forme de questionnaire. Elle correspond aussi à une méthode d'entretiens afin d'aller au-delà de l'information brute pour s'intéresser aux représentations des acteurs. Les indicateurs de cette base possèdent tous une graduation sur 5 degrés : du « moins bon » au « meilleur » état d'ancrage estimé pour chaque indicateur. Les réponses des acteurs aux indicateurs sont comparées à cette graduation et notées en conséquence. C'est grâce à cette grille qu'il est possible de passer de la donnée texte à la donnée chiffrée.

Au total, sur 6 mois de stage, ce sont 27 entretiens qui ont été réalisés et 28 personnes qui ont été rencontrées.

Les résultats du diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade montrent un **très bon ancrage territorial**. En effet, sur une notation allant de 1 à 5, du « moins bon » au « meilleur » état d'ancrage, la moyenne de l'ensemble des indicateurs d'ancrage se situe à **4,1 / 5**.

Les acteurs rencontrés ont de très bonnes connaissances sur la réserve géologique avec une moyenne générale de **4,4 / 5 dans la catégorie Connaissance**. Les acteurs locaux connaissent les enjeux et les espèces car ils sont attachés à leur territoire et le pratiquent mais ils ne connaissent pas tellement les missions des gestionnaires. Les acteurs du territoire plus éloignés géographiquement connaissent, eux, les enjeux généraux et les missions mais moins les spécificités du territoire comme les locaux.

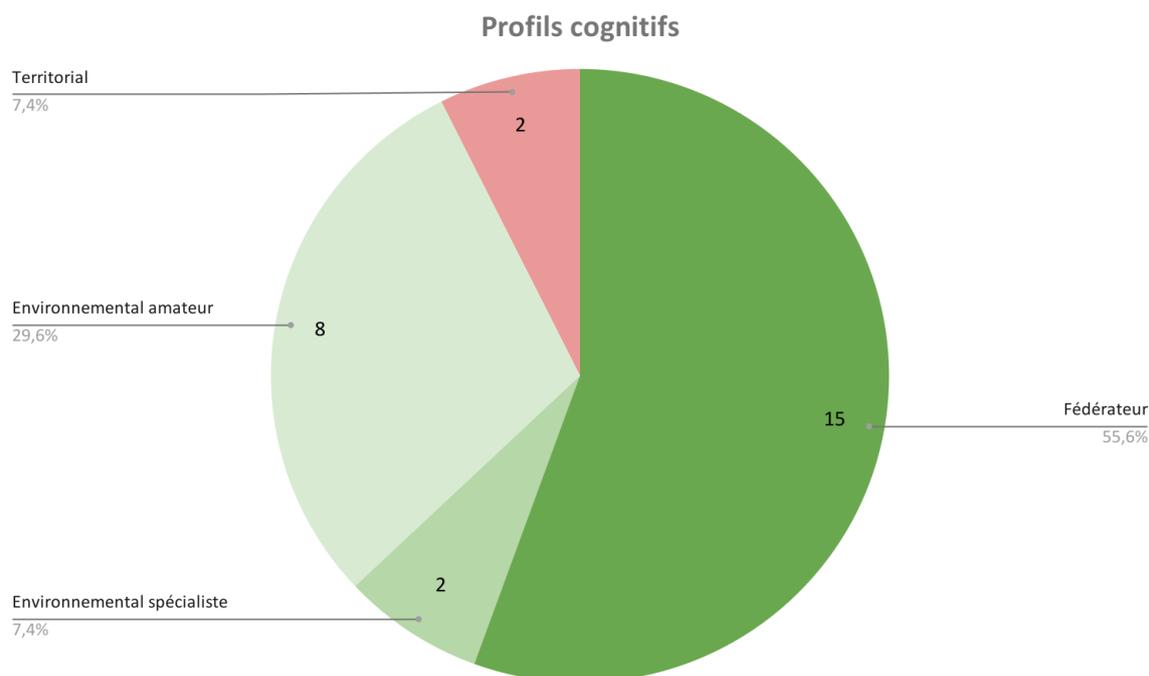
Les acteurs rencontrés montrent dans l'ensemble un puissant intérêt pour la réserve naturelle avec une moyenne générale de **4,3 / 5 dans la catégorie Intérêt**. C'est un intérêt pour la réserve mais qui traduit en fait un intérêt plus large pour le territoire, leur île à laquelle ils sont attachés. Pour autant, la structure gestionnaire est moyennement identifiée sur le territoire. La réserve n'étant déjà pas une source de contraintes, améliorer l'ancrage de la structure et de l'ensemble de l'équipe faciliterait davantage la gestion sur le territoire.

Les acteurs rencontrés présentent dans l'ensemble un sentiment de manque d'implication par les gestionnaires, ce qui explique une moyenne générale plus basse de **3,6 / 5 dans la catégorie Implication**. Cette moyenne est retrouvée dans le DAT de la RNN Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021) avec le même sentiment des îliens ; un manque de prise en considération de leurs avis d'îliens qui savent ce qui est bon pour leur île mais une volonté de plus s'impliquer. Ce résultat quant à la participation aux animations s'explique par des locaux qui ne se sentent pas concernés car ils semblent connaître leur territoire et une double insularité qui ne facilite pas la venue des institutions et partenaires. Ils n'y sont pas tellement invités d'autant plus que nous remarquons aussi un manque de communication sur la réserve géologique mais concernant, de fait, toute l'île de La Désirade.

Cette moyenne est révélatrice des efforts d'ancrage fournis par les gestionnaires. Cependant, différentes problématiques ont émergé :

- Un manque de connaissance sur la RNN, les structures gestionnaires et les missions qu'elles exercent
- Un manque de rencontre entre acteurs pour maintenir un réseau dynamique
- Un manque de communication et de collaboration avec les acteurs du territoire
- La divagation caprine qui exerce une pression sur les sols et les espèces protégées comme le Cactus Tête à l'Anglais (*Melocactus intortus*)
- Le manque d'attractivité de la Réserve géologique et de l'île de La Désirade en général
- Un tourisme non raisonné à l'avenir

L'étude des **profils cognitifs** permet de disposer d'une illustration visuelle de l'état d'ancrage de la réserve et de l'implication des acteurs du territoire par rapport à la réserve.



Répartition des différents profils cognitifs suite à l'étude d'ancrage territorial de la réserve géologique

Cette étude est à remettre dans son contexte territorial. L'équipe de la réserve pensait avoir un bilan très négatif voire "catastrophique", pour reprendre les mots de la conservatrice, de ce diagnostic d'ancrage territorial. Les discours et rumeurs laissaient entendre seulement le mécontentement des désiradiens quant à la création et la gestion de la réserve géologique. Finalement, nous nous rendons compte que l'étude exprime un résultat extrêmement positif. Nous avons une **majorité de profil Fédérateur avec plus de la moitié des personnes enquêtés**, principalement les partenaires institutionnels et scientifiques, qui soutiennent la réserve, comprennent ses enjeux et défendent ses objectifs. Nous retrouvons aussi quelques locaux au niveau de la commune, de l'Office de tourisme ou encore de l'établissement scolaire. Nous retrouvons ensuite plus de **25% de profil Environnemental amateur** avec une majorité de désiradiens, les restaurateurs, apiculteurs, hébergeurs. Ces deux profils représentent plus de 85% des acteurs locaux. Nous observons ensuite **quelques profils Environnemental spécialiste avec moins de 10% des acteurs**, majoritairement des partenaires scientifiques. Nous avons seulement **2 profils Territorial**, ce sont des personnes qui présentent des différences avec les gestionnaires, notamment car ils présentent des activités directement en lien avec la réserve comme l'élevage de cabris. En revanche, nous ne comptons **aucun profil Contraint**, une très bonne nouvelle pour les gestionnaires.

En effet, bien que quelques incompréhensions et frustrations subsistent chez certains, la présence de la réserve géologique est majoritairement acceptée. Nous remarquons tout de même un manque de considération et d'implication des locaux et pallier cela pourrait convaincre les récalcitrants et fidéliser ceux qui sont davantage dans l'acceptation. C'est un résultat que l'on retrouve dans le DAT de la RNN Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021) ; des îliens attachés à leur territoire qui veulent être plus consultés. Comme l'exprimait très bien un des géologues enquêtés, « **quand tu connais un peu plus de monde ça passe mieux, c'est un réflexe d'îlien très classique car c'est un lieu très viscéral, c'est leur affaire** ». (entretien 24).

A La Désirade, la conduite à tenir va à l'encontre des théories de concertation établies jusqu'à aujourd'hui. Il est préconisé de réaliser des réunions de travail d'explications pour faciliter l'adhésion et l'acceptation du projet. A La Désirade, il faut consulter la population, l'impliquer et bien qu'il reste des réticences, il faut par la suite leur prouver que le projet porte ses fruits pour qu'il soit absolument accepté. Ce qu'il ne faut absolument pas laisser de côté, c'est l'implication des locaux, leur participation, bien qu'ils ne soient pas immédiatement convaincus. Ces réticences devant les projets viennent du contexte territorial ; une double insularité, des querelles politiques, et seulement 1500 désiradiens au fort caractère et qui se connaissent tous. Il reste, néanmoins, encore des axes d'amélioration des méthodologies à développer par les gestionnaires pour trouver un format adapté au contexte local.

Ces différentes problématiques sont retrouvées dans d'autres diagnostics d'ancrage territorial comme celui de la Réserve Naturelle Régionale géologique de Tercis les bains dans les Landes (C.Lavaud, 2020) ou encore celui de la Réserve Naturelle Nationale Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021).

Elles ont été étudiées et des objectifs et actions à mettre en place afin d'améliorer l'ancrage territorial de la réserve sont proposés. Une restitution des résultats auprès des acteurs du territoire a lieu le 02 septembre 2022, et elle fera sûrement l'objet d'autres réflexions. Elle se déroule sous la forme d'une restitution des résultats en salle suivie d'une exposition des enjeux et d'une explication du patrimoine remarquable de la Réserve géologique de La Désirade lors d'une balade commentée par des géologues. Cette journée permet de discuter sur les différents axes d'améliorations et de faire émerger les derniers points de vue. Un récapitulatif est ensuite envoyé par mail à tous les acteurs. La synthèse des réflexions a pour vocation d'être intégrée dans le prochain plan de gestion du site qui sera révisé pour 2025. L'évaluation de ces objectifs et actions pourra être conduite par la réalisation d'un autre DAT, d'ici 5 ou 10 ans. La réussite de la mise en place de ces différents éléments pourra s'évaluer avec la diminution ou l'atténuation de ces différentes problématiques.

Remerciements

Tout d'abord, je tenais à remercier **Marion DIARD-COMBOT**, conservatrice de la Réserve de Saint Nicolas des Glénan, qui m'a accueilli l'année dernière pour réaliser un diagnostic d'ancrage territorial sur cette réserve et pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser cette étude sur une autre réserve, d'autant plus à La Désirade.

Je tenais également à remercier **Sophie LE LOC'H**, conservatrice des Réserves de La Désirade et Petite Terre, pour m'avoir permis de réaliser cette étude sur la Réserve de La Désirade, pour sa bienveillance, sa confiance et son soutien tout au long de mon stage.

Je remercie **Raoul LEBRAVE**, Président de l'Association Titè, et **Mylène MUSQUET**, Directrice régionale de l'ONF Guadeloupe pour leur confiance quant à la réalisation de cette étude.

Je remercie aussi **Léa SEBESI**, chargée de mission scientifique et technique, ma tutrice de stage, pour sa gentillesse, son professionnalisme et son accompagnement dans le diagnostic.

Je remercie **Anthony BASILE**, VSC, pour sa bonne humeur et tous les bons moments passés ensemble.

Je tenais à remercier **Katia DAUDIGEOS** et **Anatole MARECHAL**, coordinateurs de la méthodologie RNF pour leur suivi et soutien sans faille.

Je remercie **Célia DEBRE**, maître de conférences à l'Université Bretagne Sud, et tutrice de stage pour son accompagnement toujours aussi qualitatif et bienveillant.

Je voulais aussi remercier **Agathe ROBERT**, thésarde en géographie sociale sur la comparaison de l'acceptation sociale des réserves naturelles montagnardes et littorales, pour nos discussions professionnelles tellement enrichissantes.

Je tiens à remercier les gardes, **Alain SAINT AURET, Jean Claude LALANNE, Christophe SAINT AURET, Roby BERCHEL** pour leur apprentissage et pour m'avoir donné l'opportunité de participer aux différentes missions à leurs côtés. Des moments inoubliables riches en partage, notamment à Petite Terre.

Je remercie tous les scientifiques, **Anthony LEVESQUE, Baptiste ANGIN, Éric DELCROIX, Jean Frédérique LEBRUN** pour tous les moments de partage et de savoir passés ensemble.

Je remercie évidemment l'ensemble de l'équipe de l'**Association Titè**, pour l'accueil, les nombreux échanges enrichissants, la transmission de connaissances et tous les moments conviviaux.

Je voulais remercier **Patrick NOVELLO**, représentant des éco-volontaires, anciennement technicien à l'ONF durant toute sa carrière, pour ses partages d'expérience, nos discussions enrichissantes et son soutien logistique et technique sur cette étude.

Je remercie aussi tous les membres de l'**ONF**, à l'Arboretum de Montebello et à Saint Phy à Basse Terre pour leur accueil et leur bonne humeur lors de mes déplacements dans leurs bureaux.

Un grand merci à **Made BERCHEL**, chef du service technique de La Désirade, pour son aide technique dans tous les projets que l'Association Titè a mis en place sur l'île, son optimisme et ce sentiment que tous les projets sont réalisables.

Je remercie naturellement aussi l'ensemble des **acteurs du territoire concernés par l'enquête** pour m'avoir accordé leur temps et leur coopération sur cette étude.

Je tenais aussi à remercier l'attachante **famille BERCHEL-SPENO** pour sa gentillesse, sa bienveillance et tous les moments inoubliables qu'ils m'ont donné l'opportunité de vivre sur cette île extraordinaire.

Pour terminer, je tenais à témoigner ma reconnaissance à **l'île de La Désirade et tous ses habitants** pour m'avoir si bien acceptée sur leur territoire.

Tables des matières

PARTIE I - L'ancrage territorial des réserves naturelles, focus sur la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade	7
I - Les réserves naturelles, acteurs de la protection de l'environnement et acteurs du territoire	7
1. Genèse et politique des réserves naturelles	7
2. Les réserves entre conservation des espaces naturels et intégration des acteurs	12
II - Des réserves naturelles et des contextes territoriaux variés ; la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade, une réserve géologique remarquable	13
1. L'île de La Désirade, une exception dans l'archipel de la Guadeloupe	13
a. L'archipel de la Guadeloupe	13
b. L'île de La Désirade ; une petite île typique	14
c. Un contexte socio-économique complexe	15
i. La pêche, première source d'emploi à La Désirade	15
ii. Un tourisme grandissant	17
iii. Une fréquentation encore raisonnable	18
d. Deux réserves naturelles pour la commune de La Désirade	21
i. La Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Petite Terre et la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade	21
2. La Réserve Naturelle Nationale de La Désirade ; une réserve géologique remarquable datant de plus de 150 000 millions d'années	24
a. Genèse d'une Réserve Naturelle Nationale	24
b. Une géologie très ancienne et remarquable	26
c. Gestion, missions et enjeux	31
i. L'Office National des Forêts (ONF)	31
ii. L'association Titè ; une association désiradienne	31
iii. Une réserve en cogestion	32
L'équipe	33
Les éco-volontaires	34
iiii. Le comité consultatif ; instance de décision d'une réserve naturelle	35
iiii. Missions d'animation et communication	36
d. Des espèces menacées et/ou protégées	38
i. Tête à l'anglais (<i>Melocactus intortus</i>) et Gaïac (<i>Guaiacum officinale</i>) : espèces végétales protégées sur l'île de la Désirade	38

ii. Les reptiles terrestres : l'Iguane des Petites Antilles en danger critique d'extinction et le scinque de La Désirade, endémique de l'île	40
iii. La réserve, un site de pontes pour certaines espèces de tortues	42
iiii. Avifaune : plus de 150 espèces sur l'île	43
e. Une réglementation pour assurer la préservation	45
f. Des facteurs clés de réussite pour répondre à des enjeux forts	46
III - L'ancrage territorial, une étude nécessaire pour analyser et améliorer les liens entre les gestionnaires et les acteurs du territoire	48
1. La notion de l'ancrage territorial d'abord retrouvée au sein des entreprises ; révélatrice d'une nouvelle prise en considération des espaces naturels protégés	48
2. Des enjeux sociaux aux origines de la méthodologie de diagnostic d'ancrage territorial	49
3. La notion d'appropriation du territoire par les acteurs locaux	51
a. La notion d'appropriation avant l'ancrage territorial	52
b. L'appropriation appliquée aux aires protégées	53
4. L'ancrage territorial de la réserve, entre appropriation des acteurs et intégration sur le territoire	55
5. Adaptation de la méthodologie issue de Réserves Naturelles de France (RNF) pour une étude sur la RNN de La Désirade	59
a. Fonctionnement des indicateurs gradués de la méthodologie RNF	59
b. Adaptation de la méthode au territoire	61
Phase préparatoire	62
Lister et classer les acteurs à contacter puis préparer la base de données	63
Démarcher et conduire les entretiens	63
Analyser les données et rédiger le rapport	64
Restituer les résultats	67
c. Des biais méthodologiques ; des données quantitatives visuelles à nuancer	68
PARTIE 2 - Le Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT) appliqué au territoire de la RNN de La Désirade	70
I - 27 entretiens réalisés et 28 personnes enquêtés	70
II - Des groupes d'acteurs hétérogènes	75
1. Les institutionnels en Guadeloupe au fait des enjeux mais qui présentent moins de lien avec les locaux	75
2. Des acteurs locaux aux multiples casquettes	76
III - "Un patrimoine singulier, unique dans la Caraïbe"	78
1. Tous convaincus aujourd'hui par la présence de la réserve	78

2. Une bonne connaissance des missions principales, des espèces emblématiques et surtout du caractère géologique de la réserve	80
3. Un périmètre majoritairement identifié	82
4. Des règles acceptées et respectées malgré quelques interrogations	84
IV - "Le tissu associatif fonctionne toujours"	85
1. Des gestionnaires moyennement identifiés par les locaux mais davantage par les institutions et partenaires	85
2. Une équipe impliquée	87
3. Des questionnements de gestion par rapport aux cabris	88
V - "La réserve n'est pas assez mise en valeur"	89
1. Les îliens, un attachement particulier avec leur territoire	89
2. Une attractivité peu exploitée	90
VI - "Les locaux ; meilleurs gardiens du territoire"	92
1. Des locaux qui ne se sentent pas assez impliqués	92
2. Tous convaincus que les locaux sont les meilleurs gardiens du territoire	93
VII - "Un développement économique, oui, mais raisonné"	94
1. La Désirade ; une île qui se mérite	94
2. Un manque de communication	95
3. Un développement raisonné	96
PARTIE 3 - Comment améliorer le fonctionnement de la réserve en intégrant les résultats de l'étude d'ancrage ?	97
I - Accentuer le partage de connaissances auprès des acteurs du territoire	98
1. Le caractère géologique, l'Iguane des Petites Antilles et le périmètre majoritairement identifiés mais des connaissances floues sur les missions	98
2. Des propositions d'objectifs et d'actions pour améliorer la connaissance des acteurs du territoire	100
II - Renforcer les liens socio-professionnels entre structure gestionnaire et acteurs du territoire	101
1. Une structure moyennement identifiée et une conservatrice non identifiée sur le territoire ; des liens à développer	101
2. Des propositions d'objectifs et d'actions pour renforcer les liens entre structure gestionnaire et acteurs du territoire	103
III - Développer davantage de communication et de collaboration avec les acteurs du territoire	104
1. Un manque d'informations et de communication sur la Réserve mais des acteurs du territoire ouvert à plus d'implication	104
2. Des propositions d'objectifs et d'action pour développer davantage de communication et de collaboration avec les acteurs du territoire	107

IV - Accompagner un développement économique raisonné de l'île de La Désirade	109
1. Des locaux qui souhaitent augmenter l'attractivité de l'île et de la réserve, mais de manière raisonnée	109
2. Des propositions d'objectifs et d'action pour développer le territoire de manière raisonnée	110
V - Renforcer l'équipe gestionnaire	111
1. Une équipe soudée avec des opportunités de développement de compétences	111
2. Des propositions d'objectifs et d'action pour renforcer l'équipe gestionnaire	112
VI - 4,1 / 5 ; Un très bon état d'ancrage territoriale de la réserve	113
VII - Discussion	115
1. Un guide d'entretien simplifié pour un entretien plus agréable et efficace	115
2. Une deuxième expérience de l'utilisation de la méthodologie qui simplifie l'utilisation	116
3. Une barrière de la langue qui empêche la perception des détails	116
VIII - Conclusion	117

Table des figures

Figure 1 : Localisation de La Désirade au sein des îles de la Caraïbe et dans l'archipel Guadeloupéen © Plan de gestion de la réserve géologique de La Désirade 2021-2025	4
Figure 2 : L'îlet de Terre de Haut, interdite au public © Sarah SELLIER	5
Figure 3 : Côte Nord de La Désirade © Sarah SELLIER.....	6
Figure 4 : Répartition en pourcentage du nombre de réserves naturelles, nationales, régionales ou de Corse	8
Figure 5 : Répartition des réserves naturelles en France métropolitaine et Outre-mer © Réserves Naturelles de France	9
Figure 6 : Localisation des réserves à caractère géologique en fonction de leur spécificité géologique © Commission Patrimoine géologique RNF août 2015	11
Figure 7 : Localisation géographique de La Désirade © Plan de gestion de la réserve de La Désirade 2021 - 2025	13
Figure 8 : Réserve géologique de La Désirade © Archives RNN	14
Figure 9 : Huitriers d'Amérique (<i>Haematopus palliatus</i>) © Jean Michel THOMAS	18
Figure 10 : Salle d'exposition présente à l'entrée de la Réserve géologique © Sarah SELLIER.....	19
Figure 11 : Site situé à l'entrée de la réserve que les locaux appellent "Carbet Iguane" © Sarah SELLIER	20
Figure 12 : Localisation de la Réserve de Petite Terre © Site internet des réserves	21
Figure 13 : Explication de la réglementation lors d'une mission à Petite Terre © Sarah SELLIER.....	22
Figure 14 : Prestataires écotouristiques sur Petite Terre © Sarah SELLIER.....	23
Figure 15 : Périmètre de la réserve géologique de La Désirade © Plan de gestion de la réserve de La Désirade 2021 - 2025	25
Figure 16 : Croquis géomorphologique de La Désirade © Luc LEGENDRE, 2005	27
Figure 17 : Radiolarites sur la Réserve géologique de La Désirade, © Sarah SELLIER.....	28
Figure 18 : Carte écologique de l'île de La Désirade © A. Rousteau, J. Portecop et B. Rollet dans le PG 2021 - 2025	29
Figure 19 : Logo créé à l'occasion des 20 ans de cogestion entre l'Association Titè et l'ONF © Alison Mariette	32
Figure 20 : Membres d'une partie de l'équipe présents au suivi de l'Iguane des Petites Antilles (<i>Iguana delicatissima</i>) sur la RNN de Petite Terre © Patrick NOVELLO	33
Figure 21 : Christophe SAINT AURET, garde accompagné d'une éco-volontaire © Jean Michel THOMAS.....	34
Figure 22 : Animation sur la réserve géologique réalisée dans le cadre d'un partenariat ERASMUS avec le collège Maryse Condé de La Désirade © Collège Maryse Condé.....	37
Figure 23 : Topoguide de présentation de la RNN de la Désirade © Archives RNN.....	37
Figure 24 : Gaïac (<i>Guaiacum officinale</i>) © Archives RNN	38
Figure 25 : Alain Saint Auret, Garde chef et Léa Sebesi, chargée de mission scientifique et technique observant des Cactus Tête à l'anglais (<i>Melocactus intortus</i>) © Sarah SELLIER.....	39
Figure 26 : Iguane des petites Antilles (<i>Iguana delicatissima</i>) © Aurélie RAMSAMY	40
Figure 27 : Scinque de La Désirade (<i>Mabuya desiradae</i>) © Aurélie RAMSAMY.....	41
Figure 28 : Tortue verte (<i>Chelonia mydas</i>) - 2ème place Catégorie Petite Terre du concours photo organisé par les réserves © Laurence DELANOË	42
Figure 29 : Paruline jaune (<i>Setophaga petechia</i>) © Jean Michel THOMAS	43

Figure 30 : Sterne bridée (<i>Onychoprion anaethetus</i>) © Anthony LEVESQUE	44
Figure 31 : Panneau réglementaire sur la RNN © Archives RN	45
Figure 32 : Processus d'ancrage d'une réserve naturelle © RNF	55
Figure 33 : Programme prévisionnel de la réalisation de l'étude sociologique.....	61
Figure 34 : Retour des pêcheurs en fin de soirée © Sarah SELLIER.....	71
Figure 35 : Entretiens réalisés dans le cadre du diagnostic d'ancrage territorial sur la réserve géologique de La Désirade.....	72
Figure 36 : Restaurant le Keya © Sarah SELLIER.....	76
Figure 37 : Réserve géologique de La Désirade © Jean-Michel THOMAS.....	79
Figure 38 : Alain SAINT AURET, garde chef, explique le caractère géologique exceptionnel de la réserve de La Désirade © Sarah SELLIER	80
Figure 39 : Iguane des Petites Antilles (<i>Iguana Delicatissima</i>) - Photo coup de cœur du concours photo organisé par les réserves © Mélanie LIBEAU	81
Figure 40 : Comparaison entre le périmètre réel de la réserve géologique de La Désirade © Archives RNN et sa localisation par les acteurs locaux © QGis.....	83
Figure 41 : Panneau réglementaire sur la RNN © Archives RNN	84
Figure 42 : Sortie à Petite Terre dans le cadre du projet Karubenthos 3 avec la Région, Sophie Le Loc'h, la conservatrice et Mylène Musquet, Directrice régionale de l'ONF © Sylvie Gustave Dit Duflo	86
Figure 43 : Entretien d'un enclos de protection de Cactus à l'anglais (<i>Melocactus intortus</i>) © Sarah SELLIER	87
Figure 44 : Cabris en divagation sur la réserve géologique de La Désirade © Sarah SELLIER	88
Figure 45 : île de La Désirade © Miguel SPENO.....	89
Figure 46 : Station météorologique à l'abandon située sur la pointe Est de l'île de La Désirade sur la réserve géologique © Sarah SELLIER	90
Figure 47 : Cinérite - 1ère place du concours photo organisé par les réserves Catégorie La Désirade © Théo SOULA	91
Figure 48 : Montage de filet par les pêcheurs avant d'aller en mer © Sarah SELLIER	92
Figure 49 : Côte Nord de l'île de La Désirade © Baptiste ANGIN	93
Figure 50 : Bateau de la COMADILE réalisant les traversées de La Désirade à Saint François © Comadile	94
Figure 51 : Page Facebook des réserves de La Désirade et Petite Terre © Facebook des réserves	95
Figure 52 : Ambiance paisible à La Désirade © Meggy SPENO	96
Figure 53 : Dyke ; filon de roches injecté dans une fracture transversale © Jean Michel THOMAS....	98
Figure 54 : Indicateurs de connaissances	99
Figure 55 : Indicateurs d'intérêt	101
Figure 56 : Occurrences des mots clés relatifs aux faiblesses de la Réserve géologique de La Désirade énoncés par les acteurs du territoire.....	102
Figure 57 : Indicateurs d'implication	104
Figure 58 : Comité Consultatif de Gestion des réserves de La Désirade et Petite Terre en Sous-Préfecture à Pointe à Pitre, 2022 © Jean Claude LALANNE	105
Figure 59 : Indicateurs d'implication des membres du CCG.....	106
Figure 60 : Occurrences des mots clés relatifs aux opportunités de la Réserve géologique de La Désirade énoncés par les acteurs du territoire.....	107

Figure 61 : Occurrences des mots clés relatifs aux atouts de la Réserve géologique de La Désirade énoncés par les acteurs du territoire.....	109
Figure 62 : Répartition des différents profils cognitifs suite à l'étude d'ancrage territorial de la réserve géologique.....	113
Figure 63 : Occurrences des mots clés relatifs aux menaces de la Réserve géologique de La Désirade énoncés par les acteurs du territoire.....	118
Figure 64 : Répartition des différents profils cognitifs suite à l'étude d'ancrage territorial de la réserve géologique.....	119

Table des tableaux

Tableau 1 : Etablissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2012, INSEE, CLAP dans PG 2021 - 2025	15
Tableau 2 : Horaires des rotations de la navette à destination de La Désirade et de Saint François ..	17
Tableau 3 : Légende détaillée de la carte écologique de l'île de La Désirade © A. Rousteau, J. Portecop et B. Rollet dans le PG 2021 - 2025	30
Tableau 4 : Membres composant le Comité Consultatif de Gestion (CCG).....	35
Tableau 5 : Récapitulatif des animations proposées par l'équipe de la réserve © Plan de gestion des réserves de La Désirade et Petite Terre 2021 - 2025.....	36
Tableau 6 : Cinq enjeux écologiques majeures pour la Réserve géologique de La Désirade © Plan de gestion des réserves de La Désirade et Petite Terre 2021 - 2025	46
Tableau 7 : Trois facteurs clés de réussite pour répondre aux cinq enjeux écologiques majeures pour la Réserve géologique de La Désirade © Plan de gestion des réserves de La Désirade et Petite Terre 2021 - 2025	47
Tableau 8 : Récapitulatif des acteurs rencontrés	74
Tableau 9 : Récapitulatif du nombre d'acteurs enquêtés par groupe	75
Tableau 10 : Récapitulatif du nombre d'acteurs enquêtés par groupe	77
Tableau 11 : Des propositions d'objectifs et d'action pour améliorer la connaissance des acteurs du territoire.....	100
Tableau 12 : Des propositions d'objectifs et d'action pour renforcer les liens entre structure gestionnaire et acteurs du territoire	103
Tableau 13 : Des propositions d'objectifs et d'action pour développer davantage de communication et de collaboration avec les acteurs du territoire.....	108
Tableau 14 : Des propositions d'objectifs et d'action pour préserver le territoire et les activités économiques.....	110
Tableau 15 : Des propositions d'objectifs et d'actions pour renforcer l'équipe gestionnaire	112
Tableau 16 : Répartition des groupes d'acteurs par profils cognitifs.....	114

Glossaire

AEVA : Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et végétaux des petites Antilles

AMAZONA : Association ornithologique de la Guadeloupe

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CARL : Communauté de Communes de la Riviera du Levant

CDL : Conservatoire du Littoral

CESER : Conseil Economique Social et Environnemental Régional

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DAAF : Direction de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt

DAT : Diagnostic d'Ancrage Territorial

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DIREN : Direction Régionale de l'ENvironnement

FCR : Facteurs Clés de Réussite

FDL : Forêt Domaniale du Littoral

ONF : Office National des Forêts

OFB : Office Français de la Biodiversité

OLT : Objectifs à Long-Terme

OMT : Office Municipal du Tourisme

OO : Objectif Opérationnel

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNA : Plan National d'Actions

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

RTMG : Réseau de Tortues Marines de Guadeloupe

SIH : Système d'Informations Halieutiques

TDD : Territoire et Développement Durable

Introduction

« L'outre-mer français se compose d'une palette très variée de territoires présents dans trois océans, dans des régions bioclimatiques très contrastées depuis les zones subarctiques à antarctiques, en passant par les zones tropicales et équatoriales. Au sein d'un réseau plus vaste d'aires protégées en outre-mer, les 17 réserves couvrent plus de 26 400 km² (les deux tiers sur le domaine maritime) sur trois des quatre bassins ultramarins. Elles représentent 88% de la surface totale des réserves naturelles de France. Les RN ultramarines confèrent à la France une situation unique pour la conservation de la biodiversité sur le plan mondial, en particulier parmi les secteurs les plus riches pour la biodiversité marine (Caraïbe, Océan Indien) et sur une des trois zones forestières majeures de la planète (Amazonie) ». (RNF, 2022)

Depuis 1872 avec la création du premier Parc National au Yellowstone et 1906 où naissent les premières lois de protection de sites naturels, cela fait environ une centaine d'années que la question de la protection des espaces naturels a émergé. C'est un enjeu de plus en plus prégnant dans un contexte de préoccupation environnementale. Faisant suite à la loi de 1976 (Loi relative à la protection de la nature), l'article L 332-1 du Code de l'Environnement est venu préciser les modalités d'attribution du statut de « réserve naturelle » à des portions de territoire. Ainsi, peuvent être qualifiées de réserves naturelles : « *Des parties du territoire d'une ou de plusieurs communes (...) lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader* ». Il en existe 356 en France métropolitaine et outre-mer (RNF, 2022). Derrière cette réglementation générale cohabitent deux modes de classement distincts, les Réserves Naturelles Régionales (RNR) et les Réserves Naturelles Nationales (RNN) assurant la pérennité du site pour une durée illimitée. Contrairement aux Parcs Nationaux instaurés par la loi de 1960, les réserves naturelles ne poursuivent donc pas une vocation touristique et économique et, comme l'indique J. Lepart et P. Marty, « *restent le territoire des scientifiques ou des naturalistes* », seuls acteurs légitimes à agir sur ces milieux fragiles « *qu'il convient de (...) soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader* ».

« Le rôle et la place des réserves naturelles sur leur territoire sont dépendants des perceptions et représentations des acteurs locaux à leur sujet : ces constructions cognitives contribuent à définir l'ancrage territorial des réserves naturelles. » Anatole MARECHAL, 2020

Parallèlement à une meilleure prise en compte de l'intervention humaine dans le façonnement de la biodiversité, la Création Permanente des Réserves Naturelles (CPRN), ancienne Réserves Naturelles de France (RNF), convaincue de « *l'articulation des relations espaces protégés-zones périphériques* », cherche à montrer dès les années 1982, l'intérêt local des réserve considérées « *très riches* » afin de limiter le processus de dégradation auxquelles celles-ci sont inévitablement soumises (archives RNF). Cette étude de la « *justification et l'intérêt socio-économique des réserves* », dont une première proposition est avortée en 1984, ne sera de nouveau portée que dans le courant des années 1990 par RNF, succédant à l'ancienne CPRN en 1993. (Revue Espaces Naturels n°39, juillet 2012) Depuis quelques années, pour mener à bien leurs missions et prendre davantage en compte l'avis des acteurs du territoire, les gestionnaires de ces espaces s'interrogent de plus en plus sur la question de l'intégration territoriale des espaces protégés. Le temps n'est plus seulement aux espaces clos « mis sous cloche », mais aux interactions entre la protection des espaces naturels et leur territoire d'implantation, conciliation entre des enjeux naturalistes et des enjeux sociaux et économiques. L'intégration des aires protégées au territoire devient une préoccupation dans les choix de gestion de ces espaces, c'est l'ancrage territorial. Ce dernier est lié à l'appropriation que s'en font les acteurs locaux et aux efforts d'intégration sociale et spatiale de la réserve réalisés par les gestionnaires, tels que les missions de sensibilisation ou encore les moyens mis en œuvre pour intégrer de plus en plus leurs avis et opinions dans les prises de décision. Un diagnostic d'ancrage territorial peut constituer un moyen d'évaluer le fonctionnement social optimisé d'une Réserve Naturelle, à partir de l'analyse des discours des acteurs locaux. Cette évaluation de l'appropriation par les acteurs locaux est également l'occasion de définir des objectifs et actions propres à améliorer l'ancrage de cet espace protégé. A la suite de la thèse de Clara Therville « Des clichés protectionnistes aux approches intégratives » en 2013, affirmant une volonté d'une meilleure intégration des acteurs, les études sur l'ancrage territorial des réserves naturelles se démultiplient depuis 2018. Le réseau Réserve Naturelle de France (RNF), est moteur de cette dynamique avec l'élaboration d'un protocole d'évaluation de l'ancrage territorial ayant pour vocation d'être diffusé en 2021 à l'ensemble des Réserves Naturelles, ainsi que sur d'autres types d'aires protégées. Dans ce contexte de quête d'un meilleur ancrage, ce protocole permettra de donner un moyen aux gestionnaires d'évaluer les diverses représentations de la réserve par les acteurs du territoire. Ce dernier est appliqué par une personne extérieure au territoire afin de n'être biaisé d'aucune manière. Cette période marque un nouveau palier dans le long travail venant se questionner sur la place accordée à l'Homme au sein des projets de conservation par le biais d'une notion en construction : l'ancrage territorial des réserves naturelles.

Dans ce contexte, ma mission consiste à réaliser une étude, de mi-février à mi-août 2022, de l’ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) géologique de La Désirade. Cette étude s’inscrit dans la continuité des diagnostics d’ancrage territorial (DAT) menés sur les réserves naturelles. Elle s’inscrit aussi dans la suite de mon parcours professionnel, à savoir un DAT de la Réserve Naturelle Nationale Saint Nicolas des Glénan dans le Finistère en Bretagne, réalisé en 2021 lors de mon stage de Master 1 (S.Sellier, 2021). La réflexion théorique se basera donc sur ce premier diagnostic et évoluera suite aux différentes expériences vécues de ce deuxième DAT.

L’archipel de la Guadeloupe (*Figure 1*) appartient aux Petites Antilles qui forment l’arc oriental de la région Caraïbe. La Guadeloupe est située à 6700 km de la France métropolitaine. Elle est bordée par l’Atlantique tropical et la mer des Caraïbes. L’île de la Désirade est située à 9,5 km au large de la pointe orientale de la Guadeloupe. Elle est intégrée au sein de la communauté de communes de la Riviera du Levant (CARL), dont Loïc TONTON est le 2ème vice-président et aussi maire de la Désirade, qui regroupe les villes de La Désirade, du Gosier, de Sainte-Anne et de Saint-François. Avec ses 1532 habitants, l’île est connue pour son calme et sa simplicité. Elle est réputée pour son activité principale ; la pêche et ses fêtes culturelles et historiques. La commune de La Désirade héberge deux réserves naturelles sur son territoire. La RNN de La Désirade protège 62 ha de patrimoine géologique et la RNN des îles de la Petite terre couvre une surface de 990 ha dont 85% est marine.

Le site géologique exceptionnel de l’extrémité Est de La Désirade a été classé Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique par décret ministériel du 19 juillet 2011 pour préserver les roches qui témoignent des prémices de la mise en place de la plaque caraïbe. C’est la première réserve naturelle à caractère géologique d’outremer. La RNN de La Désirade sanctuarise 62 ha d’affleurements volcaniques peu fréquents à la surface du globe, et contenant des matériaux témoins de la phase la plus ancienne de l’histoire géologique des Petites Antilles. Son périmètre est intégré à la Forêt Domaniale du Littoral (FDL) et figure en zone naturelle (Ndf) dans le Plan Local d’Urbanisme (PLU) de La Désirade. Outre le patrimoine géologique, sont également préservés les milieux xérophiles installés sur ce substrat abritant notamment plusieurs espèces animales et végétales endémiques, menacées et protégées comme l’iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*), le cactus Tête à l’anglais (*Melocactus intortus*) ou encore le Gaiac (*Guaiacum officinale*). En 2002, la cogestion est instaurée entre l’ONF et l’association Titè pour renforcer l’implication de la population locale dans la gestion de la réserve naturelle de Petite Terre et puis de La Désirade. L’association, dont le siège est implanté à la Capitainerie de La Désirade, favorise cette implication. L’ONF apporte, quant à elle, une connaissance environnementale du terrain ainsi qu’un soutien technique et logistique permanent. Les deux cogestionnaires travaillent en étroite collaboration depuis vingt ans cette année afin d’assurer la gestion des réserves naturelles.



Figure 1 : Localisation de La Désirade au sein des îles de la Caraïbe et dans l'archipel Guadeloupéen © Plan de gestion de la réserve géologique de La Désirade 2021-2025

Sur le territoire français et d'outre-mer, les réserves sont des espaces parfois interdits d'accès, mais 87% d'entre elles sont ouvertes au public (portrait des RN de France en 2019) ; c'est le cas de la RNN géologique de La Désirade. En revanche, la RNN des îlets de Petite Terre, comporte une zone interdite d'accès au public : Terre de Haut (*Figure 2*). Créée en 1998, victime de son cadre paradisiaque et de sa forte fréquentation touristique, contrairement à la réserve géologique, sa gestion est très énergivore. Par conséquent, c'est aussi moins de temps consacré à la RNN géologique de La Désirade comme l'avait établie la proposition de cogestion des réserves concernant la répartition du temps de présence en fonction des financements alloués ; 80% à Petite Terre et 20% à La Désirade.

C'est, par conséquent, moins d'efforts d'implication locale qui induit une certaine incompréhension des locaux. Quels impacts cela peut produire sur l'ancrage territorial de cet espace protégé ? Comment trouver un équilibre de gestion entre les deux réserves ?



Figure 2 : L'îlet de Terre de Haut, interdite au public © Sarah SELLIER

Comment favoriser l'acceptation des acteurs locaux aux intérêts différents entre les leurs et ceux de la réserve ? La réserve est un site peu touristique, il est important de sensibiliser les touristes mais dans ce contexte, il est primordial d'obtenir l'approbation des locaux : **“premiers gardiens du territoire” (entretien 6).**

L'aspect politique qui influe sur le lien entre les acteurs locaux et les gestionnaires est encore plus prégnant quand les collectivités sont cogestionnaires des espaces, comme c'est le cas pour 51%. Ce n'est pas le cas de la RNN de La Désirade mais son contexte géographique, et sa proximité avec la commune, induit des influences politiques. Dans ce contexte, la protection de l'espace est partagée entre aspirations politiques et environnementales. Ce partage constitue-t-il un frein ou une aide à sa mission de protection ? Quelle place prend l'opinion publique dans les décisions de gestion ?

Les espaces naturels sont protégés par des outils souvent imposés par des instances nationales voire européennes, éloignés des dynamiques et des besoins locaux. Un ancrage territorial de qualité pour une réserve serait vecteur d'une meilleure efficacité de ses actions sur le terrain, d'un plus grand respect de la réglementation par les acteurs et la qualité des partenariats (A.Marechal, 2020). Quelle place accorder à l'ancrage territorial dans un plan de gestion ? Et surtout comment construire ou consolider cet ancrage spécifique au contexte territorial de la Réserve tout en appliquant et mettant en œuvre les outils de protection standardisés ?

Ainsi, l'étude menée sur l'ancrage territorial de la RNN de La Désirade permettra aux gestionnaires, l'association Titè et l'ONF, de conforter ou ré orienter leurs actions en matière de partenariat et de communication et les résultats auront une implication directe au moment de la révision du plan de gestion de la réserve naturelle en 2025.

De ces questionnements est née la problématique suivante : **Comment assurer une mission de protection de l'environnement en favorisant l'ancrage territorial d'une réserve naturelle auprès de l'ensemble des acteurs ?**

Nous évoquerons dans un premier temps l'ancrage territorial des réserves naturelles et en particulier celui de la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade. Nous aborderons ensuite la méthodologie RNF utilisée et adaptée au contexte territorial. Pour terminer, nous nous pencherons sur la question de l'intégration de l'ancrage territorial dans le fonctionnement de la réserve étudiée.



Figure 3 : Côte Nord de La Désirade © Sarah SELLIER

PARTIE I - L'ancrage territorial des réserves naturelles, focus sur la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade

Les réserves naturelles sont des outils de protection de l'environnement. La RNN de La Désirade fait partie des seulement 26 réserves du réseau à présenter une protection à vocation spécialement géologique. Les études d'ancrage sont en cours d'intégration dans la gestion des espaces naturels. Cette notion n'est pas encore bien intégrée par les gestionnaires car elle diffère des plans de gestion, rapports d'activités ou encore suivi d'espèces. Comprendre l'importance de ses liens avec le territoire et son niveau d'ancrage est essentiel pour répondre à ses objectifs.

I - Les réserves naturelles, acteurs de la protection de l'environnement et acteurs du territoire

Les réserves naturelles sont des outils de protection de l'environnement. Le Réseau des Réserves Naturelles de France compte aujourd'hui 356 réserves qui préservent des patrimoines remarquables, faunistiques, floristiques ou géologique.

1. Genèse et politique des réserves naturelles

La nomination « réserve » dépasse les réserves naturelles, Dépraz en 2008 évoque la « jungle des réserves » (Therville 2013, p64). En effet il existe une multitude de réserves ; celles dites « d'aire protégée », des réserves biologiques intégrales ou dirigées, réserves de chasse, réserves de pêche, réserves de chasse et de faune sauvage, réserves de biosphère, et réserves naturelles nationales ou régionales. Au-delà de la protection environnementale, la diversité réside également avec l'existence d'autres types de réserves : réserves zoologiques, réserves associatives, etc. Toutes ces dénominations sont souvent source de confusion au niveau local. Il en est de même en ce qui concerne les gestionnaires, partenaires, financeurs, etc.

Les réserves naturelles sont « des parties du territoire d'une ou de plusieurs communes qui peuvent être classées en réserve naturelle lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader. » (ART L332 1, Code de l'environnement, Livre 3 « espace naturel »). Elles ont pour particularité d'être des sites gérés par « un organisme local

en concertation avec les acteurs du territoire. » (Site RNF, 2021). Il existe des Réserves Naturelles Nationales (RNN), Régionales (RNR) ou de Corse (RNC), créées respectivement par l'Etat, les Régions et la Collectivité territoriale de Corse. Ces réserves présentent trois missions indissociables : **Protéger** les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique, **Gérer** les sites et **Sensibiliser** les publics. Il semblerait que la mission de protection soit centrale comme en témoigne la préface d'un ouvrage de Dominique Voynet, ancien ministre de l'environnement : « les Réserves Naturelles sont et restent, avec les parcs nationaux, les fers de lance de la protection de la nature en France » Dominique Voynet (MOSSE, 1999).

Apparues dans la loi du 1er juillet 1957 et mises en place en 1976, les réserves ont évolué au cours des différentes politiques publiques en faveur de l'environnement. Ainsi au début du siècle, 150 réserves naturelles sont dénombrées sur le sol français, elles atteignent aujourd'hui le nombre de 356 (Site RNF, 2022) (Figure 4 & 5). En avril 2022, le réseau des réserves naturelles compte 168 réserves naturelles nationales sur une superficie totale de 171 068 039 hectares réparties sur l'ensemble du territoire français métropolitain (178 000 hectares) et en outre-mer (67 500 000 hectares). L'augmentation du nombre de réserves fait écho à la multiplication des politiques publiques nationales et de l'urgence internationale annoncée par le rapport Brundtland en 1987. Ce dernier a été utilisé comme base au Sommet de la Terre de 1992, il utilise pour la première fois l'expression de « développement durable », et il lui donne une définition : « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

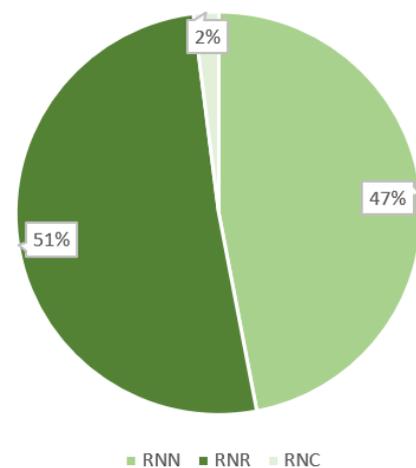


Figure 4 : Répartition en pourcentage du nombre de réserves naturelles, nationales, régionales ou de Corse

Les réserves se sont rassemblées depuis 1982 à l'occasion de la création de la Conférence permanente des réserves naturelles. Cette organisation commune deviendra en 1993 le réseau associatif des Réserves Naturelles de France (RNF). Il permet de mettre en cohérence les différentes réserves notamment par la proposition de méthodes de constitution de plan de gestion.

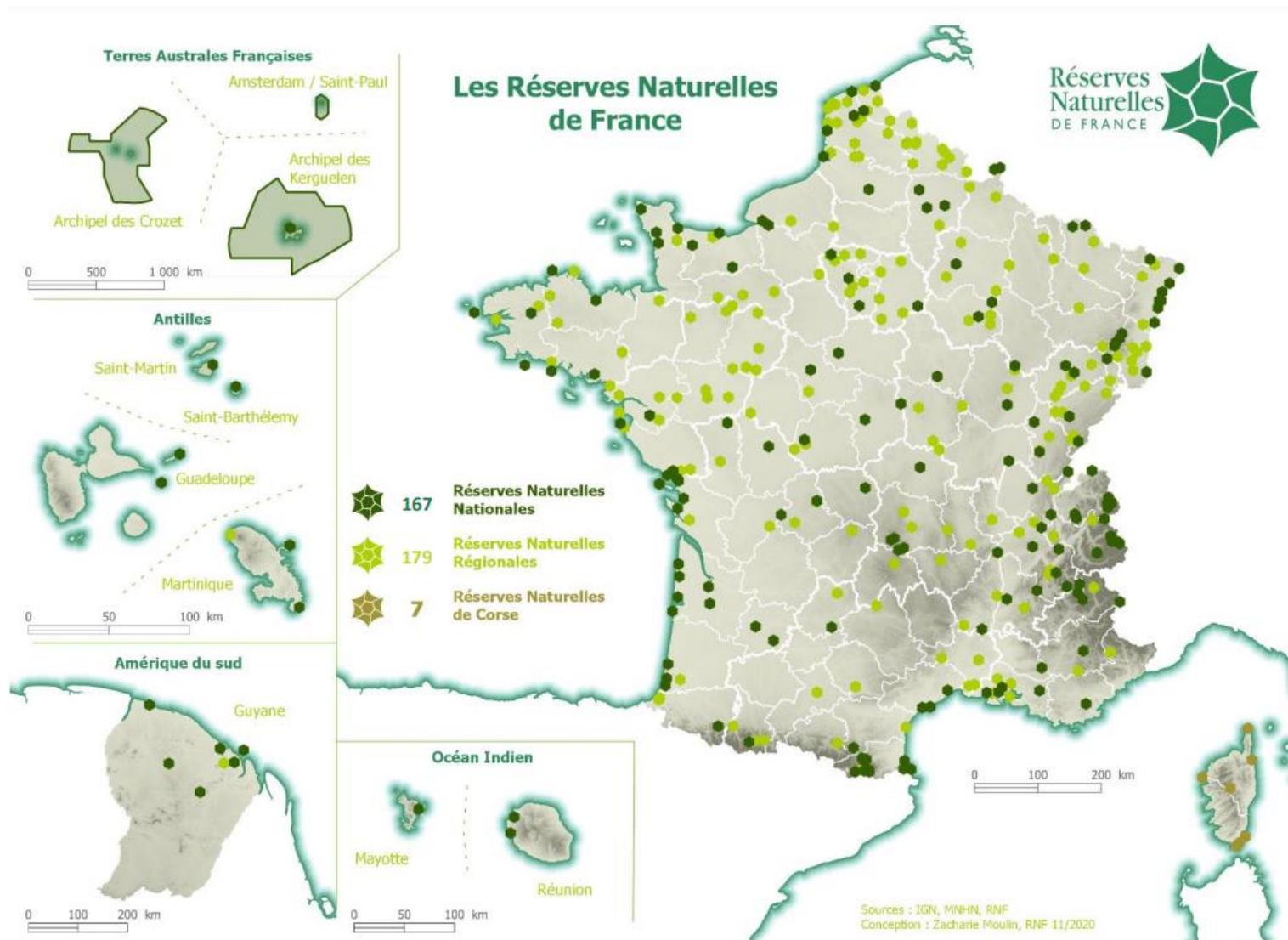


Figure 5 : Répartition des réserves naturelles en France métropolitaine et Outre-mer © Réserves Naturelles de France

Le Réseau des Réserves Naturelles de France regroupe 356 Réserves Naturelles parmi lesquelles, 26 sont à vocation plus spécifiquement géologiques (*Figure 6*).

Les paysages, les roches, les fossiles sont des témoins de l'Histoire de la planète Terre. Si certains sont exceptionnellement beaux ou spectaculaires, d'autres plus communs, sont essentiels pour comprendre les étapes de l'histoire et du fonctionnement de notre planète. C'est à ces titres que nombre de ces éléments naturels font partie de notre patrimoine.

Le patrimoine géologique est constitué d'objets géologiques remarquables :

- de sites naturels observables à différentes échelles : du paysage à l'affleurement et aux échantillons (roches, fossiles, minéraux, etc) relatifs à l'ensemble des disciplines des sciences de la Terre (paléontologie, pétrographie, tectonique, minéralogie, géomorphologie, etc) pouvant être des objets géologiques remarquables
- de sites anthropiques (carrières, mines, etc)
- de collections publiques et privées de scientifiques et d'amateurs
- d'archives papier (carnets de terrain de géologues, cartes, livres, etc)

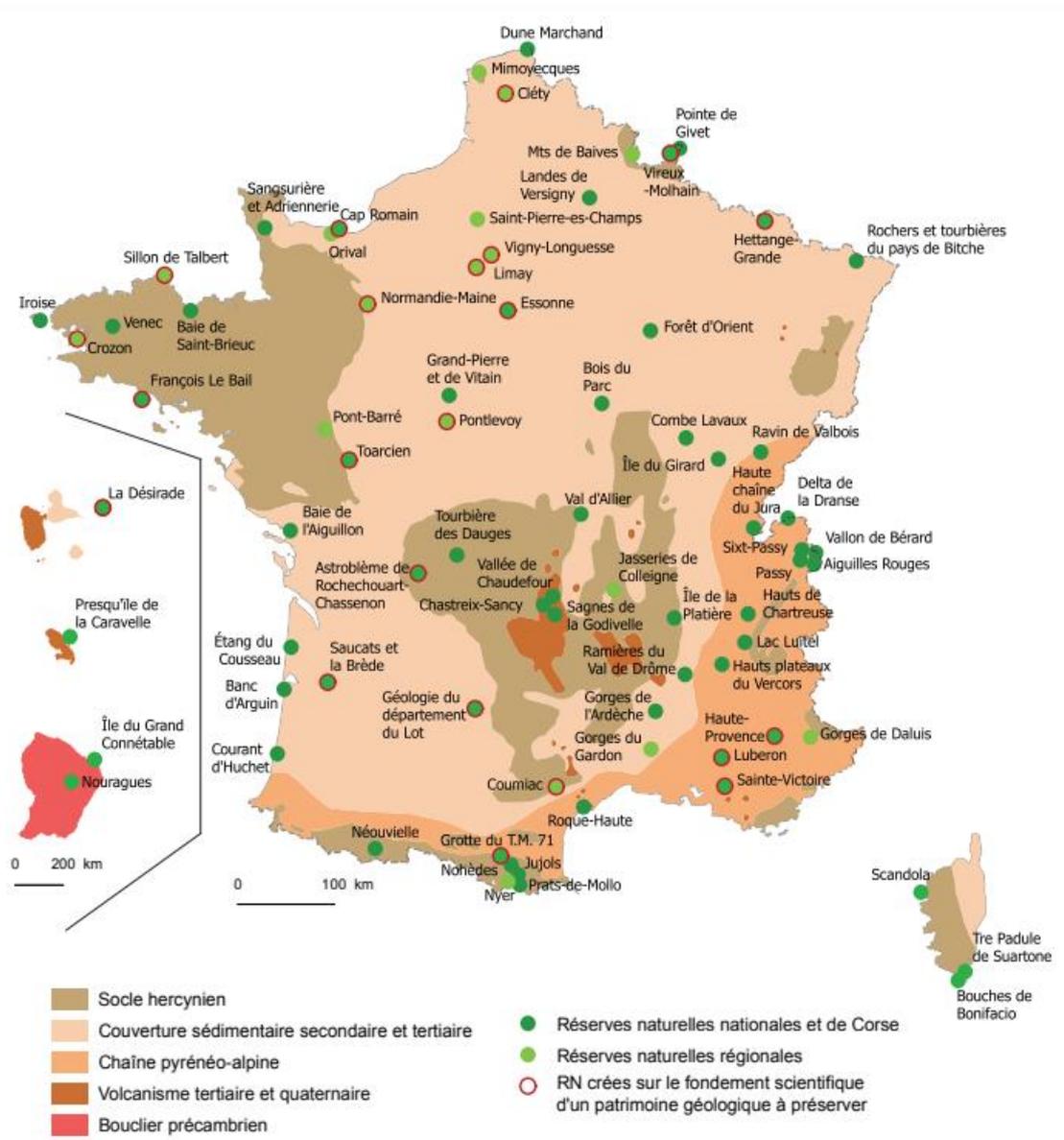
Lancé officiellement en 2007 par le ministère chargé de la protection de la Nature, l'inventaire national, aujourd'hui en cours, avait été initié dans les années 90 par la commission « patrimoine géologique » de RNF puis repris en 1999 par la CPPG (conférence permanente du patrimoine géologique).

Cet inventaire permet :

- d'identifier l'ensemble des sites et objets géologiques remarquables in et ex situ, à toutes les échelles
- d'en évaluer la dimension patrimoniale en fonction de leur intérêt scientifique, pédagogique, historique, de leur rareté, de leur état de conservation pour en déterminer l'intérêt local, régional, national, international
- d'évaluer les besoins de ce patrimoine en matière de protection

Cet inventaire constitue aujourd'hui une référence de premier plan, validée scientifiquement et est un appui précieux pour guider l'ensemble des actions de protection, de gestion et de mise en valeur du patrimoine géologique, effectué par le réseau RNF. Chaque réserve doit faire l'inventaire de son patrimoine géologique et l'intégrer à toutes les approches du plan de gestion qui fixe les enjeux et stratégies de la politique de conservation sur son territoire.

C'est le cas de la RNN de La Désirade en Guadeloupe qui protège 62 ha de patrimoine géologique remarquable. Le site correspond à la première réserve naturelle à caractère géologique d'outre-mer. La partie orientale de l'île constitue une zone témoin d'un ancien arc volcanique, formée dans le Pacifique bien avant la plaque Caraïbe. Aujourd'hui à cet endroit, par le phénomène de subduction, la plaque caraïbe recouvre la croûte océanique. Les roches les plus anciennes des Petites Antilles se trouvent au sein de la réserve, seul endroit où ces roches affleurent à la surface hormis quelques fragments que l'on retrouve dans les Grandes Antilles.



La RNV de Coumiac est en cours de classement RNR. Source : commission Patrimoine géologique RNF Août 2015

Figure 6 : Localisation des réserves à caractère géologique en fonction de leur spécificité géologique © Commission Patrimoine géologique RNF août 2015

Les Réserves Naturelles et la commission « patrimoine géologique » de RNF ont historiquement fortement contribué à la reconnaissance et à la conservation du patrimoine géologique en France et c'est dans ce réseau que l'idée des géoparks est née avant de vivre l'aventure mondiale qu'elle connaît aujourd'hui.

2. Les réserves entre conservation des espaces naturels et intégration des acteurs

Les réserves naturelles sont créées avec des objectifs de protection de l'environnement appuyés sur une réglementation forte : elles sont intégralement consacrées à la protection de la biodiversité ainsi que le prévoit le Code de l'Environnement. Pour autant, la plupart des Français vivent à moins de 70km d'une RN, même lorsqu'ils habitent au cœur d'une grande ville (Site RNF, 2021). Les Réserves Naturelles hébergent de très nombreuses activités humaines : ainsi, 90% des réserves naturelles sont ouvertes au public (10 millions de visiteurs / an dont 25% de scolaires), les 2/3 hébergent des activités agricoles, d'élevage, de pêche..., 50% accueillent des chantiers de réinsertion, etc. Les faits sont là, mais les réserves naturelles communiquent peu sur ces volets. Malgré l'orientation de la majorité des moyens vers la protection du site en RN, celui-ci reste soumis aux facteurs humains, aux enjeux anthropiques qui habitent le territoire local. De plus, lorsque, dans certains cas et/ou dans les premiers temps suivant sa création, les habitants, les usagers et les acteurs n'acceptent pas toujours la présence de la Réserve Naturelle sur leur territoire, limitant aussi son travail de protection de l'environnement. Les premiers Plans de Gestion ne comportent pas d'objectifs sociaux : les premiers objectifs sociaux, aussi appelés « facteurs clés de la réussite des Réserves Naturelles » y ont été ajoutés au fur et à mesure de la découverte et de l'identification des enjeux liés à l'ancrage des réserves. En parallèle, chez les gestionnaires des réserves naturelles se sont développées des réflexions sur les outils et les moyens permettant de mieux comprendre la nature des liens entre populations locales et aires protégées. (A.Maréchal, 2021)

Les résultats de Clara Therville (thèse, 2013) mettent en lumière l'évolution des modes de gestion adaptés par les conservateurs. Selon les trois profils type qu'elle identifie traditionnels, spécialistes, et intégrateurs, les deux premiers sont en perte de vitesse au profit du troisième, indice d'une évolution dans la gestion des réserves. Suite à cela le principe d'ancrage territorial des réserves fait alors son apparition. Les réserves naturelles se soucient alors de leur lien avec les acteurs usagers ou « tiers » du territoire sur lequel elles ont implanté leur politique de gestion. La préoccupation d'une intégration des acteurs du territoire dans la gestion des aires protégées est partagée par d'autres types de structure. Au niveau national, les Parcs Naturels Régionaux (PNR) établis en 1967 vont être précurseurs dans l'intégration des activités humaines à la gestion des aires protégées. Ils sont mis en place pour dynamiser les territoires ruraux avec une capacité de concertation plus que de réglementation. Ce type de gestion de plus en plus favorisé par les politiques environnementales intégratives influencera les réserves. Au niveau international, les politiques européennes telles que les directives oiseaux et habitats de Natura 2000 reposent sur le volontariat et le soutien aux activités humaines respectueuses de cet environnement.

II - Des réserves naturelles et des contextes territoriaux variés ; la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade, une réserve géologique remarquable

1. L'île de La Désirade, une exception dans l'archipel de la Guadeloupe

a. L'archipel de la Guadeloupe

L'archipel de la Guadeloupe (*Figure 7*) appartient aux Petites Antilles qui forment l'arc oriental de la région Caraïbe. La Guadeloupe est située à 6700 km de l'Hexagone. Elle est bordée par l'Atlantique tropical et la mer des Caraïbes. La France dispose avec la Guadeloupe d'une zone économique exclusive de 100 000 km². Cette région monodépartementale, au statut de département d'Outre-mer depuis 1946, est composée de deux îles : la Basse Terre et la Grande Terre séparées par un étroit bras de mer naturel, ainsi que de plusieurs dépendances dont Marie Galante, les Saintes et La Désirade.



Figure 7 : Localisation géographique de La Désirade © Plan de gestion de la réserve de La Désirade 2021 - 2025

b. L'île de La Désirade ; une petite île typique

Établis depuis la fin du III^{ème} siècle, les premiers habitants de la Guadeloupe étaient les Arawaks ou Taïnos, un peuple pacifique de pêcheurs venus du Venezuela. Au IX^{ème} siècle, ils furent exterminés par les Indiens Caraïbes, tribu guerrière et cannibale qui habitait l'île Caloucaera à l'arrivée de la flotte de Christophe Colomb, le 4 novembre 1493. La Désirade fût abordée cette même année par Christophe Colomb lors de son second voyage aux Amériques. Après une longue et pénible traversée de l'Atlantique, la première île qui apparut fut tant désirée par les marins qu'ils l'appelèrent Deseada, « la désirée », d'où le nom de La Désirade. La Guadeloupe continentale fut occupée par la Compagnie des Îles de l'Amérique le 28 juin 1635 (les premiers français), avec la mise en place de l'esclavage et du commerce triangulaire puis par la Compagnie des Indes occidentales en 1666 et revint à la Couronne en 1674. L'esclavage fût une première fois aboli le 4 février 1794. En 1802, Napoléon rétablit l'esclavage et poursuivit le combat contre les Anglais pour la conquête des îles. Ce n'est qu'en 1848 que l'abolition de l'esclavage devient définitive. Un siècle plus tard, le 19 mars 1946, l'île devenait un département français. La Désirade fût utilisée pour envoyer les lépreux et fils de bonne famille peu obéissant. Cela fait partie des raisons pour lesquelles La Désirade est encore un peu à part aujourd'hui, et que cette image reste dans la tête des Guadeloupéens.

L'île de La Désirade (*Figure 8*) est située à 9,5 km au large de la pointe des châteaux. Elle est intégrée au sein de la communauté de communes de la Riviera du Levant (CARL), dont Loïc TONTON est le 2^{ème} vice-président et aussi maire de la Désirade, qui regroupe les villes de La Désirade, du Gosier, de Sainte-Anne et de Saint-François. Avec ses 1532 habitants, l'île est connue pour son calme et sa simplicité. Elle est réputée pour son activité principale ; la pêche et ses fêtes culturelles et historiques.

D'une superficie de 22km², étirant sa configuration rectangulaire sur 11.5km pour une largeur moyenne de 2km, cette île de pêcheurs et d'agriculteurs présente, à son extrémité Est, un large éventail de roches et de phénomènes géologiques, lointains échos matériels de l'origine de la plaque tectonique caraïbe ou traces récentes des oscillations du niveau marin et du phénomène de surrection de l'île.



Figure 8 : Réserve géologique de La Désirade © Archives RNN

c. Un contexte socio-économique complexe

i. La pêche, première source d'emploi à La Désirade

L'essentiel des emplois de l'île sont générés par la **pêche**, les **commerces**, le **transport**, et récemment le **tourisme** (*Tableau 1*). Très peu d'entreprises emploient plus de 9 salariés. Du fait du contexte insulaire et de la taille de l'île, plus de 20 % des désiradiens se rendent à pied au travail (hors navette maritime) d'après les données partagées par la mairie de La Désirade. A la Désirade, les emplois sont peu diversifiés et se font rares, obligeant les jeunes à quitter l'île pour aller travailler en Guadeloupe continentale, voire en métropole. En effet, d'après l'INSEE, le taux annuel de variation de l'emploi entre 2006 et 2011 est de -3,3%.

	TOTAL	%	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	269	100	234	31	3	0	1
Agriculture, sylviculture et pêche	117	43,5	116	1	0	0	0
Industrie	18	6,7	14	4	0	0	0
Construction	13	4,8	11	2	0	0	0
Commerce, transports, services divers	104	38,7	86	16	2	0	0
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	26	9,7	22	4	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	17	6,3	7	8	1	0	1

Tableau 1 : Etablissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2012, INSEE, CLAP dans PG 2021 - 2025

L'agriculture, l'élevage et la pêche permettent à de nombreux désiradiens de trouver une source principale ou d'appoint en revenus.

La filière pêche se caractérise par une production basée exclusivement sur de petites entreprises artisanales et par une faible structuration. Il est important de souligner également, qu'une part significative de la pêche est réalisée par une population de marins non officiels n'apparaissant pas, par conséquent, dans la comptabilité administrative du secteur. Les informations ci-après sont issues d'une synthèse produite pour les assises régionales de l'agriculture, de la pêche et du développement rural, en 2006. Certaines informations ont été actualisées à partir des premières publications du Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer qui portent sur l'année 2011. L'analyse de la filière pêche et aquaculture guadeloupéenne est rendue délicate par les déficits de connaissances et de suivi des ressources disponibles et exploitées et de l'activité des flottilles.

L'agriculture se concentre principalement sur le littoral. Le plateau de la montagne est peu exploité, hormis pour le pâturage des cabris et quelques jardins créoles. Les cultures vivrières ont remplacé le coton depuis longtemps : manioc, pois d'Angole, patate douce, maïs, millet, légumes et condiments de jardins. Les fruits sont issus d'une végétation constituée d'arbres épars : cocotiers, manguiers, avocatiers, papayers, quenettiers, corossoliers, anacardiers, surettiers, etc. L'élevage d'ovins et de caprins constitue une ressource essentielle pour les habitants de l'île. En effet, La Désirade a été pendant longtemps la principale source d'approvisionnement de la Guadeloupe continentale en caprins et en ovins.

Plusieurs élevages de cabris sont situés sur la pointe Est de l'île. On constate sur la parcelle de la réserve ainsi que sur les parcelles privées en indivision qui bordent la réserve, la présence de plusieurs troupeaux de cabris. Le pâturage de ces animaux n'est pas géré, ils sont laissés en divagation. Un nombre très faible d'éleveurs responsable de la divagation des troupeaux sur le territoire mis en réserve avaient une perception assez négative de cet espace protégé. Cette attitude issue principalement d'intérêts personnels ne s'est pas manifestée lors de la création de la réserve mais lors de la présentation d'un projet d'acquisition foncière en périphérie de la réserve mené par le conservatoire du littoral. La tendance évolutive souhaitée est d'avancer dans le sens d'une modification des pratiques. Les premières réunions de concertation avec les éleveurs ont eu lieu pendant deux années consécutives à l'occasion de la « Fet a Kabrit ». Pour le moment les idées de projet qui ont émergées sont :

- *Mise en place d'enclos et de production de fourrage*
- *Limitation de l'accès des bêtes à la RN*
- *Mise en place de points d'eaux hors RN*
- *Rachat par le CDL des terrains en indivision en arrière de la parcelle de la réserve et leur mise à disposition pour l'élevage : mise en place d'enclos et gestion du pâturage*

ii. Un tourisme grandissant

La Désirade possède son **Office de Tourisme intercommunal (OTi)** qui est rattaché à la communauté de communes de la CARL. Il est possible de se rendre à La Désirade par l'intermédiaire des **navettes de la Comadile**, qui effectue deux rotations par jour, 7j/7 (*Tableau 2*).

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
DÉPART DE LA DÉSIRADE						
6h15	6h15	6h15	6h15	6h15	7h	7h
16h	16h	16h	16h	16h	16h	16h
DÉPART DE SAINT FRANÇOIS						
8h	8h	8h	8h	8h	8h	8h
17h	17h	17h	17h	17h	17h	17h

Tableau 2 : Horaires des rotations de la navette à destination de La Désirade et de Saint François

Les visiteurs sont accueillis à l'arrivée du bateau par l'OTi et orientés vers les diverses activités. Les activités principales qui sont proposées sont :

- des **visites guidées** en minibus
- des **randonnées** : pédestre, VTT
- de la **plongée**

Des **transporteurs** proposent également des visites guidées depuis le port. L'offre **d'hébergement** sur l'île est principalement constituée de gîtes dont les gérants peuvent également accompagner les touristes dans la découverte de leur île.

Cependant les **infrastructures d'accueil** en milieu naturel se limitent à quelques **carbets** et **table-banc**.

iii. Une fréquentation encore raisonnable

Actuellement la réserve est **peu parcourue par les touristes**. Rien ne les invite pour le moment à parcourir cette partie du littoral mise à part l'Office de tourisme et les prestataires des visites de l'île. Cette situation peut être amenée à évoluer dans les années à venir avec la **mise en place du sentier de découverte et de l'exposition**. Dans la mesure où les promeneurs respectent le sentier balisé et ne sortent pas des traces, la capacité de charge peut être assez élevée. **Des restrictions d'accès pourront être mises en place de façon saisonnière si des Huitriers d'Amérique (*Haematopus palliatus*) (Figure 9) ou Petites Sternes (*Sternula antillarum*) installent leurs nids sur une des plages que le sentier traverse**. Dans ce cas, un « itinéraire bis » sera balisé temporairement.



Figure 9 : Huitriers d'Amérique (*Haematopus palliatus*) © Jean Michel THOMAS

La réserve peut se découvrir par le biais d'une **promenade libre**. Plusieurs projets en cours permettront d'agrémenter la journée des promeneurs comme le développement d'une **application mobile** qui vient agrémenter le topoguide. Ces deux outils permettront d'orienter les promeneurs vers différents points d'intérêt et de leur apporter de la connaissance sur les particularités géologiques, la faune et la flore.

Cette activité de randonnée sur la réserve commence tout juste à se développer. Globalement les touristes marchent très peu sur la réserve et se contentent pour l'instant de deux points d'arrêt :

- **Baie Mahault** : entrée de la réserve où est située la salle d'exposition (*Figure 10*). A cet endroit les Iguanes des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) sont facilement observables car proche d'un site de ponte (*Figure 11*).
- **L'ancienne station météo**, à l'extrémité est de l'île : Les touristes profitent globalement du panorama et descendent pour le moment très peu sur les plages jusqu'aux affleurements car la signalétique est toute nouvelle.



Figure 10 : Salle d'exposition présente à l'entrée de la Réserve géologique © Sarah SELLIER



Figure 11 : Site situé à l'entrée de la réserve que les locaux appellent "Carbet Iguane" © Sarah SELLIER

Les gestionnaires souhaitent former les guides touristiques qui proposent la visite de l'île en minibus. Ainsi ils pourraient informer les visiteurs sur l'histoire de la formation de l'île, la préservation de la faune et de la flore et la conduite à tenir dans un espace naturel. Par ailleurs, deux livrets ont été créés ; le livret géologique et le livret biodiversité afin qu'ils puissent avoir des livrets à disposition lors de leurs explications.

d. Deux réserves naturelles pour la commune de La Désirade

i. La Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Petite Terre et la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade

La **RNN des îlets de Petite Terre** (*Figure 12*) a été classée par décret ministériel le 10 septembre **1998**. D'une superficie de **990 ha**, (partie marine : 842 ha – partie terrestre : 148 ha), la réserve intègre les deux îlets (Terre de Haut 31 ha et Terre de Bas 117 ha) formant Petite Terre.



Figure 12 : Localisation de la Réserve de Petite Terre © Site internet des réserves

L'accès à Terre de haut est interdit au public. Sur cet îlet plusieurs espèces migratrices d'oiseaux viennent se reposer et pondre. On y trouve entre autres la Petite Sterne (*Sternula antillarum*) qui est un oiseau protégé qui pond des œufs mimétiques sur le sable. Afin de préserver ce territoire, le Conservatoire du Littoral a acquis la partie centrale des îlets. Le reste du territoire terrestre, constitué de la FDL (Forêt Domaniale du Littoral) est propriété de l'Etat. La réserve naturelle des îlets de Petite Terre revêt un caractère exceptionnel de par ses habitats terrestres et marins qui constituent un enjeu majeur dans la biodiversité de l'archipel Guadeloupéen. Cette diversité biologique est liée à la juxtaposition d'écosystèmes variés sur une surface relativement réduite. Des milieux tels que les salines, le lagon (*Figure 13*), les récifs coralliens, les herbiers, la forêt sèche enrichissent la biodiversité de la réserve.



Figure 13 : Explication de la réglementation lors d'une mission à Petite Terre © Sarah SELLIER

Dans les années **1940**, sept familles de cultivateurs vivaient sur Petite Terre. Leurs ressources étaient variées : coton, pois, giraumons, pastèques, manioc, patates douces, ignames et maïs. Les habitants pratiquaient également la pêche et l'élevage des cabris, des moutons et des porcs. En **1972**, les derniers habitants, le gardien de phare et sa femme, quittent l'île, le phare étant alors automatisé.

Afin de préserver les habitats marins, il est interdit de jeter l'ancre dans le lagon, des bouées de mouillage ont été installées pour les professionnels et les plaisanciers (*Figure 14*). Il est nécessaire de réserver un mouillage pour venir à Petite Terre.



Figure 14 : Prestataires écotouristiques sur Petite Terre © Sarah SELLIER

Si à l'origine la réserve de Petite Terre a été l'objet de tension et résistance à sa création en 1998, elle a su peu à peu se faire accepter. Il est tout de même nécessaire de rappeler que la création de la RNN de Petite Terre s'est faite sur demande des désiradiens (Sauvegardons La Petite Terre, Victor & Fred TINEDOR). D'après le film "Mémoires de Petite Terre" de Franck Decluzet de 2013, le maire en poste lors de sa création, René Noël, est "très heureux d'avoir pu mettre en place cette protection et de voir que les gens aient parfaitement compris après que c'était utile de le faire". Petite Terre, c'est aussi plus de 30 000 visiteurs par an. Étant donné son ancienneté et la fréquentation touristique sur cette réserve et les pressions que cela lui confère, sa gestion représente plus des $\frac{3}{4}$ des missions de l'association. Cette répartition du temps de présence entre les deux réserves a été établie depuis la proposition de gestion de ces espaces proportionnellement à leurs surfaces. Le temps de présence limité sur la réserve de La Désirade est donc aussi dû aux financements alloués à cette réserve qui évolue dans l'ombre de Petite Terre. De ce fait, la gestion de la RNPT est énergivore et on peut se poser la question d'un possible besoin d'une augmentation de présence sur La Désirade, ce qui pourra expliquer certains propos des enquêtés.

Treize ans plus tard, suite à la création de la RNN de Petite Terre et ses retombées positives, la RNN à caractère géologique de La Désirade est créée par décret ministériel le 19 juillet 2011.

2. La Réserve Naturelle Nationale de La Désirade ; une réserve géologique remarquable datant de plus de 150 000 millions d'années

a. Genèse d'une Réserve Naturelle Nationale

En **1976**, lors de l'éruption de la Soufrière et suite à son séjour en Guadeloupe, Harun Tazieff se rend à La Désirade où il explique à M. Emmanuel ROBIN, maire de La Désirade, le caractère exceptionnel du site. En **2002**, un inventaire des sites géologiques remarquables de la Guadeloupe est initié par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et la Direction Régionale de l'ENVironnement (DIREN). Parmi les 18 sites retenus figure en première place la pointe Nord Est de La Désirade. En **2003**, les initiateurs du projet M. Etna et M. Legendre rencontrent le maire de La Désirade, M. René Noël. Il s'en suivra une réunion d'information publique présentant la richesse géologique patrimoniale de La Désirade. Convaincu par le projet de création de cette réserve, M. Noël rencontre le sous-préfet M. Bayle et un comité de pilotage est mis en place en décembre 2003. Ce dernier donne lieu à un consensus très favorable à la création de la réserve, d'autant plus qu'il s'agit d'une première pour l'outre-mer française. M. le Maire fait adopter une délibération du conseil municipal énonçant clairement le souhait de voir aboutir le projet. En **2005** une étude de faisabilité est réalisée par la DIREN, et propose la création de la réserve en vue de protéger les lieux de plus en plus connus du public, mais aussi afin d'ajouter un « label très original à la panoplie écotouristique de l'île ».

Le site géologique exceptionnel de l'extrémité Est de La Désirade a été classé Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique par décret ministériel du 19 juillet 2011 pour préserver ses roches qui témoignent des prémices de la mise en place de la plaque caraïbe.

Ce site sanctuarise 62 ha d'affleurements volcaniques peu fréquents à la surface du globe et contenant des matériaux témoins de la phase la plus ancienne de l'histoire géologique des Petites Antilles. Outre le patrimoine géologique, sont également préservés les milieux xérophiles installés sur ce substrat abritant notamment plusieurs espèces animales et végétales endémiques, menacées et protégées. La délimitation de ce territoire a été réalisée en **1999**, et en **2012**, le personnel de la réserve a mis en place une signalétique afin de rendre le périmètre parfaitement visible.

La Réserve Naturelle Nationale (RNN) de La Désirade se situe sur la commune de La Désirade, elle est à la pointe Nord Est de l'île et couvre une superficie de 62 ha (*Figure 15*). Son périmètre est intégré à la Forêt Domaniale du Littoral (FDL) et figure en zone naturelle (Ndf) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Désirade.



Figure 15 : Périmètre de la réserve géologique de La Désirade © Plan de gestion de la réserve de La Désirade 2021 - 2025

La perception du public à la création de la réserve est différente entre les habitants du secteur (Baie Mahault) et les habitants des autres parties de l'île. Les habitants de la zone se sentent impliqués par la proximité avec ce territoire alors que les autres ne manifestent pas un intérêt important pour cette problématique.

b. Une géologie très ancienne et remarquable

L'arc des Petites Antilles représente la partie émergée d'une ride sous-marine longue de 870 km environ. La Désirade est située sur cette ride. C'est l'île la plus à l'Est de l'arc, et le seul endroit où le socle affleure largement, surmonté par des dépôts Pliocène. Toutes les études successives depuis les années 70 ont démontré l'ancienneté du complexe volcanique de base de la Désirade, le plus ancien connu à ce jour pour les Petites Antilles. Il s'agit donc de la clé de compréhension de la géodynamique de la plaque Caraïbe.

Les premiers observateurs, Hill (1899), JW Spencer (1900), Woodring (1928) et Schuchert (1935) considèrent que l'île est entièrement formée de calcaires récifaux néogènes et quaternaires. En 1934, dans son rapport sur les résultats d'une mission pour la recherche du pétrole en Guadeloupe, L. Barrabé montre que « cette île est constituée en réalité par un complexe éruptif et volcanique surmonté par une couverture peu épaisse de calcaires vraisemblablement miocènes ». En 1953, il conclut dans le Bulletin de la Société Géologique de France que « le problème essentiel qui reste à résoudre concernant La Désirade est celui de l'âge de son socle. »

Les années 1970 voient les missions scientifiques se multiplier. Ces missions permettent de donner les premières datations par radiochronologie du socle, c'est-à-dire 145 à 150 Ma.

En 1992, les travaux de Montgomery *et al* sur les microfossiles de radiolaires confirment l'âge jurassique des formations de base de l'île.

Ceux de Gauchat en 2004, apportent de nouveaux arguments sur l'origine des matériaux constitutifs du socle : il s'agit de roches présentant de fortes affinités géochimiques d'arc tholéitique. Le socle de La Désirade aurait donc été mis en place en milieu d'arrière-arc proche d'un arc. Cet arc mésozoïque aurait été fragmenté ensuite lors de la mise en place de la plaque caraïbe. Seuls quelques fragments ont été conservés : à Cuba, à Hispaniola, à Porto Rico et à La Désirade pour le plus ancien.

Une carte géologique de l'île de La Désirade au 1/25 000ème a été réalisée par D.Westercamp en 1980. Cette dernière a été complétée en 2005 (*Figure 16*) par L.Legendre dans le cadre de l'étude de faisabilité de la réserve naturelle. Les nouvelles investigations ont également permis de présenter une nouvelle carte géologique qui apporte des précisions par rapport à celles réalisées par Westercamp.

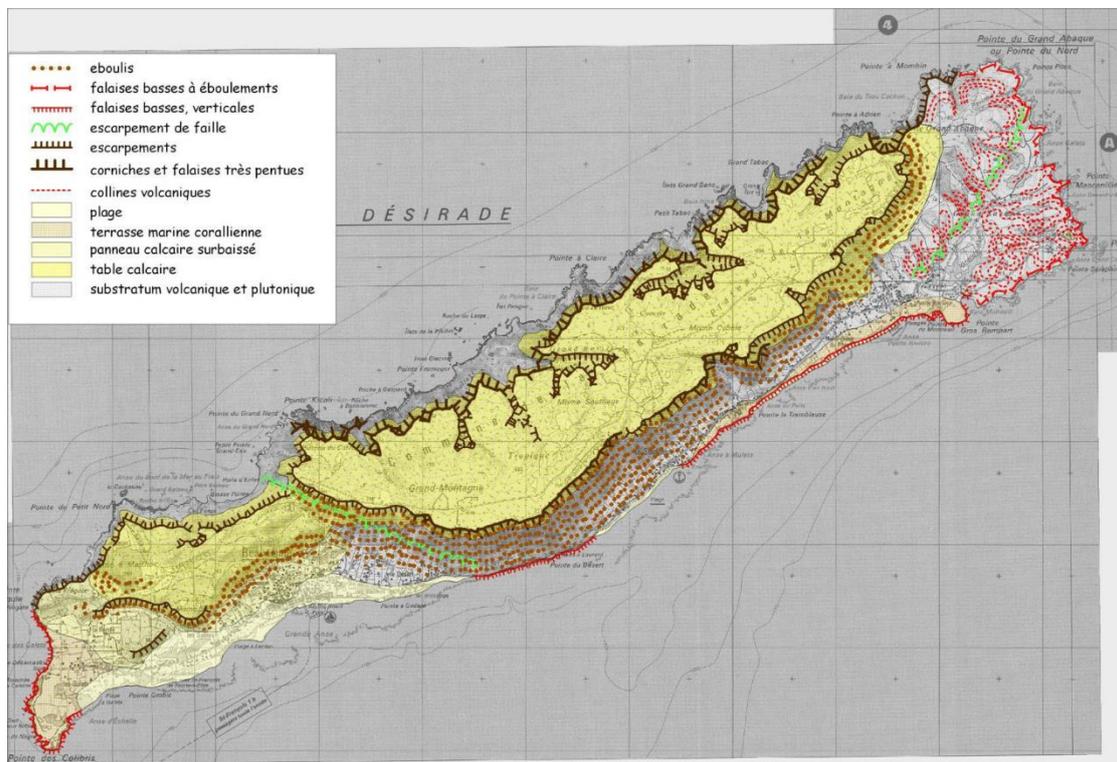


Figure 16 : Croquis géomorphologique de La Désirade © Luc LEGENDRE, 2005

Le socle magmatique de La Désirade se caractérise par 3 unités principales :

- **Les coulées de basalte du Nord Est** : Il s'agit de coulées de laves sous-marines qui se présentent sous forme de coussins de lave (pillow lavas). Ces pillows sont associés à d'autres roches comme la **radiolarite** ; roche sédimentaire siliceuse formée par accumulation de squelettes d'êtres vivants unicellulaires marins et planctoniques ; les radiolaires (*Figure 17*). L'assemblage faunistique présent dans toutes les couches de radiolarite prélevées à La Désirade relève une zone caractéristique de la moitié supérieure de l'étage Tithonien, dernier étage du système Jurassique de l'ère Mésozoïque, qui confirme les plus anciens âges radiométriques publiés à propos des roches magmatiques de l'île.



Figure 17 : Radiolarites sur la Réserve géologique de La Désirade, © Sarah SELLIER

- Le **complexe magmatique acide** : Trondhémites et Rhyolite/Dacite
- Le **complexe de dykes andésitique à microdiorite**

Le relief de La Désirade se caractérise par la présence d'un plateau calcaire étroit "La Montagne" culminant à 276 m d'altitude et long de 6,7 km, qui repose sur le socle volcanique. Le plateau calcaire est entaillé, surtout au nord, de ravines profondes et courtes, tandis que le substratum volcanique regroupe un ensemble de collines arrondies aux pentes douces, séparées par des talwegs en V plus ou moins évasés. Ces ravines sont le plus souvent sèches. Il n'y a pas de cours d'eau permanents sur l'île, cependant 9 sources ont été recensées dans l'étude de novembre 1989 du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). D'après cette étude des sources jalonnent la faille des lieux dits de la Léproserie jusqu'à Grand Abaque.

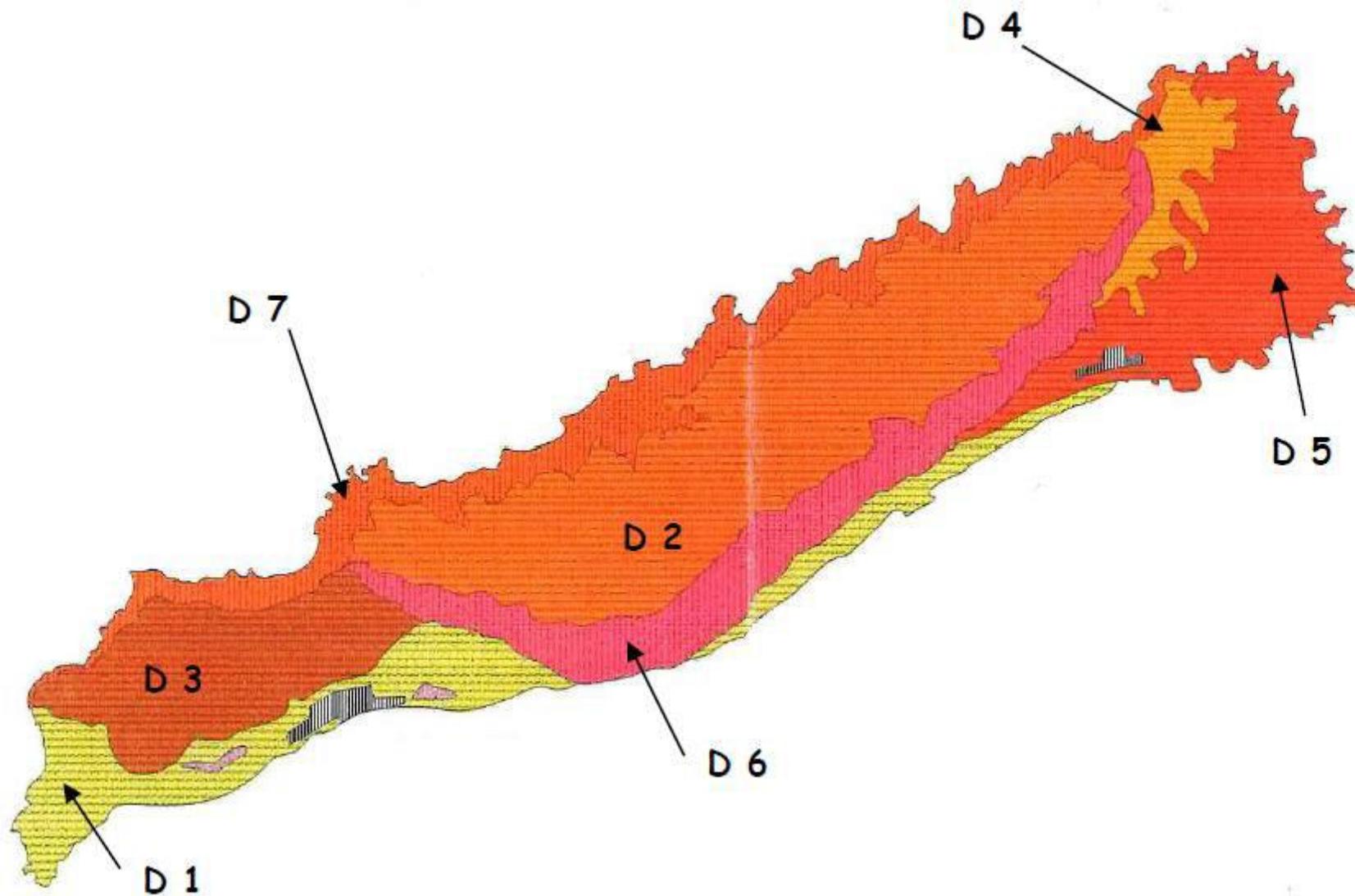


Figure 18 : Carte écologique de l'île de La Désirade © A. Rousteau, J. Portecop et B. Rollet dans le PG 2021 - 2025

D1	D3	D7	D6	D2	D4	D5
Plaine littorale	Plateau disséqué	Falaise nord	Versant sud du plateau	Plateau	Grand Abaque	Côte du nord-est
<p>Une étroite bande littorale s'étend sur la côte sud. Son caractère côtier et son altitude uniformément basse expliquent la présence de deux salines. C'est sur cette plaine que se concentre l'habitat et que s'est principalement développé l'agriculture de l'île. La végétation naturelle est partout remplacée par des jardins, prairies et friches.</p>	<p>À l'ouest du plateau s'étendent des reliefs atténués culminant à 159 m. Des sols relativement profonds s'accumulent dans les dépressions. Cette partie de l'île est plus protégée des vents. Ces facteurs expliquent que la végétation est plus vigoureuse que celle du plateau.</p>	<p>La côte Nord est constituée sur toute sa longueur par une falaise vive. En raison de son exposition, la falaise nord présente un caractère littoral plus affirmé que le versant sud. Les pentes extrêmes et la pauvreté des terrains contribuent à limiter le développement des plantes : la couverture végétale apparaît souvent discontinue, même lorsqu'elle n'est qu'herbacée. Du fait de la topographie, cette unité écologique est peu exploitée par l'homme.</p>	<p>Les substrats rocheux sont en partie recouverts par des éboulis provenant du démantèlement du plateau. Cette unité écologique est caractérisée par l'instabilité de son sol. La végétation ligneuse qui s'y développe limite les éboulements et l'érosion. Les quelques ravines qui entaillent ce versant abritent une végétation plus riche et des espèces rares.</p>	<p>La sécheresse climatique, la fréquence des vents accélérant l'évaporation et le faible développement des sols, limitent la croissance végétale. La faible production du milieu a cependant contribué à limiter ces activités par endroit, la flore semble plus riche. Les ravines, relativement épargnées en raison de leur enrochement jouent un rôle de refuge floristique.</p>	<p>La composition floristique ne semble pas traduire la nature volcanique du substrat, elle est semblable à celle des sols calcaires. Le sol et la végétation ont été modifiés par l'agriculture. Le milieu est aujourd'hui peu propice à la production végétale. Le potentiel actuel de cette unité écologique est cependant moins faible que celui du littoral.</p>	<p>Cette unité écologique présente un relief volcanique. En contrebas on retrouve une côte rocheuse exposée au vent et aux assauts de la mer. Naturellement peu favorable à l'agriculture, cette zone a néanmoins été défrichée. Les caprins et ovins en divagation contribuent à la destruction de la végétation et à l'appauvrissement de la flore, dont la destruction des <i>Melocactus</i>.</p>

Tableau 3 : Légende détaillée de la carte écologique de l'île de La Désirade © A. Rousteau, J. Portecop et B. Rollet dans le PG 2021 - 2025

c. Gestion, missions et enjeux

i. L'Office National des Forêts (ONF)

En Guadeloupe, l'**ONF** est reconnu, depuis très longtemps, pour son rôle de gestionnaire des espaces naturels. Plus de 38 000 ha de milieux naturels appartenant au Département, au Conservatoire du littoral ou à l'État lui sont confiés. Il intervient également sur 250 km de littoral et 7500 ha de mangrove et de forêts marécageuses.



Lors de la création des deux réserves, l'établissement s'est investi à travers la réalisation des études préliminaires et a débuté une réflexion sur l'organisation de la future gestion en concertation avec la municipalité de La Désirade et les différents utilisateurs du site : pêcheurs, croisiéristes, plaisanciers. En 1998, La réserve naturelle des îlets de Petite Terre est créée et l'ONF est choisi comme gestionnaire. L'établissement procède, avec la municipalité de La Désirade, à un état des lieux de la situation ainsi qu'à la définition des moyens nécessaires à l'installation de la réserve.

ii. L'association Titè ; une association désiradienne

À la demande de la municipalité de La Désirade et afin d'impliquer davantage la population locale dans la gestion de la réserve naturelle de Petite Terre, l'**association Titè** a été créée le **22 mars 2002**. Elle a pour objet « la gestion de la réserve naturelle terrestre et marine des îlets de Petite Terre et tous les espaces naturels bénéficiant d'une protection au titre du code de l'environnement sur le territoire communal de la Désirade ».



Une convention permet de définir le rôle de chaque partenaire. L'association est gestionnaire principale, elle est employeur du personnel et assure la gestion des moyens de fonctionnement grâce aux subventions de l'État (MEDDTLM), à la taxe sur les passagers (reversée par le Conservatoire du Littoral) et aux cotisations de ses membres.

Cette association désiradienne est l'employeur des cinq gardes animateurs de la réserve naturelle, d'une chargée de mission s'occupant des missions scientifiques et du suivi administratif de l'association ainsi qu'une animatrice nature s'occupant du volet EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable).

iii. Une réserve en cogestion

En **1976**, les « 50 pas géométriques » sont remis en gestion à l'Office National des Forêts (ONF) qui les fait bénéficier du régime forestier. Les "50 pas" se substituent de fait à la "bande des 100m" de la loi littorale en métropole. Expliqués sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, les « 50 pas géométriques » sont une bande littorale de 81,20 m, propriété de l'Etat dès le XVIIème siècle. Dans les cinq DOM, malgré de fortes pressions d'usage, la plus grande part de cette bande est restée à l'état naturel. Face à des enjeux forts (accès au littoral, biodiversité, paysage, risques naturels...) et à un engagement encore faible des collectivités, l'État et ses établissements publics jouent un rôle essentiel. En Guadeloupe, ils sont répartis entre l'ONF et le Conservatoire du Littoral (CDL).

En **2002**, la cogestion est instaurée entre l'ONF et l'association Titè. L'association, dont le siège est implanté à la Capitainerie de La Désirade, permet l'implication de la population locale dans la gestion de la réserve naturelle de Petite Terre et dans celle de La Désirade. L'ONF apporte, quant à elle, une connaissance environnementale du terrain ainsi qu'un soutien technique et logistique permanent. Les deux cogestionnaires travaillent en étroite collaboration depuis vingt ans cette année afin d'assurer la gestion de la réserve naturelle. Chaque année ils s'associent pour élaborer le bilan d'activité et les différents budgets qui sont présentés au comité consultatif et à l'assemblée générale de l'association. Dès l'instruction du projet réserve naturelle par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), l'établissement s'est investi à travers la réalisation des études préliminaires et a débuté une réflexion sur l'organisation de la future gestion en partenariat avec la municipalité de La Désirade et la population. À la création de la réserve, l'ONF a été nommé cogestionnaire par le préfet de la Guadeloupe. L'établissement public a alors désigné parmi son personnel un conservateur, qui est chargé d'assumer la gestion de la réserve en cogestion avec l'association Titè. Dès l'instruction du projet de réserve naturelle sur La Désirade, l'association s'est investie dans les études préliminaires. Elle est aujourd'hui gestionnaire principal de cette réserve avec l'ONF.



Figure 19 : Logo créé à l'occasion des 20 ans de cogestion entre l'Association Titè et l'ONF © Alison Mariette

La cogestion instaurée depuis 2002 entre l'ONF et l'association Titè fonctionne à la satisfaction générale. Nous fêtons cette année les 20 ans ! (Figure 19)

L'équipe

La **conservatrice salariée de l'ONF assure** le fonctionnement courant et coordonne l'ensemble des projets. Elle représente la réserve auprès des instances locales et nationales.

La **chargée de mission scientifique et technique salariée de l'association Titè** se consacre à la mise en œuvre des suivis scientifiques et des différents plans d'actions. Elle coordonne également l'équipe de gardes et de bénévoles.

Le **chargé de mission salarié de l'ONF appuie** la mise en œuvre des suivis scientifiques. Il réalise également les études cartographiques.

Les **cinq gardes de la réserve** sont sur le terrain en permanence par rotation de quatre jours et trois nuits, notamment sur la réserve de Petite Terre. Ils assurent un rôle essentiel pour la protection de la nature et le fonctionnement de la réserve. Outre la surveillance du territoire et l'information sur la réglementation en vigueur, ils travaillent en collaboration avec les scientifiques sur les inventaires de la flore et de la faune. De plus, ils surveillent les espèces menacées et réalisent les comptages (tortues marines, cétacés...). Assermentés et dotés de pouvoirs de police, ils ont également une mission de sensibilisation et de répression vis-à-vis des contrevenants.

Une **chargée de mission EEDD** (Education à l'Environnement et au Développement Durable), a été recrutée en juin 2021 par l'Association Titè dans l'objectif de créer plus de sensibilisation sur le territoire par l'intermédiaire d'animations avec le grand public mais aussi les scolaires. Elle est basée à La Désirade, ce qui accentue son impact positif sur le site et elle est dédiée à l'accueil, la communication, la création de supports pédagogiques et l'animation nature.



Figure 20 : Membres d'une partie de l'équipe présents au suivi de l'Iguane des Petites Antilles (Iguana delicatissima) sur la RNN de Petite Terre © Patrick NOVELLO

Les éco-volontaires

Depuis **2008**, l'association Titè a modifié ses statuts afin de permettre l'inscription de nouveaux adhérents et la mise en place d'un système d'éco volontariat. En 3 ans, le nombre d'adhérents a été multiplié par 8 : de 25 en 2009 à plus de 200 en 2011. En 2018, 130 éco-volontaires (*Figure 21*) ont permis de renforcer les équipes sur place. Léa Sebesi, chargée de mission scientifique et technique à l'association a même confié que *"cela permettait de rajouter presque une personne et demie, c'est considérable !"*. Le recours aux bénévoles est doublement bénéfique pour la réserve, d'une part cela permet de renforcer de façon considérable le travail des gardes, d'autre part au quotidien ces personnes deviennent des ambassadeurs actifs de la défense de l'environnement et de la réserve auprès des personnes de leur propre entourage. La majorité des adhérents accompagnent les gardes lors de leurs missions de surveillance de quatre jours, en moyenne une à deux fois par an. 68% des éco volontaires viennent de l'ensemble de l'archipel guadeloupéen dont une majorité de St François. Il s'agit de personnes de tout âge et provenant de tous les secteurs professionnels, mais tous regroupés autour d'une même motivation : contribuer à la préservation de l'environnement.



Figure 21 : Christophe SAINT AURET, garde accompagné d'une éco-volontaire © Jean Michel THOMAS

iii. Le comité consultatif ; instance de décision d'une réserve naturelle

Le **comité consultatif** (*Tableau 4*) a été créé en **2011** par arrêté préfectoral, il est placé sous la présidence de Monsieur le préfet de la Région Guadeloupe, se réunit une fois par an et est composé de quatre collègues :

Représentants d'administrations civiles et des établissements publics de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> ● DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ● DAAF : Direction de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt ● ONF : Office National des Forêts ● OFB : Office Français de la Biodiversité ● BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
Élus locaux représentant collectivités territoriales ou leur groupement	<ul style="list-style-type: none"> ● Maire de la commune de la Désirade ● Elu référent de la thématique environnement de la commune de la Désirade ● Elu référent de la thématique environnement de la CARL (Communauté de communes de la Riviera du Levant) ● Président de la Région Guadeloupe ● Présidente du Conseil Départemental
Représentant des propriétaires et des usagers	<ul style="list-style-type: none"> ● Eleveurs de cabris de la Désirade ● Guides touristiques de la Désirade ● Syndicat des commerçants de la Désirade ● Association des chasseurs de la Désirade
Personnalités scientifiques qualifiées et représentants d'associations agréées ayant pour principal objet la protection des espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> ● Jean-Frédéric LEBRUN, spécialiste en géologie à l'université des Antilles ● CSRPN : Conseil Scientifiques Régional du Patrimoine Naturel ● Coordinateur régional du Plan National d'Actions en faveur des tortues marines et de l'iguane des Petites Antilles ● AEVA : Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et végétaux des petites Antilles ● AMAZONA : Association ornithologique de la Guadeloupe

Tableau 4 : Membres composant le Comité Consultatif de Gestion (CCG)

iiii. Missions d'animation et communication

Les **animations** actuellement proposées par l'équipe de la réserve sont listées ci-dessous (*Tableau 5*). Les animations sont réalisées sur demande des **établissements scolaires** dans le cadre de leur projet pédagogique (*Figure 22*). Ces projets font l'objet de conventions. Le principal établissement concerné est celui de **La Désirade (collège Maryse Condé)**. Occasionnellement et sur demande, des sorties sont réalisées avec le **grand public**.

Thèmes développés		Acteurs	Public
Géologie			
Présentation de l'histoire, compréhension de la mise en place de l'île		Chargés de mission scientifiques (ONF et Titè) Gardes animateurs (Titè) Réfèrent scientifique	Grand public
Décrire un paysage			Grand public Scolaires
Apprendre à s'orienter			Scolaires
Reconnaître et décrire les différentes familles de roches			Scolaires
Apprendre à réaliser un croquis d'affleurement, distinguer les différentes structures			Scolaires
Apprendre à dater différentes structures de façon relative			Scolaires
Faune - Flore			
Ornithologie	Collecte de données sur le terrain : protocole suivi	Chargés de mission scientifiques (ONF et Titè) Gardes animateurs (Titè)	Scolaires
	Identification (visuelle et auditive)	Chargés de mission scientifiques (ONF et Titè) Gardes animateurs (Titè) Animateurs natures (ONF) Réfèrent scientifique (Amazona - LBE)	Scolaires Grand public
Gaïac et Mélocactus	Comprendre pourquoi l'espèce est menacée et disparaît	Gardes animateurs (Titè) Animateurs natures (ONF)	Scolaires
	Participer à la mise en place de protection		Scolaires
	Collecte de données sur le terrain (mesure, photo, GPS)		Scolaires

Tableau 5 : Récapitulatif des animations proposées par l'équipe de la réserve © Plan de gestion des réserves de La Désirade et Petite Terre 2021 - 2025

Un souhait des gestionnaires serait d'organiser des sorties mensuelles ouvertes au grand public, en partenariat avec l'office du tourisme de La Désirade. Le but est de développer la découverte du patrimoine géologique exceptionnel de La Désirade, tout en développant l'éco-tourisme sur l'île. Ces visites de la réserve pourraient être couplées à des sorties naturalistes de découverte ou d'approfondissement des connaissances sur la faune et la flore.



Figure 22 : Animation sur la réserve géologique réalisée dans le cadre d'un partenariat ERASMUS avec le collège Maryse Condé de La Désirade © Collège Maryse Condé

En termes de publication, un **topo guide de présentation** (Figure 23) de la réserve naturelle de La Désirade a été réalisé. Il est téléchargeable sur le site internet des réserves et disponible dans certains points d'accueil. Le site internet commun avec celui de la réserve naturelle de Petite Terre permet également de communiquer sur les activités de la réserve.

Une page Facebook a été créée en mars 2022 à l'occasion des 20 ans de la cogestion. Elle permet de fluidifier les échanges avec les éco-volontaires, d'être plus dynamique dans la transmission d'informations et de communiquer sur les actions des gestionnaires et leurs partenaires. Prochaine étape ; la page Instagram !

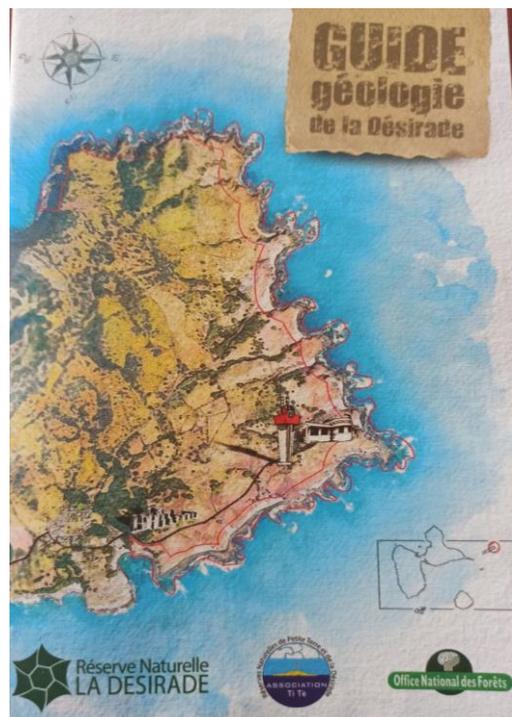


Figure 23 : Topoguide de présentation de la RNN de la Désirade © Archives RNN

d. Des espèces menacées et/ou protégées

i. Tête à l'anglais (*Melocactus intortus*) et Gaïac (*Guaiacum officinale*) : espèces végétales protégées sur l'île de la Désirade

Les conditions climatiques, l'exposition aux embruns, et les particularités pédologiques de la Pointe Nord Est de l'île de La Désirade forment un ensemble de contraintes fortes auxquels les êtres vivants ont dû s'adapter. Sur la réserve naturelle, arbres et arbustes, quand ils n'ont pas été défrichés pour les pratiques agricoles, se concentrent dans les ravines et sont complètement couchés par les alizés. L'une des espèces observées dans et à proximité de la réserve est particulièrement remarquable, car rare et protégée en danger critique d'extinction : il s'agit du **Gaïac** (*Guaiacum officinale*) (Figure 24). Aujourd'hui, les îles du Nord, La Désirade et Petite Terre regroupent les dernières populations de cet arbre.



Figure 24 : Gaïac (*Guaiacum officinale*) © Archives RNN

Ce milieu sec et ouvert a permis l'installation de plusieurs espèces de cactées dont une espèce protégée en danger critique d'extinction ; le **Cactus Tête à l'anglais** (*Melocactus intortus*). La population de *Melocactus* de La Désirade subit de nombreuses pressions et régresse. On peut citer le piétinement et la consommation par les caprins et ovins ainsi que les prélèvements humains. Des protections sont mises en place (*Figure 25*) afin de protéger les *Melocactus* présents dans le périmètre de la réserve : protection individuelle ou enclos.



Figure 25 : Alain Saint Auret, Garde chef et Léa Sebesi, chargée de mission scientifique et technique observant des Cactus Tête à l'anglais (*Melocactus intortus*) © Sarah SELLIER

Le surpâturage de certains troupeaux de cabris, divaguant sur la pointe Nord Est, entraîne l'appauvrissement de la flore et le ralentissement d'une dynamique de végétation littorale déjà lente à La Désirade car soumise à rude épreuve par les conditions climatiques.

ii. Les reptiles terrestres : l'Iguane des Petites Antilles en danger critique d'extinction et le scinque de La Désirade, endémique de l'île

L'**iguane des petites Antilles** (*Iguana delicatissima*) est une des espèces de reptiles les plus menacées dans le monde (*Figure 26*). Reconnu en danger critique d'extinction par l'UICN depuis 2018 (Van Den Burg *et al.*, 2019), cet iguane endémique des Petites Antilles est réparti historiquement depuis Anguilla au nord jusqu'à la Martinique au sud. Ainsi, la Dominique et La Désirade abritent d'importantes populations dont les effectifs sont estimés à plusieurs milliers d'individus.



Figure 26 : Iguane des petites Antilles (*Iguana delicatissima*) © Aurélie RAMSAMY

En **2009**, un **plan national d'actions (PNA) de l'Iguane des Petites Antilles** a été mis en place par la DEAL et animé par l'ONF. Il a pour objectif de « définir et de mettre en œuvre des actions coordonnées nécessaires à la conservation de l'iguane des Petite Antilles et de ses habitats ». Ce plan a été évalué et reconduit. Un nouveau PNA est actuellement en cours sur 5 ans jusqu'en 2022 et animé par l'ONF. **Afin d'améliorer la connaissance de cette espèce, de la conserver et de la protéger, un protocole de suivi annuel de la population d'Iguanes est en place sur l'île de La Désirade (Pointe Colibri). Ce suivi s'inscrit dans les objectifs de ce PNA.**

Le Scinque de La Désirade (*Mabuya desiradae*) est un lézard néo-tropical vivant sur la commune de La Désirade (*Figure 27*). Mondialement, les scinques représentent une part importante de la biodiversité des lézards : environ 25% des espèces. Selon Hedges & Conn (2012), neuf espèces de scinques sont reconnues pour les Antilles françaises : 5 appartenant au genre *Mabuya*, 2 au genre *Capitellum* et deux au genre *Spondylurus*. A l'heure actuelle il existe des divergences de point de vue sur l'appartenance des populations de scinque de La Désirade à une espèce strictement endémique à l'île (Hedges et Conn, 2012 ; Hedges *et al.*, 2016) ou à une même espèce pour l'ensemble de l'archipel (Miralles *et al.*, 2017). Quoiqu'il en soit la population de scinque de La Désirade est la mieux conservée de celles de l'archipel. La partie occidentale du plateau disséqué semble être la plus riche. Lors de l'inventaire réalisé par l'équipe de l'AEVA, c'est la zone où le plus d'observations ont été faites.



Figure 27 : Scinque de La Désirade (*Mabuya desiradae*) © Aurélie RAMSAMY

Cependant, des problématiques d'espèces domestiques représentant des menaces pour ces populations, ont été observées. Les chats et les chiens constituent des prédateurs et on note plusieurs cas d'attaque sur l'Iguane des petites Antilles et le Scinque de La Désirade.

iii. La réserve, un site de pontes pour certaines espèces de tortues

La Caraïbe française est riche de **5 espèces de tortues marines** qui ont des caractères morphologiques et des habitudes distinctes. Il s'agit des **tortues luth** (*Dermochelys coriacea*), **tortues imbriquées** (*Eretmochelys imbricata*), **tortues vertes** (*Chelonia mydas*) (*Figure 28*), **tortues caouannes** (*Caretta caretta*) et **tortues olivâtres** (*Lepidochelys olivacea*). À La Désirade, les plages, dont celles de la réserve, sont propices à la ponte des tortues. La saison de ponte commence vers le mois d'avril, et se poursuit au moins jusqu'au mois d'octobre. On peut y observer principalement deux espèces de tortues marines : **La tortue verte** (*Chelonia mydas*) et la **tortue imbriquée** (*Eretmochelys imbricata*). Plusieurs menaces ont failli provoquer leur extinction dans les années 1990 (surexploitation des individus et produits dérivés, consommation traditionnelle, captures accidentelles, dégradation ou disparition des sites de ponte ou d'alimentation en mer). Depuis 1991 ces espèces bénéficient d'une protection réglementaire et les différentes mesures prises ont permis d'éviter leur disparition et de reconstituer lentement certaines populations depuis 15 ans.

Depuis quelques années, des suivis de ponte sont menés sur les réserves. Ces suivis se font dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de restauration des tortues marines. Des comptages traces sont également réalisés sur la réserve naturelle des îlets de Petite Terre. En tant qu'acteurs du réseau de tortues marines de Guadeloupe (RTMG), les gestionnaires sont impliqués dans le recensement des échouages de tortues marines.

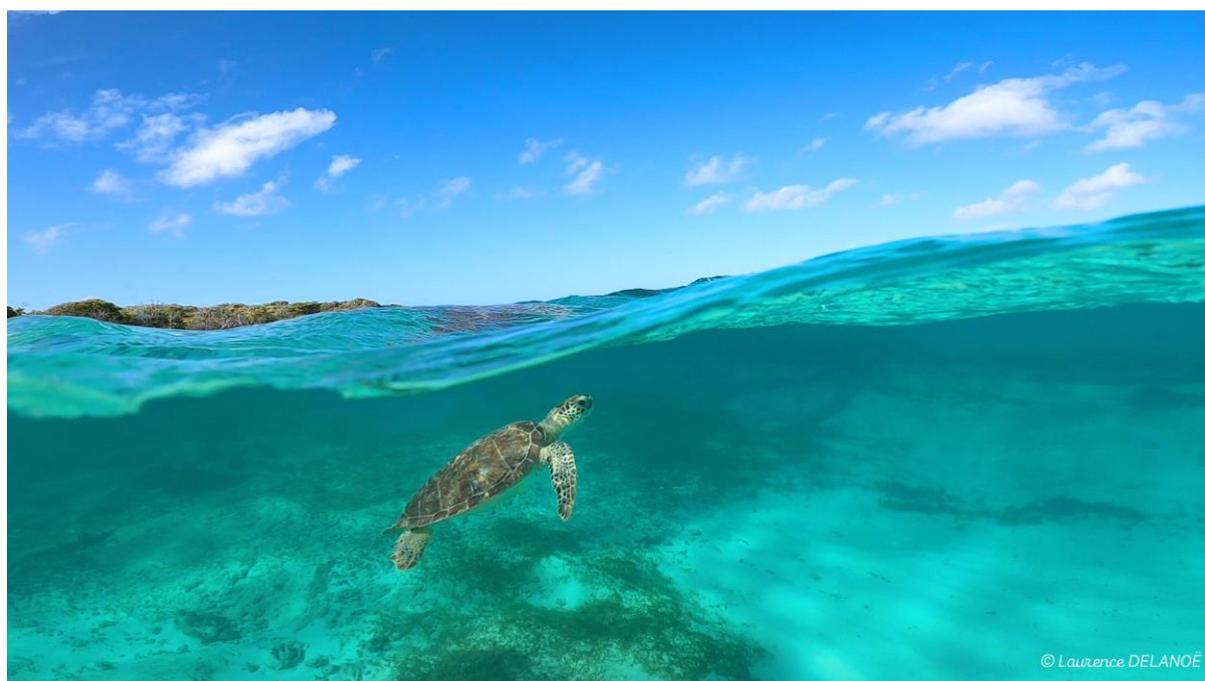


Figure 28 : Tortue verte (*Chelonia mydas*) - 2ème place Catégorie Petite Terre du concours photo organisé par les réserves © Laurence DELANOË

iii. Avifaune : plus de 150 espèces sur l'île

À La Désirade, **159 espèces d'oiseaux** ont été observées jusqu'à aujourd'hui dont 40 ayant niché au moins une fois au cours des années 2000.

Les **espèces sédentaires** les plus abondantes sont le Moqueur des savanes (*Mimus gilvus*), le Sporophile cici (*Tiaris bicolor*), la Paruline jaune (*Setophaga petechia*) (*Figure 29*), le Sucrier à ventre jaune (*Coereba flaveola*), la Colombe à queue noire (*Columbina passerina*), la Tourterelle à queue carrée (*Zenaida aurita*) ou encore le Tyran gris (*Tyrannus dominicensis*).



Figure 29 : Paruline jaune (*Setophaga petechia*) © Jean Michel THOMAS

Les oiseaux marins et limicoles nicheurs présents sur la Désirade sont les Phaétons à bec jaune (*Phaethon lepturus*) et Phaéton à bec rouge (*Phaeton aethereus*), les Sternes bridées (*Onychoprion anaethetus*) (Figure 30) et Petites Sternes (*Sternula antillarum*), le Noddi brun (*Anous stolidus*), l’Huîtrier d’Amérique (*Haematopus palliatus*) et le Gravelot de Wilson (*Charadrius wilsonia*). Depuis 2016, La Désirade est le seul site en dehors de Petite Terre connu pour la reproduction de l’Huîtrier d’Amérique (*Haematopus palliatus*) sur l’archipel guadeloupéen.



Figure 30 : Sterne bridée (*Onychoprion anaethetus*) © Anthony LEVESQUE

La Désirade est également un site privilégié pour l’**observation de migrants rares** du fait de sa situation géographique, de la taille modeste de l’île et donc d’une concentration des oiseaux dans les sites favorables pour le nourrissage (graines, insectes...). Plusieurs espèces observées sur l’île sont des premières données pour la Guadeloupe : Oie des neiges (*Chen caerulescens*), Canard noir (*Anas rubripes*), Héron strié (*Butorides striatus*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Grive à dos olive (*Catharus ustulatus*) et Moqueur chat (*Dumetella carolinensis*) notamment.

Enfin quelques **canards et limicoles** (Chevaliers, Bécasseaux, Pluviers, Gravelots, etc) hivernent tous les ans sur les deux salines de l’île et sur la Réserve Naturelle. Concernant spécifiquement la réserve, on note une diversité de 58 espèces pour l’avifaune (A. Levesque, comm. pers.)

e. Une réglementation pour assurer la préservation

Le **cadre réglementaire** (Figure 31) ayant cours sur le territoire de la réserve est précisé dans le décret de création dont voici les principales réglementations :

- Interdiction d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris de quelque nature que ce soit
- Interdiction de collecter et d'emporter des minéraux, roches et fossiles
- Les activités d'exploitation de carrière ou minière, de prélèvement de sable sont interdites
- Pas d'introduction d'animaux ni de végétaux
- Pas d'activités pastorales et agricoles
- Pas de chasse
- Interdiction de camper
- Interdiction de pratiquer toutes activités industrielles et commerciales
- Interdiction de troubler la tranquillité des lieux en utilisant tout instrument sonore
- La circulation des véhicules à moteur est interdite

Les pratiques contrevenantes les plus souvent observées sur la réserve sont les suivantes :

- **Circulation de véhicules motorisés**
- **Dépôts de déchets**
- **Ramassage de coquillages ou de roches**
- **Nourrissage d'espèce protégée**
- **Divagation d'animaux (cabris)**



Figure 31 : Panneau réglementaire sur la RNN
© Archives RN

Les gardes de la réserve sont assermentés. Ils assurent des tournées de surveillance pour informer et avertir le public, relever des infractions et rédiger en cas d'infraction des procès-verbaux. Il arrive toutefois plus souvent que les gardes jouent davantage un rôle de sensibilisation, il est nécessaire de communiquer un maximum auprès de la population locale et des touristes pour expliquer la réglementation et la faire accepter avant de verbaliser.

f. Des facteurs clés de réussite pour répondre à des enjeux forts

Cinq enjeux écologiques majeurs (*Tableau 6*) sont identifiés sur le territoire de la réserve, dont découlent des **objectifs à long-terme (OLT)** qui définissent les résultats à atteindre en termes de conservation de ce patrimoine naturel. Afin de pouvoir être appliqué par les gestionnaires, chaque OLT est divisé en **Objectif Opérationnel (OO)** défini en fonction des facteurs d'influence propre à chaque enjeu.

ENJEUX	Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OO)
I - La patrimoine géologique	OLT 1. Garantir une évolution naturelle en limitant les impacts anthropiques	OO 1.1. Améliorer la connaissance de la géologie sur la réserve
		OO 1.2. Eviter les dégradations des affleurements
		OO 1.3 Limiter l'érosion des sols
		OO 1.4. Améliorer la communication sur le patrimoine géologique
II - Les habitats xérophiles	OLT 2. Préserver ces milieux des pressions anthropiques	OO 2.1. Limiter le pâturage sur la réserve
		OO 2.2. Améliorer les connaissances sur les habitats xérophiles
		OO 2.3. Limiter les dégradations anthropiques
III - L'iguane des petites Antilles	OLT 3. Maintenir ou améliorer l'état de conservation de la population de l'iguane des petites Antilles	OO 3.1. Améliorer les connaissances sur l'iguane des petites Antilles
		OO 3.2. Limiter la dégradation des habitats
		OO 3.3. Limiter le dérangement des iguanes
		OO 3.4. Assurer une veille sur l'iguane commun
IV - Les tortues marines	OLT 4. Maintenir des conditions d'accueil optimales pour les tortues marines	OO 4.1 Améliorer les connaissances sur la reproduction et les menaces pour les tortues marines
		OO 4.2. Limiter le dérangement des tortues en ponte
V - L'avifaune nicheuse et migratrice	OLT 5. Maintenir des conditions d'accueil optimales pour l'avifaune	OO 5.1. Améliorer les connaissances sur l'avifaune
		OO 5.2. Limiter le dérangement des zones de nidification
		OO 5.3. Limiter la dégradation de l'habitat

Tableau 6 : Cinq enjeux écologiques majeures pour la Réserve géologique de La Désirade © Plan de gestion des réserves de La Désirade et Petite Terre 2021 - 2025

Afin de mener à bien les objectifs opérationnels définis précédemment, la réserve doit bénéficier de moyens, d'outils et de connaissances qui sont transversaux à tous les enjeux mais qui conditionnent la bonne gestion de la réserve. Ces aspects sont regroupés dans les **Facteurs Clés de Réussite (FCR)** (*Tableau 7*). Pour chaque FCR on définit comme pour les enjeux un Objectif à Long Terme et plusieurs Objectifs Opérationnels.

FACTEURS CLES DE REUSSITE	Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OO)
VI - Ancrage territorial	OLT 6. Faire connaître et reconnaître la réserve	OO 6.1. Créer des supports de communication
		OO 6.2. Diffuser l'information liée à la réserve
		OO 6.3. Participer aux réunions et colloques
		OO 6.4. Assurer une mutualisation des moyens
VII - Fonctionnement et administration	OLT 7. Assurer une gestion efficace de la réserve	OO 7.1. Assurer une formation continue aux agents
		OO 7.2. Augmenter le temps de présence sur la réserve
		OO 7.3. Assurer la gestion administrative et financière de la réserve
		OO 7.4. Maintenir le matériel et les sites en bon état
		OO 7.5. Disposer d'une évaluation du travail réalisé
VIII - Acquisition de connaissance	OLT 8. Obtenir une bonne connaissance de la biodiversité sur la réserve	OO 8.1. Améliorer les connaissances sur les scinques
		OO 8.2. Étudier les populations de chiroptères
		OO 8.3. Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques

Tableau 7 : Trois facteurs clés de réussite pour répondre aux cinq enjeux écologiques majeures pour la Réserve géologique de La Désirade © Plan de gestion des réserves de La Désirade et Petite Terre 2021 - 2025

Le Plan de Gestion 2021 - 2025 de la RNN géologique de la Désirade comprend 8 OLT. L'étude d'ancrage territorial s'inscrit dans les 5 enjeux et 3 FCR de la Réserve géologique de La Désirade. Elle permettra d'apporter des pistes d'amélioration à intégrer lors de l'évaluation du Plan de Gestion en 2025.

III - L'ancrage territorial, une étude nécessaire pour analyser et améliorer les liens entre les gestionnaires et les acteurs du territoire

Les études d'ancrage ne sont encore pas assez bien intégrées dans la gestion des espaces naturels. Les gestionnaires n'ont pas encore tous l'habitude de ce type d'études qui diffèrent des plans de gestion, rapports d'activités ou encore suivi d'espèces (A.Maréchal, 2021). L'explication de la méthodologie aborde les notions d'ancrage et d'appropriation, en expliquant comment les gestionnaires d'espaces protégés peuvent se donner les moyens d'enquêter sur l'ancrage.

1. La notion de l'ancrage territorial d'abord retrouvée au sein des entreprises ; révélatrice d'une nouvelle prise en considération des espaces naturels protégés

Lorsque l'on effectue des recherches sur l'ancrage territorial, nous sommes en premier lieu confrontés à ce sujet appliqué au développement des entreprises ; « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion », « RSE locale et ancrage territorial : ce qu'il faut savoir ». Lorsqu'il s'agit de déployer une stratégie RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) au niveau local, l'ancrage territorial devient une priorité, notamment pour les PME ou les grands groupes possédant des filiales liées au territoire. Cela passe notamment par une implication soutenue auprès des acteurs régionaux ou par l'accompagnement de projets locaux, dans une démarche de plus en plus responsable. La Région Réunion, en partenariat avec le CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional), a même organisé des Journées de l'Ancrage Territorial pour rassembler les différents acteurs publics et privés pour dialoguer, échanger et faire mûrir la réflexion sur l'ancrage des politiques publiques pour le développement des entreprises réunionnaises et construire une feuille de route partagée. Au sein de cet article de la Région Réunion, l'ancrage territorial est synonyme de développement intégré et équilibré de leur territoire ; « L'ancrage territorial est le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté. Il vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté. » Selon la norme ISO 26000, qui établit des lignes directrices pour tous ceux qui ont conscience qu'un comportement socialement responsable et respectueux de l'environnement est un facteur clé de la réussite, « L'ancrage territorial est le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté.

Il vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté. »

Ces définitions et objectifs sont maintenant retrouvés et adaptés aux contextes des espaces naturels protégés. Cela induit une certaine réflexion quant à la prise en compte de ces espaces, elle nous montre la montée en puissance de la considération de la nature dans notre société. Tout compte fait, que ce soit une entreprise ou un espace naturel protégé, ce sont des espaces qui entretiennent des liens d'interdépendance avec leur territoire.

2. Des enjeux sociaux aux origines de la méthodologie de diagnostic d'ancrage territorial

Les espaces naturels sont des espaces qui entretiennent des liens d'interdépendance avec les espaces anthropisés, et développent, au travers des acteurs de la protection des espaces naturels, des stratégies pour s'intégrer au territoire. La complexité de ces adaptations entre espaces naturels et espaces anthropisés est appelée socio écosystème de la réserve.

Le rôle et la place des réserves naturelles sur leur territoire sont dépendants des représentations des acteurs locaux, ces constructions cognitives contribuent à définir l'ancrage territorial des réserves naturelles.

L'ancrage d'une réserve naturelle est lié à l'appropriation que s'en font les acteurs locaux et aux efforts d'intégration réalisés par cette réserve et inversement lié aussi à sa capacité à créer des liens avec le territoire sur lequel elle se déploie. L'étude de cet ancrage est une méthode qui peut constituer un moyen d'évaluer le fonctionnement social d'une réserve naturelle. Cette évaluation de l'appropriation par les acteurs locaux est également l'occasion de définir des objectifs et actions propres à améliorer l'ancrage de cet espace protégé. L'ancrage peut se mesurer à partir de l'analyse des représentations, construites à la fois par les acteurs locaux et aussi suite à l'information et l'animation que produit notamment la réserve, et du rôle et de la place de cette réserve au sein de son territoire.

En France les Réserves Naturelles Nationales (RNN), tout comme les Réserves Naturelles Régionales (RNR) et les Réserves Naturelles de Corse (RNC) ne bénéficient encore que de peu de données permettant de suivre leur état d'ancrage.

Depuis la mise en place des premières Réserves Naturelles Nationales (la RNN du Lac Luitel en 1961) et en application de l'article L332 1 du Code de l'Environnement, les gestionnaires se sont concentrés sur la protection directe du patrimoine naturel qui a motivé la création des RN ainsi que sur la collecte et l'analyse des données scientifiques récoltées. Parmi toutes les données et expériences accumulées, les RN n'ont pas construit de bases de données de leur ancrage local ; un historique qui permette de suivre l'évolution de l'installation de la RN et d'aider à travailler à la consolidation de sa place et de son rôle sur son territoire. Ainsi, au regard des enjeux d'appropriation des outils de politiques publiques par les populations locales et considérant les résistances qui peuvent se développer en réaction aux aires protégées, il peut être intéressant de prendre en compte ces représentations de la population locale. Une bonne appréhension de ces représentations doit permettre une meilleure gestion, un meilleur accompagnement du lien avec la population et donc un meilleur impact des actions de protection sur la réserve autant que sur le territoire périphérique. L'ancrage d'une réserve permet une amplification et une pérennisation de « l'effet réserve » : c'est à dire une « aura » qui émane de la Réserve et qui diffuse sensibilisation, amélioration des pratiques, appuis aux acteurs environnementaux, conseils aux projets d'aménagement sur le territoire périphérique de la RN.

C'est en percevant ce courant nouveau et en pariant sur les bénéfices potentiels d'une meilleure prise en compte de l'ancrage dans la gestion des Réserves Naturelles que le réseau des Réserves Naturelles de France (RNF) a lancé de premiers travaux de recherche sur le sujet avec le financement en 2010 de la thèse de Clara Therville. L'objectif de cette thèse était de mettre en avant les différents intérêts, pour les conservateurs, à prendre en compte les enjeux des autres acteurs locaux afin d'améliorer l'effet de protection généré par la Réserve tant sur le site qu'en périphérie de celui-ci. Le travail de C.Therville décrypte également les liens qui peuvent se tisser entre le conservateur et les acteurs locaux, les types de relations qui se créent, les dépendances et les rapports de bénéfices réciproques. A partir des résultats de cette thèse, RNF a lancé, en partenariat étroit avec la région Ile de France, une série d'études d'ancrage sur des Réserves Naturelles d'Ile de France. Ces enquêtes, ciblant une dizaine de Réserves Naturelles, reposent sur des données « à dire de conservateurs et conservatrices ». Ces études permettent de dresser un état des lieux de l'ancrage des Réserves Naturelles à partir d'indicateurs construits pour la plupart sur les observations et représentations des conservateurs.

Dans la continuité de cette dynamique, la Commission Territoires et Développement Durable (TDD) de RNF continue à travailler sur les outils d'évaluation d'ancrage et à s'intéresser aux études de cas sur différents contextes territoriaux. La Commission TDD est une commission interne à RNF faisant partie du réseau des autres commissions de RNF telles que les Commissions ESN (Éducation et Sensibilisation à la Nature), PGeol (Patrimoine Géologique) et PPE Professionnalisation et Police de l'Environnement). La Commission TDD a pour mission d'analyser et d'améliorer les liens qui se tissent entre les RN et leurs territoires.

Elle a notamment développé un projet test sur plusieurs sites témoins, de la méthode issue du travail mené avec la Région Ile de France, avant son déploiement plus large dans le réseau des réserves naturelles. Étant à l'origine de cette dynamique de recherche, la Commission TDD est associée à la réflexion et au partage des résultats de cette étude d'enquêtes. (A.Maréchal, 2021) En effet, Anatole Maréchal, géographe, a été recruté en 2017 par la LPO pour réaliser une série d'études d'ancrage sur les réserves naturelles gérées par la LPO sur le littoral ouest atlantique. La méthode et la boîte à outils du Diagnostic d'ancrage Territorial est un projet porté par Réserves Naturelles de France en partenariat technique avec la LPO France. Suivant une convention de partenariat entre 2019 et 2021, la LPO France – via Anatole Maréchal – a consolidé la méthodologie et l'a testée sur 5 sites. En **2020**, cinq réserves naturelles se sont portées candidates pour tester cette méthode d'enquête : la RNN du Massif forestier de Strasbourg-Neuhof, la RNN des Nouragues (Guyane), la RNR de la Massonne, la RNR du Massif du Pibeste-Aoulhet et la RNRG des carrières de Tercis- les-Bains.

Maintenant, elle est accessible et déployée sur le réseau des 356 réserves naturelles. Réserves Naturelles de France. Katia Daudigeos, via son poste de chargée de programmes Territoires, assure le suivi des sites réalisant un DAT / développe prochainement une offre de formation / et anime un groupe de travail autour de l'ancrage et auquel participe toujours Anatole Maréchal.

3. La notion d'appropriation du territoire par les acteurs locaux

Derrière l'ancrage d'une réserve naturelle se trouve la question plus vaste de l'acceptation d'un outil issu d'une politique environnementale et de son appropriation par la population locale. L'enjeu est de comprendre comment une population s'adapte à l'installation de la réserve naturelle : comment elle s'y oppose ou bien se l'approprie, comment elle la transforme à ses propres besoins et envies, comment elle se transforme sur le long terme à son contact, et finalement comment elle la fait évoluer. L'appropriation est une notion issue du domaine de la sociologie qui contient un cadre théorique complexe.

a. La notion d'appropriation avant l'ancrage territorial

Clara Therville (2013), dans son travail de thèse, part également de la notion d'appropriation pour étudier l'ancrage des réserves naturelles. Elle rapproche l'appropriation de la notion d'acceptation : notion largement développée dans la sociologie, notamment sous sa forme allemande (Akzeptanz) ou bien anglaise (acceptance) : ces deux langues proposent des définitions un peu plus complètes et plus fortes que ce que l'on peut entendre sous la forme française d'acceptation. Pour Laslaz (2012 et 2019), l'acceptation sociale est le processus par lequel un groupe social admet la présence d'usages, de pratiques, d'infrastructures, de réglementations, de législations, voire de restrictions et de toutes formes de modifications de son espace de vie, sur un territoire qu'il partage avec d'autres acteurs, mais dont il est fréquemment propriétaire ou principal utilisateur, ou sur lequel il dispose de l'antériorité. Ce consentement formel traduit la capacité d'accord d'un acteur à l'égard d'un projet ou d'un objet varié le concernant directement. Il constitue donc un indicateur de l'adaptation des décisions politiques. L'échelle concernée est locale, voire régionale. Les pas de temps considérés sont multiples, de plusieurs générations à l'immédiat. L'acceptation n'est jamais définitive, elle doit être considérée comme un construit et non un donné (Laslaz et al., 2014). Accepter veut dire consentir, dans le cadre de la recherche d'un équilibre dans lequel les avantages supposés l'emportent sur les inconvénients projetés (Depraz et al., 2016). L'acceptation se distingue de l'acceptance (qui en est la forme aboutie ; Depraz, 2005) et ne doit pas être confondue avec l'acceptabilité, qui est une condition, un contexte à l'acceptation : accepté veut dire qu'e ce qui est jugé acceptable peut être considéré comme admis. L'acceptabilité revient à considérer un fait, une action, une pratique comme potentiellement acceptable à partir de critères, de valeurs (par exemple, la défense de la biodiversité ; Laslaz, 2005 et 2016) que se fixent un individu, un groupe d'acteurs ou la société dans sa globalité. Pour C.Therville (2013), l'acceptation est le pilier de la réussite des projets de conservation et peut être l'illustration d'une appropriation optimale d'un site protégé. Elle propose une définition simplifiée pour l'appropriation : l'adhésion affective, cognitive et conative, une adhésion totale à l'objet considéré.

S.J. Krieger (2016) propose une définition différente. L'appropriation peut être comprise par l'addition de deux notions : l'adaptation et la propriété. L'appropriation est un processus : la réaction d'un individu par rapport à un objet, à un composant du territoire. Ce processus, proche de l'Habitus selon Bourdieu, consiste en une intériorisation cognitive, en des acquisitions qui doivent permettre de s'y mouvoir sans s'y perdre, d'identifier des utilisations pertinentes voir stratégiques de cet objet/composant du territoire. Dans ce processus, l'individu reste acteur : il œuvre à l'appropriation selon ses volontés et efforts pour s'adapter à l'objet et construire une utilisation. Nous pouvons résumer ce processus d'appropriation de la manière suivante : transformer pour faire sien amène à une double adaptation de l'individu et de l'objet.

La différence entre ces deux visions de l'appropriation réside peut-être simplement dans les différents objets d'étude : Clara Therville (2013) cherche à étudier l'organisation, la gestion des ressources naturelles sur un territoire précis. Si son matériau d'étude est composé en partie des témoignages et ressentis de la population locale, elle ne cherche pas tant à comprendre la construction de ces ressentis qu'à comprendre comment les différents acteurs se positionnent par rapport aux sites protégés. S.J. Krieger travaille sur le même matériau des ressentis de la population locale mais se concentre sur la manière dont les différents acteurs acceptent, s'impliquent, s'adaptent aux enjeux environnementaux et aux politiques environnementales mises en place sur leurs territoires. Ces deux travaux proposent donc une approche différente. En l'occurrence, pour la présente étude d'appréhension de l'ancrage d'un site protégé, l'objectif est de comprendre les facteurs de l'état d'ancrage d'une Réserve Naturelle Nationale : nous allons donc nous « approprier » la définition de Sarah Jane Krieger et étudier la manière dont les acteurs transforment l'objet de la réserve naturelle et le font leur : l'évaluation de ce processus nous donnera une idée de l'état d'ancrage de la réserve naturelle et des leviers sur lesquels jouer pour positionner la réserve naturelle selon les choix du gestionnaire. (A.Maréchal, 2021)

b. L'appropriation appliquée aux aires protégées

Pour illustrer l'étude de l'appropriation appliquée à une politique environnementale particulière, celle des réserves naturelles nationales, voici une définition du géographe Guy Di Méo (2014) sur la notion de territoire, en tant qu'espace vécu : « ce sont des portions d'espace socialisées, affectées à des usagers multiples et investies de nombreuses valeurs contradictoires ». L'étude de l'appropriation d'un territoire, c'est l'étude de ses usages, des valeurs qui y sont investies, des liens qui y sont tissés par différents acteurs, des rapports sociaux qui en dépendent.

Une réserve naturelle est un espace délimité, implanté spatialement et physiquement sur un site comprenant des espèces et des ressources naturelles particulièrement importantes, qu'il convient de soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader. Cette soustraction limite les activités humaines implantées sur la réserve naturelle, sans toutefois les interdire catégoriquement. Cette nuance est trop peu connue ou trop peu perçue : les réserves naturelles sont souvent perçues comme des espaces intégralement fermés à l'Homme et à ses usages, comme des espaces coupés de la vie humaine, des espaces « sous cloche », des espaces « sauvages », abandonnés à la Nature. Cette représentation ne correspond pas à la réalité, puisque les réserves naturelles sont des espaces gérés dans un objectif de protection des milieux et des espèces (et plus largement dans un objectif de préservation de la biodiversité pour assurer la continuité de la vie, y compris humaine) : une gestion qui inclut des interventions, des travaux, de l'entretien... Et qui peut s'adosser à

différentes activités humaines (agricoles, d'élevage, de pêche...). Ce périmètre de protection n'est donc coupé de son territoire que dans la représentation des acteurs qui ne voient pas la vie et les activités qui s'y déroulent. Une réserve naturelle, bien qu'espace aux usages réglementés, est un espace qui conditionne et influe également les usages du territoire périphérique au périmètre fermé de la réserve.

Cet espace réglementé, ayant transformé le territoire de la population locale et s'imposant comme un nouvel acteur tant de l'aménagement du territoire local que de la protection de l'environnement, suscite des prises de conscience, des réactions, des positionnements. Au-delà du sentiment de dépossession de leur territoire par la mise en place de la réserve naturelle, les acteurs locaux peuvent tisser des liens, des échanges avec les gestionnaires. C'est là que commence l'appropriation de la réserve.

La littérature expose des cas détaillés de rejets des aires protégées par la population locale qui peuvent entraîner l'échec des projets de montage d'aires protégées ou bien considérablement limiter son impact sur la protection de l'environnement ou bien encore ralentir la concrétisation de son installation. Considérant ces cas de rejets, sources de problèmes difficiles à gérer pour les gestionnaires des sites, la recherche s'intéresse depuis peu aux modalités d'installation et d'accueil des aires protégées, aux facteurs de l'ancrage optimisé des aires protégées (A.Maréchal)

4. L'ancrage territorial de la réserve, entre appropriation des acteurs et intégration sur le territoire

L'**ancrage** est le processus qui caractérise l'installation et le développement d'une réserve géographique sur un territoire, auprès d'une population. Ce processus est décliné en deux volets : l'appropriation de la réserve par la population locale, et l'intégration de la réserve au territoire.

L'**appropriation** est la part du processus d'ancrage qui dépend exclusivement des acteurs du territoire. L'étude de l'appropriation permet de mettre en lumière l'adaptation des représentations et des usages des acteurs locaux à l'évolution du contexte local, mais aussi la transformation de la place et du rôle de cette réserve à partir des représentations et usages de ces acteurs locaux.

L'**intégration** de la réserve au territoire fait partie du processus d'ancrage : il s'agit de la faculté de la réserve naturelle à réussir à s'intégrer au territoire, à agir pour renforcer sa place et son rôle au sein de ce territoire mais également pour appuyer et contrôler l'appropriation de la réserve par les acteurs locaux.

Ce processus d'ancrage (*Figure 32*), s'il est positif, peut déboucher sur des bénéfices communs, partagés par la réserve (qui voit son statut conforté, renforcé) et par les acteurs locaux (qui bénéficient d'un nouvel outil de développement / valorisation territoriale).

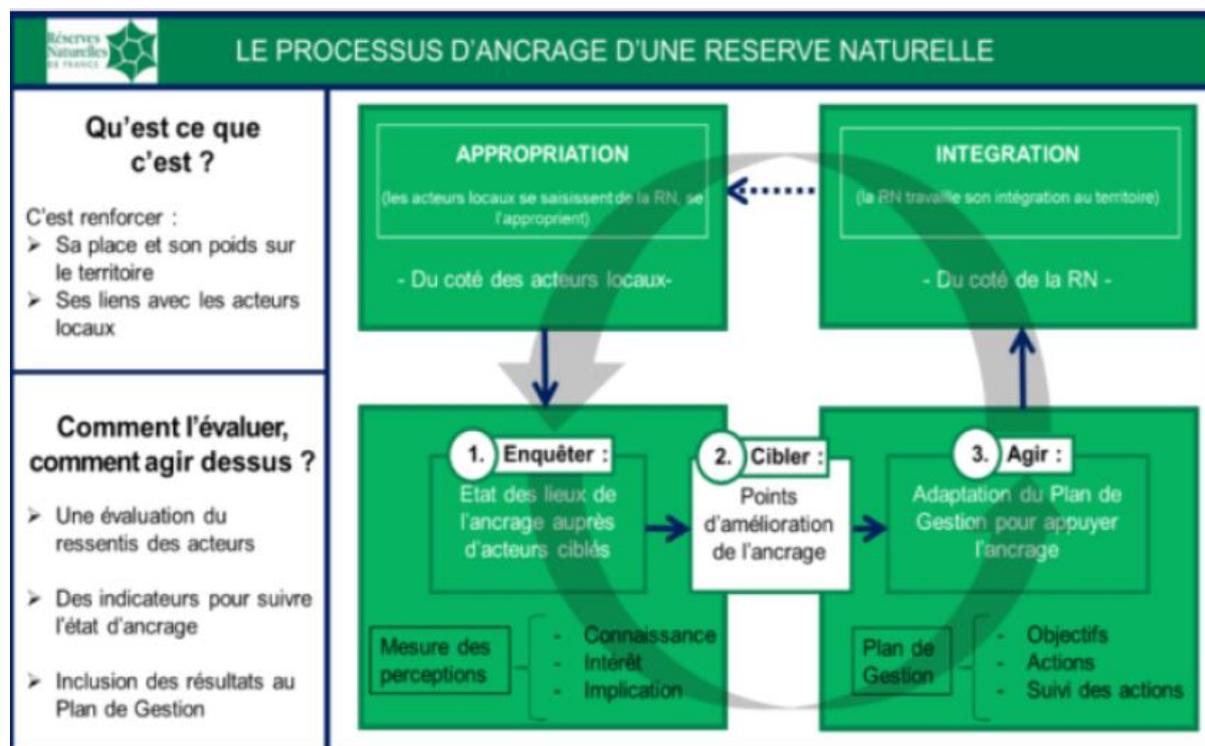


Figure 32 : Processus d'ancrage d'une réserve naturelle © RNF

L'étude de l'ancrage d'une réserve naturelle consiste donc en l'étude des différentes représentations que la population locale développe à propos de la réserve

- **Le rôle et la place de la réserve naturelle sur le territoire** : état des lieux le plus exhaustif possible à partir des témoignages, des ressentis diversifiés et contrastés d'un panel d'acteurs choisis.
- L'importance et l'utilité de la réserve naturelle en tant qu'**outil de protection de l'environnement**, reconnues par le panel d'acteurs
- La force de « l'aura » dégagée par la réserve naturelle : une aura de sensibilisation, d'éducation à de meilleures pratiques d'exploitation des ressources naturelles ou d'usages de loisirs de la nature, de connaissances sur l'environnement. Cette aura, qui peut prendre différentes formes et véhiculer différents impacts positifs auprès de la population locale, est une partie de ce qui est appelé « **l'effet réserve** ». Cet effet regroupe tous les bénéfices et les impacts positifs des réserves naturelles pour les acteurs du territoire.
- La capacité de la réserve naturelle à **fédérer une multitude d'acteurs**, qui vont adhérer au projet de protection proposé par la réserve naturelle, vont le soutenir voire y contribuer, et surtout vont devenir des acteurs sensibilisés capables de peser à leur tour sur la sensibilisation auprès de son réseau d'acteurs. Pour expliciter le processus de fédération des acteurs tel que décrit par Clara Terville (2013) dans son travail de thèse, le processus comprend 4 étapes :
 - **L'accumulation de connaissances** sur le site protégé (son identité, sa gestion, ses intérêts)
 - L'apparition d'une forme de **reconnaissance** (et de respect) pour l'existence du site protégé et le travail qui y est accompli.
 - La **diffusion de la connaissance** auprès du réseau d'influence de l'acteur (démarches, messages, bonnes pratiques).
 - Le **partage** de l'idéologie et de la vision du territoire défendu par la réserve naturelle (la culture, les objectifs de protection/de gestion, la vision du territoire et de ses jeux). A ce stade, l'acteur est complètement fédéré.

Un état des lieux de l'ancrage d'un territoire permet de connaître les positionnements des acteurs locaux pour la réserve naturelle : leurs représentations, leurs critiques. Pour des acteurs proches de la réserve naturelle mais aussi pour des acteurs en liens indirects. Cette connaissance est bien sûr déjà acquise en partie par l'équipe de gestion.

Pour évaluer l'état des lieux de l'ancrage, cette méthodologie utilise les mêmes matériaux que Clara Therville (2013) pour qualifier les positionnements des acteurs par rapport aux réserves naturelles et que S.J. Krieger (2016) pour qualifier les différentes appropriations possibles des politiques environnementales par les acteurs locaux.

Nous mesurons l'ancrage d'une réserve naturelle au travers de trois dimensions :

- Le niveau de **connaissance** détenu par les acteurs locaux à propos du site, sur les éléments principaux que la réserve a besoin de faire connaître (missions, réglementation, périmètre...).
- Le niveau **d'intérêt** des acteurs locaux pour ce que représente pour eux le site : l'intérêt peut être positif ou négatif, du sentiment de contrainte au sentiment d'enrichissement : il s'agira de comprendre les raisons de ces ressentis.
- Le niveau **d'implication** des acteurs locaux. L'implication commence par un simple soutien ou positionnement moral et peut prendre la forme d'un appui financier, matériel, technique, bénévole

Chacune de ces catégories regroupe un certain nombre d'indicateurs qui permettent d'évaluer point par point l'état d'ancrage d'une réserve. Réalisé par une personne extérieure à l'espace naturel protégé, le diagnostic d'ancrage territorial vise à apporter aux gestionnaires un état de référence puis des recommandations pour améliorer l'intégration du site sur son territoire et mieux en comprendre les interactions.

Cette méthodologie est construite sur des analyses qualitatives à partir des entretiens apportés par les acteurs du territoire qui gravitent autour de la réserve. Dans un souci de correspondance entre les résultats de cette méthodologie et les Plans de gestion des réserves naturelles, cette méthodologie propose une transcription des résultats qualitatifs sous forme d'indicateurs et de quelques valorisations graphiques d'ordinaire davantage utilisées dans les études quantitatives : mais ne nous y trompons pas, la valeur de cette méthodologie réside dans les analyses qualitatives. Les indicateurs ne sont qu'une trame qui permet un suivi dans le temps, une reproductibilité comparable de réserve en réserve, et une certaine lisibilité pour les équipes de gestion des réserves. (A.Maréchal, 2021)

A présent, les gestionnaires sont proactifs dans la recherche d'outils leur permettant de travailler à leur ancrage territorial. Plusieurs objectifs des gestionnaires réalisant une étude d'ancrage sur leur site émergent alors :

- Caractériser au travers d'indicateurs neutres l'état de l'ancrage de la réserve afin de pouvoir l'analyser, en discuter, travailler à son amélioration
- Identifier les positionnements des acteurs clés du territoire, ainsi que les points de blocage
- Valoriser auprès des acteurs institutionnels les indicateurs d'un ancrage optimisé de la réserve
- Identifier des pistes d'objectifs et actions à intégrer au plan de gestion de la réserve
- Identifier les idées reçues
- Identifier de nouveaux enjeux, de nouveaux jeux d'acteurs
- Suivre l'évolution de l'état d'ancrage à 10 ans

En parallèle de ces objectifs, la réalisation d'une étude d'ancrage peut avoir des effets à moyen long terme non négligeables pour la réserve. Parmi ceux-ci :

- Légitimer le rôle et le poids territorial de la RNN par la reconnaissance de son ancrage optimisé au sein du réseau d'acteurs locaux
- Promouvoir la RNN et ses efforts d'intégration
- Promouvoir les choix de gestion de la réserve
- Modifier les comportements et le positionnement (en faveur de la biodiversité) des acteurs locaux
- Dynamiser le dialogue social avec les acteurs locaux

Partant du principe qu'un ancrage territorial optimisé est nécessaire à la bonne conduite de ses actions, l'association Titè souhaite pouvoir prendre du recul sur la représentation et l'intégration de la réserve dans le paysage local. Une réserve ne pouvant pas fonctionner déconnectée du territoire, il importe à l'association de mieux évaluer son image. En effet, au début du diagnostic, lors d'une discussion avec la femme d'un pêcheur, où je lui expliquais l'étude, elle m'a assuré que « c'était très bien de prendre plus en compte les gens car ce n'est pas toujours le cas et après les gens ne sont pas toujours contents ».

5. Adaptation de la méthodologie issue de Réserves Naturelles de France (RNF) pour une étude sur la RNN de La Désirade

a. Fonctionnement des indicateurs gradués de la méthodologie RNF

L'enquête qualitative et quantitative à vocation opérationnelle du protocole RNF correspond à 33 Indicateurs regroupés en 4 grandes parties : Connaissance, Intérêt, Implication, et Bilan. Elle a été élaborée à partir de réflexions dans la thèse de Clara Therville sur l'acceptation (l'intérêt) et l'appropriation (connaissance/implication). Chacune de ces catégories est composée de plusieurs indicateurs proposés dans un premier temps par le bureau d'études Actéon, un bureau suisse de conseil et de recherche, créé en 2018, spécialisé dans l'appui au développement et à la mise en œuvre de stratégies et politiques de l'environnement. Ces indicateurs ont ensuite été réajustés par Anatole Maréchal, chargé de mission Ancre Territorial au sein de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Le nombre de questions et leur formulation, parfois ouvertes parfois fermées, amènent à appréhender l'enquête à partir d'un questionnaire. Cela permet de répondre à des enjeux opérationnels :

- Compléter les indicateurs d'évaluation de l'ancrage par des réponses cadrées et graduées.
- Constituer une base de données pour l'ensemble des réserves, projet en construction avec le futur observatoire RNF
- Proposer un outil répondant aux exigences d'un Plan de Gestion (indicateurs normés d'évaluation d'échelle 1 à 5 pouvant être reconduits dans un temps long).

Les démarches qualitatives et quantitatives traditionnellement séparées dans les sciences humaines sont ici présentées dans le même outil. Selon Goeldner Gianella, l'entretien comme le questionnaire ont pour objectif commun de « recueillir les perceptions et les représentations » (Goeldner Gianella et al, 2010). Ces éléments sont captés à l'échelle individuelle avec la nécessité d'entretien, mais relèvent de structures collectives auxquelles le questionnaire permet d'accéder.

Or, cette enquête ne peut se contenter d'être sous forme de questionnaire. Elle correspond aussi à une méthode d'entretiens afin d'aller au-delà de l'information brute pour s'intéresser aux représentations des acteurs. Cette dynamique complémentaire entre l'information et l'explication de cette information est envisageable uniquement dans une dynamique d'entretiens. Les relances portant notamment sur le ressenti, les usages, la fréquentation de la réserve sont nombreuses au cours de l'échange, d'une durée moyenne de 1h30.

Pour autant les avantages de cette combinaison entraînent aussi des biais. L'échantillon des acteurs à rencontrer est limité à 40 (pour 1h30 d'entretien par acteur en moyenne), il est déconseillé par la Commission TDD de rencontrer plus d'acteurs au risque de s'engouffrer dans une analyse qui prendrait trop de temps non nécessaire dans ce genre d'étude où plus d'entretiens n'amènent pas à plus d'informations. En revanche, il est préférable de rencontrer au minimum 30 acteurs sans quoi l'analyse risque de passer à côté d'enjeux importants. L'objectif n'est donc pas de mettre en avant seulement des résultats chiffrés des différents acteurs mais de disposer des discours et des ressentis de certains acteurs choisis pour leurs caractéristiques particulières. La formulation des questions ne permet pas d'enclencher un long discours de la part des enquêtés, et le passage par des relances est nécessaire. Il est tout de même important de rappeler que les données récoltées ne sont pas mobilisées comme élément final ; la notation des indicateurs et les graphiques qu'ils permettent d'établir font office de soutien à l'analyse.

Cette méthodologie a été construite à partir d'une base préexistante construite et partagée par RNF (Commission Territoires et Développement Durable), début 2017. Cette base prenait la forme d'une grille d'évaluation de l'ancrage à partir de données factuelles, de dires de gestionnaires et de quelques témoignages d'acteurs locaux. Ce premier outil proposait une base de réflexion sur la manière de construire une évaluation de l'état d'ancrage : à partir d'une sémiologie graduée, adaptée à l'évaluation de l'ancrage.

Les indicateurs de cette base possèdent tous une graduation sur 5 degrés : du « moins bon » au « meilleur » état d'ancrage estimé pour chaque indicateur. Les réponses des acteurs aux indicateurs sont comparées à cette graduation et notées en conséquence. C'est grâce à cette grille qu'il est possible de passer de la donnée texte à la donnée chiffrée. Cette translation est délicate à réaliser et requiert une grande attention : tant pour l'interprétation et la qualification des réponses des acteurs que pour la construction de la graduation. Selon la graduation choisie, l'indicateur peut révéler un état d'ancrage plus ou moins optimisé : cette estimation est laissée au jugement de l'enquêteur, d'où l'importance de prendre le temps d'examiner toutes les réponses et de tester au fur et à mesure différentes possibilités de graduation. (A.Maréchal, 2021)

Pour illustrer ce fonctionnement, le tableau expose les valeurs mesurées et la graduation choisie dans l'[Annexe 1](#).

Les résultats et données sont classés dans trois catégories d'indicateurs de l'état d'ancrage de la réserve comprenant eux-mêmes plusieurs indicateurs :

- La catégorie des indicateurs de **connaissance** visant à évaluer l'état de connaissance de la réserve par les acteurs (**10 indicateurs**)
- La catégorie d'indicateurs **d'intérêt** évaluant l'état de l'intérêt de la réserve par les acteurs (**11 indicateurs**)
- La catégorie d'indicateurs **d'implication** évaluant l'état des implications (positives ou négatives) des acteurs pour la réserve (**10 indicateurs**)
- La partie **bilan / synthèse** (**2 indicateurs**)

b. Adaptation de la méthode au territoire

A partir de cette définition de l'ancrage territorial, l'étude s'est déroulée sur **7 mois**, dont :

- **1 mois** de préparation
- **6 mois** de récolte de données par entretiens semi directifs auprès de **28 acteurs** du territoire (**27 entretiens réalisés**)
- **2 mois** de traitement des données, d'analyse, de rédaction et de discussion
- La restitution auprès des acteurs qui s'est déroulé **le 02 septembre 2022** à La Désirade

Cette organisation révèle une posture de travail en constante adaptation à partir des éléments déjà travaillés. Ainsi, l'adaptation de la base de données défini par la méthodologie RNF s'est réalisée au cours des différents entretiens, prises de notes, et identification des profils cognitifs qui l'ont modifiée et réajustée.

L'étude d'ancrage présente un calendrier prévisionnel (*Figure 33*) qui permet de s'organiser face aux grandes étapes de l'étude. Ce calendrier est une estimation qu'il convient d'adapter suivant les éléments rencontrés.

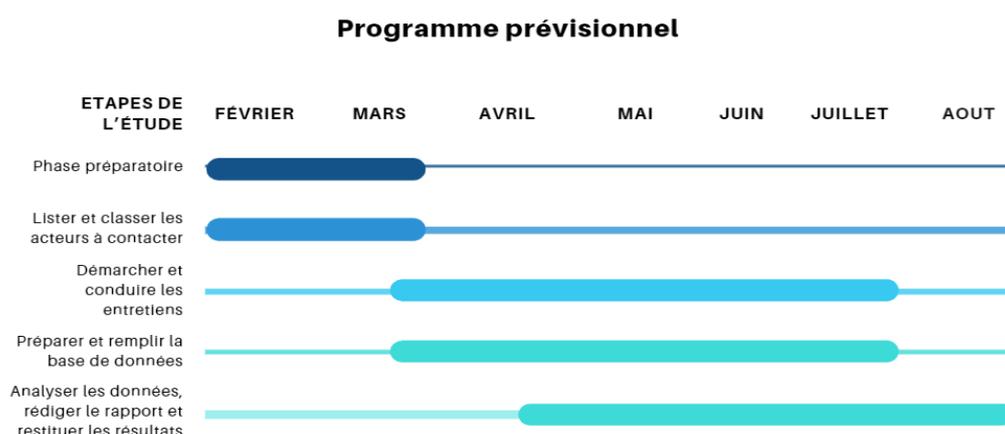


Figure 33 : Programme prévisionnel de la réalisation de l'étude sociologique

Phase préparatoire

L'ancrage d'une réserve naturelle est avant tout un processus dynamique en constante évolution. Le diagnostic de l'ancrage permet d'évaluer l'appropriation de la réserve naturelle par les acteurs locaux. Il est donc nécessaire de revenir sur la création de la RN, sur son installation sur le territoire, sur l'évolution de ses liens avec les acteurs locaux et des perceptions associées etc. Pour cela, un **travail bibliographique** ainsi que des **discussions** avec les cogestionnaires sont primordiales. La lecture du Plan de gestion de la RN et des rapports d'activités sont indispensables pour comprendre le contexte, les enjeux et les objectifs de la RN. Il est aussi nécessaire de se procurer une majorité de travaux antérieurs réalisés. Ayant déjà réalisé un DAT l'année dernière, les contacts étaient déjà établis ; d'une part avec Anatole Maréchal, ancien référent de l'outil ancrage territorial de RNF, d'autre part avec Katia Daudigeos, nouvelle référente. Les autres contacts locaux m'ont été transmis par la conservatrice Sophie LE LOC'H, Léa SEBESI, chargée de mission scientifique et technique, ainsi que tous les gardes, Alain SAINT AURET, Roby BERCHEL, Jean-Claude LALANNE, Christophe SAINT AURET et Thomas CESAIRE puis par la suite par les locaux eux-mêmes. Pour illustrer cela, lors d'une discussion avec un couple de l'île d'Yeu en vacances à La Désirade, ils me conseillaient d'aller voir la responsable du gîte dans lequel ils avaient séjourné. C'est un conseil que partageait aussi Nathalie BORDY de l'Office de Tourisme, une désiradienne. Après concertation avec l'équipe, c'est ainsi que nous avons obtenu un nouveau contact pour l'étude.

Dans un deuxième temps, suite à ce travail de bibliographie qui permet de comprendre le contexte global de la réserve, l'objectif est d'établir le **socio écosystème de la réserve** et de mobiliser des personnes ressources sur la méthodologie. Il est nécessaire de prendre connaissance de toutes les activités sur ou en périphérie immédiate de la réserve, de tous les types d'acteurs et d'enjeux qui gravitent autour de la réserve. Cette appréhension du socio écosystème s'est révélée être très rapide et efficace puisque nous avons commencé l'étude en assistant à une mission de 4 jours à Petite Terre ainsi qu'une visite de La Désirade avec Alain SAINT AURET, garde chef depuis plus de 22 ans à l'Association Titè. Cela nous a permis de nous familiariser avec le territoire et d'identifier une partie des acteurs qui permettent de structurer l'enquête.

Par ailleurs, nous aussi gagné beaucoup de temps en analysant les différents acteurs du territoire avec la conservatrice de la réserve qui connaît très bien le territoire et qui m'a directement aiguillé vers les acteurs clés à contacter. Par cet intermédiaire, nous n'avons pas eu à rechercher et identifier l'intégralité des acteurs. Le contexte territorial particulier insulaire mène aussi à un nombre réduit d'acteurs présents sur l'île, un élément qui m'a aussi permis de gagner du temps et de passer plus rapidement et efficacement aux entretiens.

Lister et classer les acteurs à contacter puis préparer la base de données

Cette étape de classification des acteurs participant à l'enquête est déterminante pour l'analyse des résultats et les conclusions du rapport. Elle fait suite à la définition du socio-écosystème et l'identification des acteurs et enjeux déterminants. C'est pourquoi le temps passé au choix des acteurs et à la définition des groupes d'acteurs est important. Ce listing regroupait 80 noms. L'objectif n'est pas de rencontrer toutes ces personnes mais de cibler les 35 plus importantes. Ces acteurs doivent être un acteur clef du territoire, c'est-à-dire un acteur qui a un potentiel impact sur la réserve, de par ses activités, son discours ou son positionnement, ou un acteur qui est lui-même impacté par la réserve. Comme indiqué plus haut dans la méthodologie, il est déconseillé de réaliser plus de 35 entretiens, au risque de perdre trop de temps dans la conduite des entretiens et leurs analyses. En revanche, il est tout de même préférable de rencontrer au minimum 30 acteurs pour éviter de passer à côté d'enjeux importants.

Les acteurs ont ensuite été classés dans des groupes d'acteurs : **Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation, Partenaires, gestionnaires et techniciens, Partenaires, gestionnaires et techniciens, Exploitants professionnels des ressources naturelles, Membres du CCG**. Un même acteur peut avoir plusieurs casquettes et être intégré à plusieurs groupes d'acteurs.

Cette phase de choix des acteurs à contacter s'est faite en concertation. Dans un premier temps, nous nous sommes accordés avec ma tutrice et la conservatrice possédant un annuaire de contacts conséquent. Dans un deuxième temps, nous avons pu récupérer les numéros de téléphone sur place grâce aux locaux. Cette phase s'est avérée plus lente étant donné qu'une période d'acceptation a été nécessaire. Une fois cette période passée et les premiers entretiens avec les locaux, ce sont ces derniers qui me transmettaient ensuite les numéros et qui me conseillaient de rencontrer telle ou telle personne.

Démarcher et conduire les entretiens

Une fois la liste des acteurs à interroger établie, il est nécessaire de contacter les acteurs pour convenir de rendez-vous. Il est important de prendre contact rapidement avec eux pour optimiser l'organisation des rencontres de manière à ne pas perdre trop de temps. Le contexte insulaire ne favorise pas non plus ce gain de temps. Étant logée à La Désirade, il a aussi fallu s'organiser pour réaliser les entretiens en Guadeloupe avec les institutionnels. Ces entretiens ont été priorités afin d'avoir ensuite le temps de réaliser ceux avec les désiradiens. Une phase d'entretiens qui a demandé aussi beaucoup d'adaptabilité notamment à leur emploi du temps. Les entretiens semi-directifs suivent donc un guide d'entretien qui s'inspire de la méthodologie d'ancrage territorial RNF. (Annexe 3) Après chaque entretien, les prises de notes sont mises au propre et la base de données est complétée rapidement afin de conserver un maximum d'informations qualitatives et quantitatives.

Analyser les données et rédiger le rapport

Si cette étude est basée sur la notation d'indicateurs d'état, il est nécessaire de garder en tête que l'objectif de l'étude est d'arriver à un rapport comportant des analyses qualitatives argumentées et construites à partir des représentations des acteurs rencontrés. Nous nous appuyerons sur les indicateurs de la méthode RNF mais l'analyse des entretiens nous permettra d'approfondir et d'explicitier l'analyse des représentations. Concernant l'analyse de données, il est nécessaire de se baser sur des profils cognitifs expliqués ci-dessous pour identifier le positionnement des acteurs.

La définition des profils cognitifs, tels que définis et construits par Clara Therville (2013) dans son travail de thèse, permet de situer les acteurs rencontrés à partir de la synthèse de leurs représentations du rôle et de la place de la réserve naturelle sur leur territoire. Visualiser le partage des taux des différents profils (contraint, environnemental, territorial, fédéré) permet de suivre l'évolution de l'acceptation globale et du soutien dont peut bénéficier la réserve naturelle parmi les acteurs du territoire. Ces profils cognitifs seront donc utilisés par l'enquêteur dans cet objectif. Les résultats des indicateurs d'évaluation vont ensuite permettre de préciser cette vision générale de l'appréhension de la place de la RNN.

Clara Therville (2013) a identifié 4 profils cognitifs différents, dont voici les définitions complètes :

Le profil des **contraints** regroupe l'ensemble des acteurs qui perçoivent un bilan négatif de la balance contraintes/avantages liée à la réserve naturelle, et qui sont souvent les opposants déclarés, ou au moins latents à la réserve naturelle. Ils sont généralement en situation de réactance vis-à-vis de la réserve naturelle, c'est-à-dire de rejet et de tension, voire de conflit ouvert avec ses gestionnaires. Au mieux, ils se méfient de la réserve naturelle. Dans les situations les plus conflictuelles, la réserve naturelle ne présente à leurs yeux aucun avantage, elle est « inutile ». Les contraintes dominent largement, et elles sont généralement d'ordre financier et réglementaire. Il est intéressant de noter qu'en cas d'opposition franche, cette représentation de l'inconvénient réglementaire s'exprime de manière pessimiste en anticipant des changements futurs. Les contraints sont le plus souvent des usagers ou d'autres acteurs du territoire en situation de rejet à la fois cognitif, affectif et conatif. Ils ressentent généralement une balance négative des coûts et bénéfices à titre individuel, et se projettent souvent de même à l'échelle du collectif. Les intérêts de ces acteurs et les rapports de force qui les défavorisent conduisent à une situation de conflit qui peut être de voisinage, d'usage, d'aménagement ou encore d'accès selon les cas. C'est la combinaison de ces deux éléments qui amène les acteurs à affirmer des représentations de type contraints.

Le profil des **territoriaux** regroupe des acteurs en situation de pseudo neutralité, ce qui peut se traduire par des positions abstentionnistes et passives (aucun inconvénient, aucune contrainte) ou de balance des avantages et des contraintes très dépendantes du contexte territorial. On tolère au départ, puis on accepte l'espace protégé, en reconnaissant la manière dont il représente des contraintes ou des ressources face aux enjeux territoriaux. Le type d'avantages et de contraintes perçus est fortement lié au territoire. Dans un contexte touristique (réserve naturelle d'Eyne, réserve naturelle du sillon, et secondairement, réserve naturelle de Chérine, réserve naturelle des aiguilles et de Sixt), les réserves naturelles contribuent à l'attrait touristique, mais présentent des inconvénients de sur-fréquentation. Dans un contexte périurbain (réserve naturelle de Séné, réserve naturelle de la petite Camargue et secondairement réserve naturelle des aiguilles et réserve naturelle des coussouls), les réserves naturelles présentent des avantages liés au cadre de vie, au poumon vert, et des inconvénients liés au gel du foncier et à l'encadrement du développement urbain. L'adhésion n'est pas vraiment cognitive ou affective. Elle relève plutôt de l'adaptation, de l'opportunisme et de l'admission. Les situations d'imposition pour les acteurs du territoire sont admises dans les situations de faible recouvrement entre enjeux territoriaux et réserve naturelle, avec peu d'intérêts en jeu, et donc avec un faible potentiel conflictuel, comme c'est le cas dans le Nord Pas de Calais. A fur et à mesure des DAT, les définitions ont été affinées, il existe maintenant une distinction chez les territoriaux :

- **Territorial intéressé** : Partage un ou plusieurs enjeux avec la réserve, qui induisent une implication de l'acteur vis-à-vis de la réserve. Cette implication prend la forme d'un soutien occasionnel, car l'acteur est sensible aux objectifs de la réserve. De plus, la réserve peut se révéler être la source d'un partenariat intéressant, à développer ou pérenniser. Cet acteur peut progressivement devenir un acteur « Fédérateur » de la réserve.
- **Territorial désintéressé** : N'a pas ou peu d'intérêt vis-à-vis de la réserve ou de ses enjeux. Adopte une posture de retrait, de neutralité. N'apporte aucun appui, mais aucune menace non plus. Ne maîtrise pas bien les éléments du contexte de la réserve.

Le profil des **environnementaux** regroupe les acteurs convaincus par les objectifs de conservation de la nature, et plus ou moins indifférents aux enjeux territoriaux. Le soutien est à la fois cognitif, affectif et conatif, mais leur vision du monde se concentre autour de la réserve naturelle et de ses objectifs, sans aller vers une démarche territoriale et intersectorielle. Les avantages perçus sont la conservation de la biodiversité, la reconnaissance et l'intégration des enjeux environnementaux à l'échelle du territoire. Les contraintes sont liées à l'insuffisance des mesures mises en place et à la nécessité de compromis territoriaux perçus négativement vis-à-vis des enjeux de conservation. La balance avantages/inconvénients est souvent positive, l'adhésion et l'identification à la réserve naturelle sont évidemment importantes. De même que pour les territoriaux, des nuances sont apparues chez les environnementaux :

- **Environnementaux spécialistes** : ce sont des acteurs disposant de compétences fortes sur la thématique de l'écologie ou de l'aménagement du territoire, du fait de leurs activités professionnelles ou bien associatives. Ces acteurs disposent d'une vision du territoire centrée sur les enjeux environnementaux qui s'appuie sur des arguments scientifiques et/ou une expérience solide.
- **Environnementaux amateurs** : également centrés sur les enjeux environnementaux mais ne disposent pas des connaissances techniques ou bien de l'expérience permettant d'argumenter solidement leur vision du territoire.

Il existe un quatrième profil à cheval entre les profils territoriaux et environnementaux : il s'agit des **fédérés**, c'est-à-dire des acteurs porteurs d'une vision fédératrice entre le positionnement des acteurs territoriaux et celui des acteurs environnementaux. Avec l'actualisation des termes, nous parlerons maintenant d'acteurs **fédérateurs**. En effet, le terme de fédéré est source de confusion car il peut laisser penser que les acteurs sont fédérés à la réserve, et non au territoire : ce qui complique la compréhension de la notion. Le terme de fédérateur permet de mieux visualiser le fait que ces acteurs tentent de faire la part des choses entre les enjeux défendus par chacun des différents groupes d'acteurs. Les fédérateurs adhèrent au projet de réserve, et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation de la biodiversité, de développement « harmonieux » du territoire, mais également compte tenu des enjeux territoriaux identifiés auparavant (enjeux de développement touristique, de cadre de vie, identité et patrimoine). Ils reconnaissent également les inconvénients liés aux compromis, aux recouvrements et au potentiel conflictuel en termes de voisinage, d'usages, d'aménagement ou d'accès, mais acceptent ces contraintes et tentent de les atténuer.

Restituer les résultats

Lorsque les principaux résultats d'analyse sont dégagés, il est désormais possible de les restituer. D'abord à l'équipe de la réserve mais ensuite à tous les acteurs interrogés pour leur faire parvenir les résultats de l'étude. Une synthèse est donc présentée lors d'une réunion où tous les acteurs sont conviés.

c. Des biais méthodologiques ; des données quantitatives visuelles à nuancer

Comme tous les travaux scientifiques, cette étude comporte des biais, classiques et propres aux travaux construits sur des enquêtes sociologiques.

Des indicateurs ont été créés pour chacune des trois catégories de l'ancrage : Connaissance, Intérêt, Implication. L'agrégation de tous ces indicateurs entre eux permet d'avoir une représentation globale de chacune de ces 3 catégories. Attention cependant : les indicateurs ne sont jamais le reflet exact de la réalité : ils ne permettent que de guider l'analyse des résultats en s'appuyant sur des données chiffrées et sur des graphiques visuels. Bien que chaque indicateur ait été calibré avec une certaine exigence en termes de précision, il existera toujours une marge d'erreur dans la notation des indicateurs. Cette marge d'erreur est due à plusieurs facteurs :

- D'une part la notation effectuée par l'enquêteur qui doit parfois user de subjectivité (bien que justifiée dans son argumentation rédigée)
- D'autre part la graduation même de l'indicateur qui a ses limites

Il convient d'insister sur le fait qu'il n'est pas possible de réduire un individu à un profil, un groupe d'acteurs, une catégorie de profil cognitif ou toute autre classification : un individu est toujours plus complexe que les cases qu'on peut lui prévoir. De plus, les représentations de chaque acteur sont le reflet de sa parole à un instant donné, dans un état donné, avec le cadre construit qui lui était proposé : si l'entretien est une source riche en données, il n'est ni possible ni souhaitable de se servir de ces entretiens pour juger les individus. De plus, les entretiens sont livrés dans un cadre d'anonymat qui protège les participants de toute exposition (hors équipe d'enquête et sauf si autorisation de diffusion des acteurs rencontrés).

Comme dans toute étude sociale construite sur des données qualitatives, il existe une marge d'erreur dans l'analyse. Cette marge d'erreur existe malgré tout le sérieux de l'analyse qualitative et de l'appui sur les indicateurs d'état : cette étude livre des conclusions qui doivent servir de point de départ à des réflexions, à des discussions avec l'équipe de gestion ainsi qu'avec les acteurs du territoire. Les indicateurs, aussi solides qu'ils soient, restent de simples indicateurs : ils ne révèlent pas un état exact et ne reflètent individuellement qu'un petit aspect des représentations de chaque groupe d'acteurs.

Bien que l'essence des études d'ancrage consiste en une analyse qualitative, la méthodologie utilisée s'appuie en partie sur une base de données quantitatives qui donne lieu à divers exercices d'habitude utilisés dans les études quantitatives (graphiques synthétiques, corrélations...). Il n'est pas possible de réaliser un réel exercice statistique car l'échantillon des acteurs locaux ne peut pas être représentatif, ni de la population dans sa globalité ni des

différents groupes d'acteurs rencontrés. Ces acteurs apportent un discours qui ne concerne qu'eux-mêmes : ces discours permettent à l'enquêteur de tirer des pistes de réflexions et des analyses très utiles au gestionnaire : mais il n'est pas possible d'en tirer une quelconque représentativité.

Les indicateurs choisis pour l'évaluation de l'ancrage, bien que nombreux et diversifiés, ne sont pas parfaitement exhaustifs. Ils sont prévus pour dresser un état suffisamment complet de l'ancrage pour pouvoir l'évaluer mais bien sûr il serait toujours possible de trouver de nouveaux indicateurs. Pour cette étude de cas, nous estimons que le nombre et la qualité des indicateurs prévus est satisfaisant : les acteurs rencontrés, s'ils sont choisis et limités en nombre, représentent une diversité de professions, de statuts et d'entretiens qui permet de dresser un portrait complexe des représentations existant à l'égard de la réserve naturelle.

Les participants à l'enquête sont relativement peu nombreux : avec environ 20 entretiens enregistrés et pris en compte, il est délicat de travailler de manière quantitative et statistique sur les notations. A noter également que dans chaque groupe d'acteurs, le poids du groupe total peut être biaisé par certains individus hors normes. Les spécificités de chacun peuvent influencer fortement le profil des groupes : il convient de contrebalancer ces résultats par une connaissance approfondie des éléments qualitatifs récoltés en parallèle, et d'indiquer des biais d'analyse dans la rédaction du rapport.

Parmi les acteurs rencontrés, la majorité sera probablement des acteurs « à casquettes » : représentants de groupes d'individus, professionnels en lien avec la gestion des milieux, etc. Ce qui n'est pas un problème en soi mais il faudra bien savoir demander à chaque individu de répondre en tant que telle ou telle structure, et faire la part de ce qui est dit avec telle ou telle casquette. Ce choix de démarcher les acteurs clés du territoire permet d'avoir une vision très riche de tous les enjeux politiques, stratégiques, économiques qui peuvent toucher la réserve. En revanche, cela laisse de côté les représentations du grand public en tant que riverains « lambda » : représentations qui sont tout aussi importantes mais qui font l'objet d'un autre travail. (A.Maréchal, 2021)

PARTIE 2 - Le Diagnostic d’Ancrage Territorial (DAT) appliqué au territoire de la RNN de La Désirade

Le territoire est animé par une multitude d’acteurs qui contribuent au développement territorial et leur prise en compte dans la gestion des espaces est indispensable. Elle permet de mettre en place des actions qui répondent au mieux aux besoins et attentes du territoire et des personnes qui l’animent.

I - 27 entretiens réalisés et 28 personnes enquêtés

Le territoire est animé par plusieurs acteurs, qui sont des gestionnaires, des propriétaires et résidents, des représentants des collectivités locales, des professionnels du tourisme, du nautisme, de la pêche et de la restauration. Toutes ces personnes contribuent au développement territorial et la prise en compte de leur avis par l’intermédiaire d’enquête public dans la gestion des espaces vécus et naturels est indispensable. Elle permet de mettre en place des actions qui répondent au mieux aux besoins et attentes du territoire et des personnes qui l’animent.

La méthodologie RNF conseille de réaliser entre 35 à 40 entretiens. Cependant, bien que l’étude soit complète, nous arrivons à **27 entretiens et 28 personnes rencontrées**. Ce nombre d’entretiens s’explique de plusieurs manières et n’impacte en aucun cas l’étude.

Tout d’abord, le contexte de double insularité augmente la difficulté de l’organisation des entretiens. Pour réaliser les entretiens en Guadeloupe, plus particulièrement avec les partenaires et institutions, il était nécessaire de venir loger quelques jours en Guadeloupe et de placer des rendez-vous avec ces derniers. L’organisation de ces entretiens s’est déroulée, bien qu’il fallût optimiser le temps de présence, étant logée à La Désirade.

Par ailleurs, en ce qui concerne les désiradiens, bien que très adaptables à leur emploi du temps (*Figure 34*), ce fût extrêmement compliqué, avec certains, d’obtenir un entretien. Il reste d’ailleurs des entretiens non réalisés pour ces raisons. Les motifs de leur déclinement ne sont pas dus aux gestionnaires, ce sont assurément leurs journées très chargées qui les mobilisent davantage. Étant acteurs locaux, ce sont quelques restaurateurs, transporteurs de passagers ou encore loueurs de véhicules qui ne m’ont pas accordé d’entretiens, non pas en me refusant catégoriquement mais plutôt en repoussant chaque fois l’échéance car ils n’avaient « pas le temps ».



Figure 34 : Retour des pêcheurs en fin de soirée © Sarah SELLIER

Pour autant, ayant déjà des similitudes de discours dès le vingtième entretien, ayant rencontré tous les groupes d’acteurs et discutant régulièrement avec les désiradiens, toutes les réponses aux questions des gestionnaires sont présentes.

Au total, sur 7 mois d’étude, ce sont 25 entretiens qui ont été réalisés et 26 personnes qui ont été rencontrées (*Figure 35 & Tableau 8*).

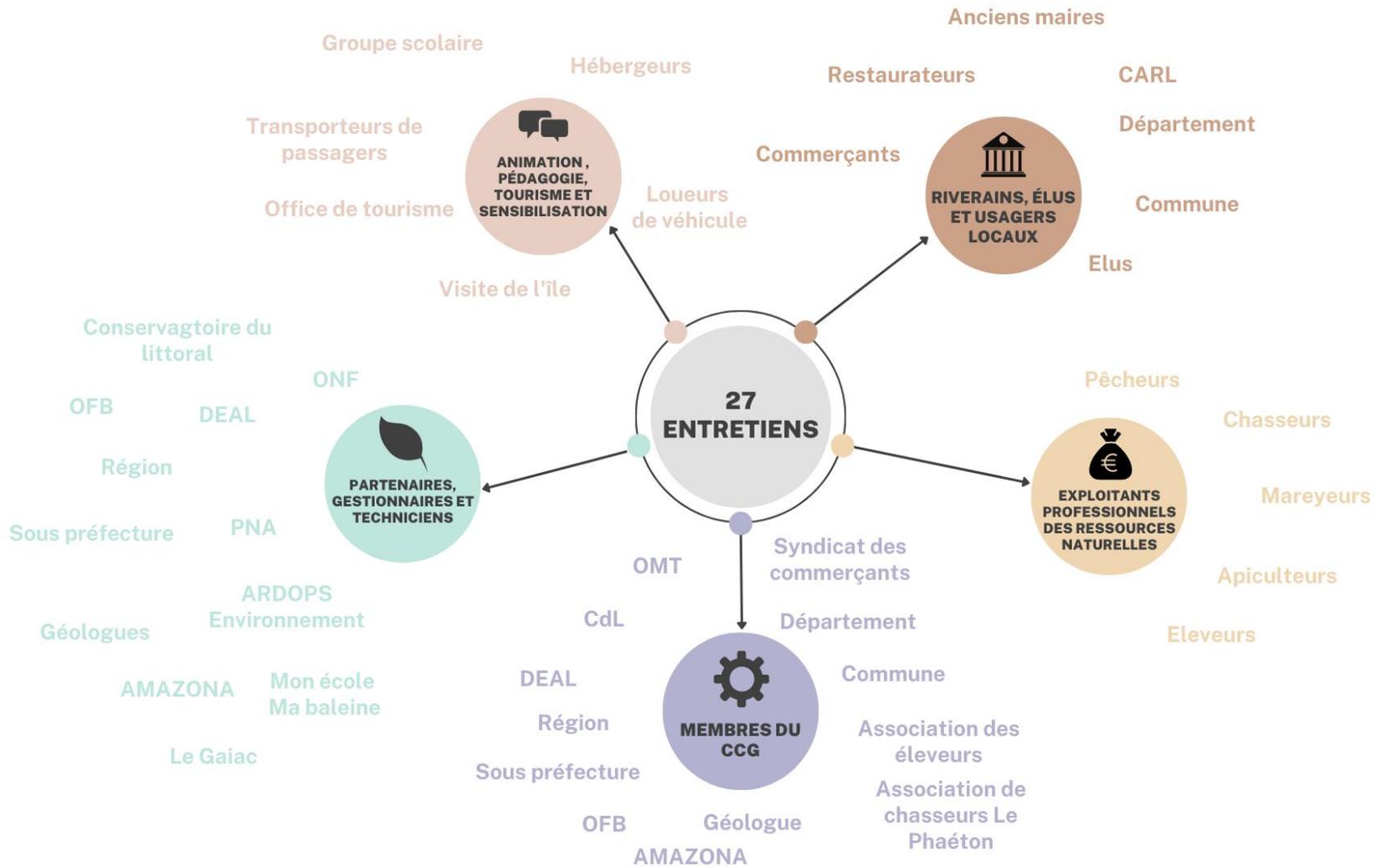


Figure 35 : Entretiens réalisés dans le cadre du diagnostic d'ancrage territorial sur la réserve géologique de La Désirade

Membres du Comité Consultatif de Gestion

Locaux désiradiens

Conseil municipal

Groupe d'acteurs		Entretien	Structure	Statut	Contexte
GROUPE 2 Partenaires, gestionnaires et techniciens	Institutions	6	Région	Service Environnement	
		7	Sous-Préfecture	Pôle accompagnement des collectivités	
		8	DEAL	Chargé de mission milieu marin et espaces naturels	
		10	Département	Vice-présidente Conseil Départemental	Conseil municipal Désiradienne
	Partenaires scientifiques	3	Université	Géologue	
		5	OFB	Délégué territorial Antilles	
		11	Conservatoire du littoral	Déléguée adjointe Rivages Outre-mer	
		12	Association Titè	Ancienne chargée de mission	
		13	ARDOPS Environnement	Herpétologue	
		17	AMAZONA	Ornithologue	Ancien chargé de mission à l'Association Titè
		23	AMAZONA	Ornithologue	
		24	/	Géologue	
		25	ONF	Directrice régionale	

GROUPE 3 Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation	Hébergeurs	1	Gîte Grande Ravine	Responsable	
		21	Gîte Un Amour d'Olivier	Responsable	Ancien maire
	Etablissements scolaires	2	Collège Maryse Condé	Coordinatrice animations	
	Communauté de communes	4	CARL	Directrice de l'Office de tourisme de La Désirade	Désiradienne
	Prestataires visites de l'île	14	Visite de l'île	Responsable	
		26	Transport Dinane	Responsable	
GROUPE 4 Riverains, élus et usagers locaux	Restaurateurs	14	Restaurants Rose-Ita & Keya	Responsable	
	Elus	16	Commune	Elue	Conseil municipal
		18	Commune	Ancien maire	
		20	Commune	Maire	Conseil municipal Désiradien
GROUPE 5 Exploitants professionnels des ressources naturelles	9	/	Mareyeur		
	15	/	Apiculteur		
	19	/	Eleveurs		
	22	Association des chasseurs "Le Phaeton"	Président	Conseil municipal Désiradien	
TOTAL = 27					

Tableau 8 : Récapitulatif des acteurs rencontrés

II - Des groupes d'acteurs hétérogènes

Nous retrouvons 5 groupes d'acteurs ; les membres du CCG, les Partenaires, gestionnaires et techniciens, les membres représentant l'Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation, les Riverains, élus et usagers locaux et les Exploitants professionnels des ressources naturelles. Nous observons clairement deux caractéristiques ; les locaux qui sont à la fois riverains et usagers et pêcheurs, restaurateurs, loueurs, hébergeurs, commerçants et les partenaires scientifiques et institutionnels.

1. Les institutionnels en Guadeloupe au fait des enjeux mais qui présentent moins de lien avec les locaux

Nous retrouvons d'abord le groupe des Partenaires, gestionnaires et techniciens (Tableau 9) qui regroupe les partenaires institutionnels et scientifiques. Ce groupe est majoritairement composé de structures et personnes extérieures au territoire local. Nous observons une exception avec la Vice-Présidente du Conseil départemental qui est désiradienne et qui œuvre aussi à La Désirade en local. Une exception qui permet certainement au Département d'avoir une remontée rapide d'informations du territoire local.

Comme dans tous les espaces gérés à plusieurs échelles hiérarchiques, les acteurs plus éloignés géographiquement comme les institutions (Région, DEAL, OFB, Sous-préfecture, Conservatoire du Littoral) connaissent les enjeux généraux de gestion étant donné qu'ils gèrent les dossiers aux niveaux technique et financier. Par ailleurs, ils sont moins présents sur le territoire et manquent de lien et d'identification avec les locaux. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir un représentant sur le terrain qui établit les liens avec les locaux, récolte les discours, questionnements et incompréhensions pour les faire remonter aux gestionnaires et décisionnaires.

Nous remarquons aussi que le Comité Consultatif de Gestion est majoritairement composé de ce groupe d'acteurs. Cela fait réfléchir quant à l'implication de la population qu'il faudrait probablement solliciter davantage.

GROUPE 2 Partenaires, gestionnaires et techniciens	Institutions	4
	Partenaires scientifiques	9
TOTAL		13

Tableau 9 : Récapitulatif du nombre d'acteurs enquêtés par groupe

2. Des acteurs locaux aux multiples casquettes

Nous retrouvons ensuite les groupes des membres représentant l'Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation, des Riverains, élus et usagers locaux et des Exploitants professionnels des ressources naturelles (Tableau 10). Ce groupe est exclusivement composé de désiradiens.

Le contexte territorial de l'île de La Désirade induit des acteurs aux multiples casquettes. Il est indéniable que cette petite île de 1500 habitants héberge des riverains et usagers qui sont à la fois, pêcheurs, restaurateurs (Figure 36), loueurs, hébergeurs, commerçants. Il en est de même pour les élus locaux. Ce contexte de double insularité implique aussi une proximité plus importante entre tous les acteurs locaux.



Figure 36 : Restaurant le Keya © Sarah SELLIER

Nous observons un total supérieur au nombre réel d'entretiens réalisés, cela s'explique par cette caractéristique d'acteurs aux multiples casquettes. Dans notre exemple, un des enquêtés avait à la fois la casquette d'ancien maire, mais aussi d'hébergeur et indéniablement de riverains locaux. Cela justifie aussi le nombre total d'entretiens inférieur à celui préconisé par la méthodologie RNF.

Le groupe 5 ne comporte pas de pêcheurs mais la majorité des locaux et d'autant plus les exploitants professionnels, pêchent ou ont pêché dans le passé. Ayant aussi discuté avec beaucoup de pêcheurs de manière informelle, nous avons pu récolter le discours des pêcheurs ; première activité sur l'île de La Désirade !

GROUPE 3 Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation	Office de tourisme	1
	Etablissement scolaire	1
	Hébergeurs	2
	Prestataire visite de l'île	2
SOUS-TOTAL		6
GROUPE 4 Riverains, élus et usagers locaux	Elus locaux	6
	Restaurateurs	1
SOUS-TOTAL		7
GROUPE 5 Exploitants professionnels des ressources naturelles	Mareyeur	1
	Eleveurs	2
	Chasseurs	1
	Apiculteurs	2
SOUS-TOTAL		6
TOTAL		22

Tableau 10 : Récapitulatif du nombre d'acteurs enquêtés par groupe

III - “Un patrimoine singulier, unique dans la Caraïbe”

1. Tous convaincus aujourd'hui par la présence de la réserve

Lors de la création de la réserve en 2011, les locaux étaient réticents. A plusieurs reprises, ils ont évoqué le fait qu'ils appréhendaient qu'on leur « **interdise tout** » (entretien 16), qu'ils n'auraient plus le droit d'aller pêcher les burgots ; un coquillage que l'on retrouve sur la caye (mot créole signifiant des rochers en bord de mer), principalement à la pointe Est de l'île. Ces mécontentements venaient aussi d'une méconnaissance, et donc d'une incompréhension. A force de discussion avec les gestionnaires ils ont mieux compris et donc mieux acceptés. Une personne enquêtée influente sur le territoire de La Désirade et au fait des informations (entretien 16), m'indiquait que c'était pareil avant pour la réserve de Petite Terre créée en 1998. Auparavant, les locaux criaient à l'accaparement des terres par l'ONF, aujourd'hui « **ils se rendent compte de son importance** » (entretien 16). D'autres vont encore plus loin, comme un local qui habite à Baie Mahault qui évoque un agrandissement de la réserve à La Désirade « **c'est comme à Petite Terre, il faut protéger les fonds marins pour en faire des viviers** » (entretien 15).

C'est aussi quelque chose qu'un des anciens maires, en poste pendant 5 mandats, et qui a donc suivi une grande partie de l'évolution du territoire, m'a exprimé, qu'il fallait « **y aller très doucement pour l'acceptation** » (entretien 18). En effet, un des géologues présents au moment de la création de la réserve a ajouté que « **la population était très dubitative puisque cela arrivait après Petite Terre** » (entretien 24). Par ailleurs, le contexte était tout de même différent puisque le périmètre proposé ne comportait aucune parcelle privée. Ce fût un élément indéniable quant à l'acceptation du projet par les locaux. Certaines personnes restent réticentes comme un des loueurs de véhicule qui semblait vouloir m'accorder un entretien pour, en fin de compte, toujours l'annuler. Il répétait par contre, à chaque fois que l'on se voyait, qu'il était mécontent, « **que l'ONF s'était accaparée les terres** », que « **l'ONF ne les avait pas consultés** ». C'est une situation qui montre qu'il y a encore du travail à réaliser auprès de certains locaux. Un des anciens maires me faisait remarquer « **vous voyez bien qu'il y a encore de l'incompréhension dans vos entretiens alors que c'était déjà le cas en 2014 et que nous sommes en 2022** » (entretien 21).

A l'heure actuelle, tous les enquêtés, autant les locaux que les institutions et partenaires, trouvent que « **c'est nécessaire** » (entretien 1), qu'elle « **a sa place** » (entretien 15) parce que « **c'est un hot spot de biodiversité** » (entretien 6), c'est un « **joyaux monde vivant** » (entretien 8), « **c'est précieux** » (entretien 12), « **c'est un bijou, c'est magique** » (entretien 16). Ils ont tous utilisé du vocabulaire relevant de l'authenticité, « **c'est l'identité de l'île** » (entretien 10), ils ont une « **sensation de confrontation avec la nature** » (entretien 8). Un des locaux a même insisté sur le fait que le périmètre « **était calé sur ce paysage unique, qu'on ne voit nulle part ailleurs** » (entretien 12) (Figure 37).



Figure 37 : Réserve géologique de La Désirade © Jean-Michel THOMAS

Pour certains partenaires comme la Région, où la personne enquêtée travaillait dans un autre domaine, il était nécessaire de revenir dans le monde de l'environnement, de travailler avec les associations pour « **accentuer la sensibilisation car la protection de l'environnement ce n'est pas pour faire joli, c'est pour un certain bien être et un maintien d'un équilibre des milieux et par conséquent des gens et de leur santé** » (entretien 11). Les partenaires scientifiques aussi reconnaissent l'importance de cette protection, un des leurs a même ajouté que « **plus nous aurons d'espace protégé mieux ce sera** » (entretien 13).

2. Une bonne connaissance des missions principales, des espèces emblématiques et surtout du caractère géologique de la réserve

Absolument toutes les personnes enquêtées connaissent la raison du classement de la réserve géologique de La Désirade. Même si les termes sont encore obscurs, tout le monde m'évoque « **les roches** » (entretien 9), « **les pierres** » (entretien 15), « **la géologie** » (entretien 6), « **le socle particulier très rare** » (entretien 4), « **un patrimoine singulier unique dans la Caraïbe** » (entretien 5). Ces propos montrent que le caractère géologique (Figure 38) est identifié par tous les acteurs.



Figure 38 : Alain SAINT AURET, garde chef, explique le caractère géologique exceptionnel de la réserve de La Désirade © Sarah SELLIER

Tous les groupe d'enquêtés connaissent les espèces emblématiques, on me cite « **l'IPA** » (**entretien 2**) ; l'Iguane des Petites Antilles (*Iguana Delicatissima*) (**Figure 39**) et « **Tête à l'anglais** » (**entretien 15**) ; le Cactus Tête à l'anglais (*Melocactus intortus*) systématiquement. Certains me donnent encore plus de détails comme l'OFB (**entretien 5**) qui m'a indiqué les noms latins et d'autres espèces telles que le genre *Tetramina*, une orchidée terrestre. Nous retrouvons cette sensibilité aux espèces floristiques du fait de sa formation botaniste. D'autres, comme un des anciens maires, m'apportent des anecdotes sur le Mancenillier (*Hippomane mancinella*) par exemple. « **On raconte que cet arbre toxique, autant par sa sève que par ses fruits qui ressemblent à des petites pommes, a été planté massivement sur le littoral pour que, lors de la guerre avec les anglais, ceux qui débarquaient après plusieurs mois en mer, mangeaient les pommes et mourraient** » (**entretien 18**).



Figure 39 : Iguane des Petites Antilles (*Iguana Delicatissima*) - Photo coup de cœur du concours photo organisé par les réserves © Mélanie LIBEAU

En ce qui concerne les missions, la majorité connaît les missions principales de protection, de gestion et de sensibilisation mais peu connaissent les missions associées aux réserves de La Désirade. Le caractère géologique est absolument identifié par tous les acteurs.

3. Un périmètre majoritairement identifié

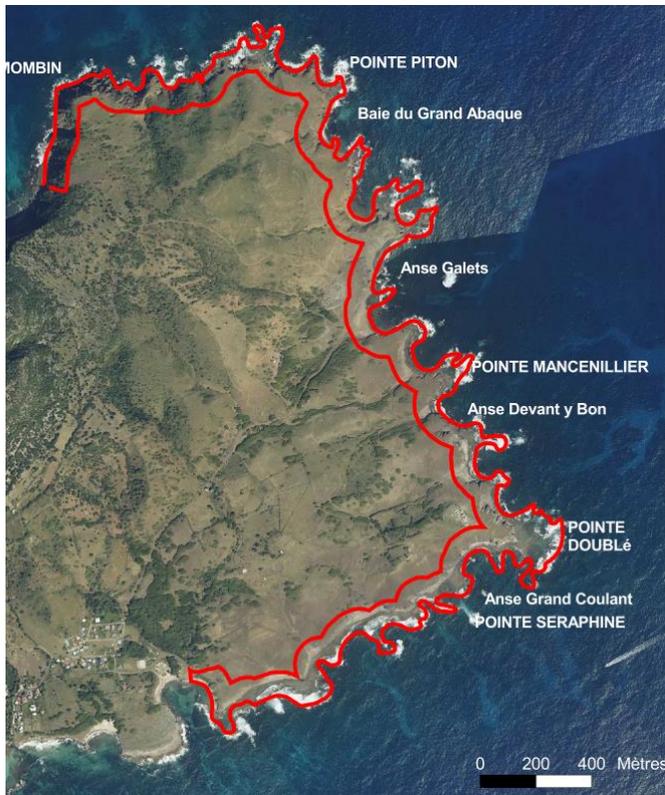
Le périmètre de la réserve géologique regroupe 62 ha de patrimoine géologique remarquable. La limite Sud s'arrête en limite de parcelles privées et la limite Nord est cohérente avec la fin de l'accessibilité de la zone à pied. Le géologue ayant réalisé l'étude de faisabilité et proposé le périmètre m'expliquait que « **la suite du site n'était pas dans le périmètre, non pas parce qu'elle ne se protégeait pas mais parce qu'elle se protégeait elle-même du fait de son inaccessibilité** » (entretien 24).

Nous observons que l'ensemble des personnes enquêtées, même si l'identification du périmètre n'est pas exacte, situe l'emplacement de la réserve géologique de La Désirade (Figure 40). C'est assez étonnant de voir que les locaux et les institutionnels connaissent approximativement le périmètre de la réserve. Nous remarquons qu'une seule personne enquêtée, la Région, a indiqué le périmètre sur l'ensemble du plateau mais sans grande conviction.

Pour les locaux, le fait qu'ils habitent sur cette île depuis des générations et qu'ils y pratiquent des activités ancestrales telles que la pêche aux burgots, ils associent plus particulièrement le territoire à un espace à vocation professionnelle. Par conséquent, ils identifient la réserve car cela influe sur leurs activités. Même si l'impact n'est pas négatif, la création de la réserve les a interpellés quant à la réglementation que cela impliquait.

Pour les partenaires institutionnels et scientifiques, il n'est pas rare qu'ils aient à gérer des dossiers ou des suivis scientifiques sur le territoire de La Désirade, par conséquent c'est un élément qu'ils ont assez facilement intégré.

Par ailleurs, la superficie et le contexte géographique de l'île rendent encore plus logique la place de la réserve. Pour les acteurs du territoire qui connaissent donc ses spécificités, ils savent que foncièrement parlant, peu d'espace est propice à la mise en réserve sur l'île de La Désirade, mise à part « **la pointe Est** », « **la réserve de Baie Mahault** » comme les locaux ont l'habitude de l'appeler. Cette dernière appellation favorise aussi la connaissance du périmètre étant donné qu'ils l'appellent par le nom de la section sur laquelle est située la réserve géologique.



Localisation du périmètre de la
Réserve géologique par les
acteurs du territoire

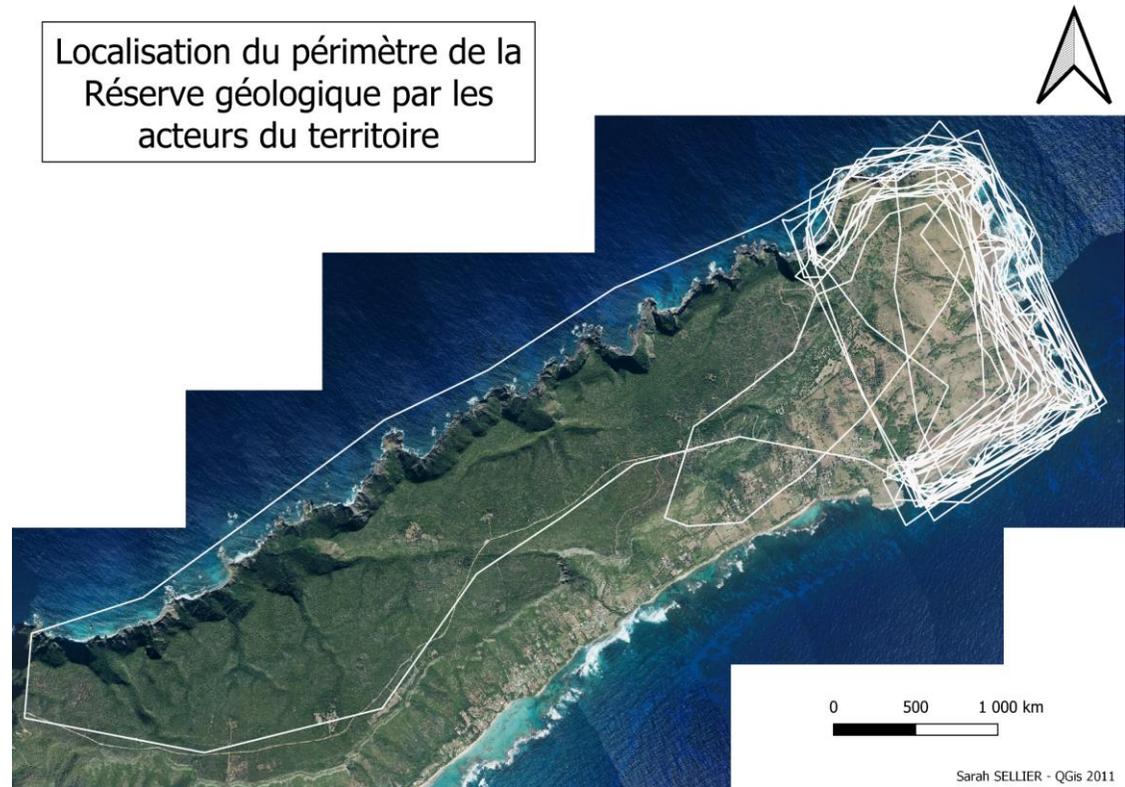


Figure 40 : Comparaison entre le périmètre réel de la réserve géologique de La Désirade © Archives RNN et sa localisation par les acteurs locaux © QGis

4. Des règles acceptées et respectées malgré quelques interrogations

Pour rappeler le **cadre réglementaire** (Figure 41) sur le territoire de la réserve, il est précisé dans le décret de création les principales réglementations :

- Interdiction d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris de quelques natures que ce soit
- Interdiction de collecter et d'emporter des minéraux, roches et fossiles
- Les activités d'exploitation de carrière ou minière, de prélèvement de sable sont interdites
- Pas d'introduction d'animaux ni de végétaux
- Pas d'activités pastorales et agricoles
- Pas de chasse
- Interdiction de camper
- Interdiction de pratiquer toutes activités industrielles et commerciales
- Interdiction de troubler la tranquillité des lieux en utilisant tout instrument sonore
- La circulation des véhicules à moteur est interdite

Les règles principales sont connues par tous, il est « **interdit de prendre les cactus** » (entretien 1), on « **regarde avec les yeux mais on ne touche pas** » (entretien 1). La majorité les trouve acceptables, justement une habitante a ajouté « **bien au contraire je respecte la nature, c'est primordial, notre santé dépend de notre environnement** » (entretien 1). D'autres expriment le fait que « **le site n'est pas habité alors c'est plus facile** » (entretien 2) de les accepter, il n'y a pas « **d'activités humaines donc il y a moins de pression** » (entretien 3). La majorité des locaux les respectent naturellement même si certains m'ont posé la question des burgots. Cependant, lorsqu'il va pêcher, il essaie de « **faire attention** » car c'est « **son île** » (entretien 9). Nous ressentons encore ici le sentiment profond d'attachement des locaux à leur île, ce qui facilite sa protection.



Figure 41 : Panneau réglementaire sur la RNN © Archives RNN

IV - “Le tissu associatif fonctionne toujours”

1. Des gestionnaires moyennement identifiés par les locaux mais davantage par les institutions et partenaires

En **1998**, lors de la création de la Réserve Naturelle Nationale de Petite Terre, des tensions sont apparues entre les locaux et les gestionnaires. Les locaux craignaient que l’ONF accapare leurs terres. Il est tout de même important de rappeler que la création de la RNN de Petite Terre s’est faite sur demande des désiradiens (Sauvegardons La Petite Terre, Victor & Fred TINEDOR). Au départ, c’étaient des gardes employés par la commune de La Désirade qui surveillait Petite Terre puis la gestion a été confiée à l’ONF. C’est en 2002, pour pallier cette peur des locaux, que l’association Titè, une association désiradienne, voit le jour, à l’initiative de la municipalité qui s’est réellement battue pour obtenir cette cogestion. Par ce biais, les inquiétudes des locaux commençaient à s’estomper. L’ancien maire évoquait pour autant les nombreuses années et discussions qu’il a fallu pour faire accepter cette réserve aux désiradiens.

En **2011**, peu de temps après la création de la réserve de Petite Terre, la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade a été créée dans un contexte particulier. Alors que l’acceptation de la réserve de Petite Terre était encore en cours, le célèbre vulcanologue Haroun Tazieff, lors d’une visite de la pointe Est de Baie Mahault avec le maire, évoque le caractère géologique exceptionnel de La Désirade. L’ancien maire me racontait même ses propos avec enthousiasme « **quand ils se rendront compte de ce caractère exceptionnel, les gens du monde entier voudront venir ici !** » (entretien 18).

Les gestionnaires travaillant déjà à l’acceptation de la réserve de Petite Terre, qui présente aussi d’autres enjeux, touristiques, qui retiennent davantage l’attention des institutions, ont dû aussi travailler à l’acceptation de la Réserve de La Désirade, une mission qui s’est révélée complexe quant au temps de présence sur La Désirade prévue dans la proposition de gestion des réserves. Ce contexte atypique se fait ressentir aujourd’hui sur le lien entre les gestionnaires et les locaux. On ressent un sentiment de non prise en compte des locaux, ce discours revient à plusieurs reprises lors des entretiens.

Il réside encore une hypothèse quant au manque d’identification de la structure et d’autant plus qu’elle gère la réserve géologique de La Désirade, c’est la dénomination de l’association. « Titè » signifiant « Petite Terre » en créole Guadeloupéen augmente l’identification de la réserve de Petite Terre, en tant qu’espace protégé mais aussi de territoire. Il n’est pas rare que l’on m’interpelle en me demandant si je travaille à « Titè ». Dans cette appellation réside une confusion ; cela signifie travailler sur le territoire de Petite Terre ou à l’association Titè cogestionnaire des réserves ? Lorsque que je demande de développer et que je leur dis que

je réalise une enquête sociologique sur la réserve de La Désirade, ils semblent étonnés du fait que je ne travaille pas sur Petite Terre. Quand j'explique que je travaille à l'association, il est déjà arrivé que certaines personnes me disent « **ah ils gèrent aussi la réserve géologique ?** » Autant de propos qui montrent une certaine confusion dans l'esprit des locaux.

Les partenaires institutionnels identifient davantage Sophie LE LOC'H, la conservatrice (*Figure 42*), car ils ont l'habitude de traiter les dossiers administratifs entre eux. Des liens qui ont évolué de manière positive avec le temps pour l'ensemble des enquêtés. Comme l'a si bien résumé la Région, « **les liens sont régis en fonction de la personne chargée des dossiers et pas des institutions** » (*entretien 6*). Cependant, les liens numériques sont bien présents mais les rencontres physiques sont très appréciées. La représentante du Département à La Désirade avait beaucoup apprécié la sortie à Petite Terre avec le président de l'association, le préfet, etc, « **cela créer du lien** » (*entretien 10*).



Figure 42 : Sortie à Petite Terre dans le cadre du projet Karubenthos 3 avec la Région, Sophie Le Loc'h, la conservatrice et Mylène Musquet, Directrice régionale de l'ONF © Sylvie Gustave Dit Dufflo

Pour autant, la conservatrice est à peine identifiée par les locaux qui connaissent davantage les gardes, qui sont désiradiens. En revanche, c'est aussi Raoul LEBRAVE qui est davantage identifié par les locaux, étant lui aussi un désiradien. Un des enquêtés, présent à La Désirade depuis 22 ans, ne la connaissait pas. Il avait pourtant pour ambition d'intégrer le Comité Consultatif de Gestion (CCG), chose qu'il a pu faire après notre entretien (*entretien 14*). Il est tout de même nécessaire de nuancer ces propos en rappelant que la conservatrice est en poste depuis seulement 2 ans, une période assez courte pour être totalement ancrée et identifiée par tous les acteurs locaux.

Bien que les gestionnaires soient peu identifiés par les locaux, les partenaires institutionnels croient en le potentiel de l'association Titè et la comparent même à des associations bien ancrées sur le territoire comme Mon École Ma Baleine « **Titè pourrait faire de même** » (*entretien 8*).

2. Une équipe impliquée

Les partenaires scientifiques et institutionnels trouvent que les gestionnaires sont impliqués (Figure 43). Un des géologues a rétorqué « **mais ça se voit que l'équipe est impliquée** », « **on les voit** », « **ils se donnent du mal pour que ça fonctionne** » (entretien 3). C'est un discours que tiennent aussi certains locaux « **Ils protègent au maximum je les vois** » (entretien 9). La Sous-préfecture a salué ce « **gouvernement bicéphale** » avec, d'un côté, l'association Titè ; « **le tissu associatif fonctionne toujours** » et, de l'autre, l'ONF qui « **assure une gestion sans faille** » (entretien 7). Des éloges qu'a confirmé la représentante du Département à La Désirade en saluant le « **travail magnifique et remarquable de l'association** » (entretien 10).



Figure 43 : Entretien d'un enclos de protection de Cactus à l'anglais (*Melocactus intortus*) © Sarah SELLIER

3. Des questionnements de gestion par rapport aux cabris

Les locaux sont en accord avec la réserve et sa réglementation mais ils évoquent davantage les dysfonctionnements comme « **les problèmes avec l'élevage sauvage** » (entretien 2) qui « **cause de la destruction** » (entretien 11) (Figure 44). Un élu à la commune de La Désirade et Président de l'Association des Chasseurs de La Désirade - Le Phaéton - m'expliquait que lorsqu'il était enfant, il a connu « **des *Melocactus* de plus d'1m20 mais aujourd'hui ça n'existe plus tout ça, les cabris ont tout détruit** » (entretien 22).

Les partenaires environnementaux présentent aussi des accords avec la gestion mais certains pointent des interrogations sur « **le surpâturage, la décharge à proximité où émanent des fumées** » (entretien 13). Ils évoquent davantage les problématiques « **d'érosion du sol alors qu'il faudrait préserver la bande des 50 pas géométriques** » (entretien 17).

Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler que « **ancestralement parlant, les cabris ont une place particulière** » (entretien 5) à La Désirade comme l'a très bien souligné l'OFB. C'est un élément important à prendre en compte quant à la gestion de cette problématique.



Figure 44 : Cabris en divagation sur la réserve géologique de La Désirade © Sarah SELLIER

V - “La réserve n’est pas assez mise en valeur”

Les locaux sont attachés à leur territoire, ils sont admiratifs mais trouvent que la réserve est délaissée.

1. Les îliens, un attachement particulier avec leur territoire

Les locaux sont attachés à leur territoire, ils sont admiratifs, ils trouvent leur « **île belle, authentique et naturelle** » (entretien 1), avec des « **différences de paysages** » (entretien 2). « **Désirade c’est une perle** » (entretien 4) (Figure 45), cette île représente pour beaucoup leur enfance. Un ancien maire ayant fait cinq mandats m’a ajouté que « **Petite Terre on l’a dans le sang, c’est un attachement aussi fort à la réserve de La Désirade mais c’est différent** » (entretien 18). Un autre ancien maire m’évoquait « **un sentiment d’amour avec cet espace** » (entretien 21).

Les locaux y pratiquent peu d’activités ; la marche, l’observation du paysage pour se ressourcer ou faire de la photo car « **c’est tellement beau, c’est épanouissant** » (entretien 1). Il réside aussi une activité ancestrale ; la pêche aux burgots. Cependant, un des mareyeurs et désiradiens depuis des générations m’a dit que « **les désiradiens avaient ça dans le cœur** » (entretien 9). Il va souvent à la pêche à pied, depuis toujours et il m’expliquait qu’il faisait attention en y allant parce que c’est « **son île** », « **son enfance** » (entretien 9).

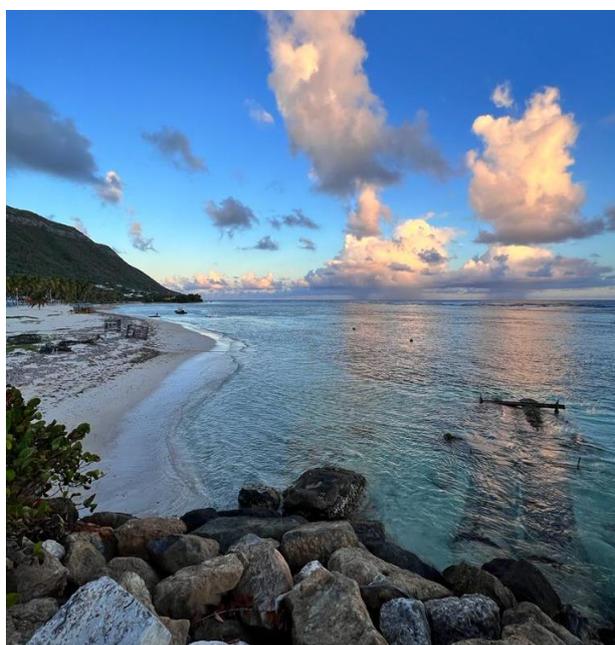


Figure 45 : île de La Désirade © Miguel SPENO

Cet attachement territorial est retrouvé lors du diagnostic d’ancrage territorial de la RNN des Glénan dans le Finistère. Ces personnes présentent un attachement au site qui va au-delà de l’attachement professionnel. L’archipel présente, pour eux, une ambiance familiale où les habitués sont tous solidaires entre eux, « **si tu n’es pas solidaire, tu n’es pas îlien** » qu’un des résidents a très bien résumé en évoquant les relations sur l’île.

C’est un discours que nous retrouvons aussi lors d’une discussion avec un couple de l’île d’Yeu venu en vacances à La Désirade. Ils expliquaient qu’ils discutaient avec la gérante du gîte dans lequel ils ont séjourné et qu’ils avaient retrouvé cet attachement indescriptible d’îlien.

2. Une attractivité peu exploitée

La Réserve est présente mais dans tous les entretiens, l'engouement n'est pas présent. Le potentiel n'est pas assez développé, la responsable de l'Office de tourisme parle d'un « **tourisme de niche** » (entretien 5) qui n'est pas assez exploité. Des propos que rejoint la référente du Département à La Désirade « **ce n'est pas exploité** » (entretien 10) et la majorité des locaux. « **Personne n'est au courant** » (entretien 14) m'a rétorqué un des restaurateurs. Elle présentait par ailleurs une volonté de développer La Désirade de manière raisonnée. Même les enquêtés qui n'y vont pas souvent « **par manque de temps** » (entretien 5) comme l'OFB, il qualifie l'île de La Désirade « **pas très attractive** » (entretien 5) ce qui n'incite pas non plus à s'y déplacer. La DEAL rejoint cet avis, « **le jeu n'est pas pleinement joué, la commune pourrait même agrandir la réserve** », il observe vraiment un « **manque de mise en valeur** » (entretien 8). Il va même plus loin en employant des termes forts liés au délaissement, en plus de ce manque de mise en valeur, il trouve que les enclos des Cactus Tête à l'anglais donne « **encore plus une impression d'abandon** » (entretien 8), tout comme la station météorologique (Figure 46). Il trouve que les infrastructures « **ne donnent pas l'impression que l'on en prend soin** », en plus du contexte paysager sec et aride avec des roches à perte de vue.



Figure 46 : Station météorologique à l'abandon située sur la pointe Est de l'île de La Désirade sur la réserve géologique © Sarah SELLIER

Concernant les touristes, ils n’y vont pas forcément autant que s’ils étaient invités à s’y rendre par l’intermédiaire de présentation de sentiers ou de visites guidées par les gestionnaires. A l’heure actuelle, ils y vont par le biais des prestataires qui font les visites de l’île. Un des locaux et restaurateurs semblait survolté puisque « **quand les touristes viennent, ils font quoi ? RIEN** » (entretien 14). Des propos qui traduisent son envie d’amélioration et de développement réfléchi de l’île.

Une des raisons de cette attractivité peu exploitée, la gestion parallèle de la RNN de Petite Terre. Plusieurs personnes enquêtées m’ont davantage évoqué Petite Terre que La Désirade. Par exemple, la Sous-Préfecture qui expliquait « **qu’il y avait plus d’enjeux sur la Réserve de Petite Terre** » au niveau de cette institution et que c’était « **le maire qui était plus actif sur le territoire, qu’il avait plus la main sur la Réserve de La Désirade** » (entretien 7). Pour autant, les gestionnaires ont bien compris que la présence de la réserve représentait « **une carte à jouer** » (entretien 12) en termes de tourisme pour l’île.

Les locaux perçoivent la richesse de la réserve, ils sont tous d’accord sur cette sous exploitation de l’attractivité de ce territoire et trouvent « **qu’elle n’est pas valorisée à la dimension qu’elle devrait l’être** » (entretien 15). Un des locaux et éleveurs très sensibilisé et convaincu par la réserve a rajouté en haussant le ton pour montrer son indignement « **On ne peut pas être la plus vieille île et qu’il n’y ait personne pour l’expliquer, il y a des panneaux magnifiques mais quand on n’a pas fait de géologie on ne comprend rien** » (entretien 15).

Une autre raison, sans doute, à ce manque d’attractivité, le patrimoine géologique, bien qu’exceptionnel, est difficile à valoriser. Seuls les scientifiques y voient un terrain de jeu, un « **cadre clair** », « **et sinon où on fait des sorties ?** » (entretien 3).



Figure 47 : Cinérite - 1ère place du concours photo organisé par les réserves Catégorie La Désirade © Théo SOULA

VI - “Les locaux ; meilleurs gardiens du territoire”

1. Des locaux qui ne se sentent pas assez impliqués

Depuis la création et, encore aujourd’hui pour certains, les locaux ne se sentent pas assez impliqués. Comme expliqué précédemment, le manque de consultation et d'explication préalable a créé de l'incompréhension et des frustrations lors de la création de la réserve. Le Maire expliquait que « **les désiradiens sont des autodidactes** » (Figure 48) et que par conséquent ils acceptent mal quand « **des gens de l’extérieur** » arrivent en donnant des leçons et « **prennent ce qui leur appartient** » (entretien 20). Ils se sentent délaissés, d’autant plus quand il n’y a pas d’explications et d’implications des locaux.

Pourtant, l’ensemble des locaux enquêtés semblent plus ouverts à plus de consultations et ils sont très demandeurs ; « **si on me demande mon avis je le donne** » (entretien 1), expliquait une gérante d’un des gîtes. Elle préconisait même de « **des réunions avec les habitants de l’île avec des informations sur les évolutions et recueillir les avis** » car « **nous sommes désiradiens et nous savons ce qui est bon pour notre île** » (entretien 1). Ce discours est plein d’espoir et de véracité, des éléments que pourraient reprendre les gestionnaires pour améliorer leur intégration sur le territoire.



Figure 48 : Montage de filet par les pêcheurs avant d’aller en mer © Sarah SELLIER

2. Tous convaincus que les locaux sont les meilleurs gardiens du territoire

Les locaux et partenaires comme la coordinatrice d'une partie des animations des écoles de La Désirade se posaient des questions sur l'adhésion au bureau de l'Association Titè ; « **il n'y a pas d'appel à adhésion ? Comment ? Combien ? Quel est le poids sur les décisions ?** » (entretien 2). Ce serait, selon elle, un bon moyen d'impliquer les locaux. La gérante de l'OTi rajoute « **nous sommes tous responsables** » (entretien 4). Ce sont des propos qui témoignent d'une envie, voire d'une nécessité de se préoccuper de la préservation du territoire. Un des restaurateurs enquêtés a même confié qu'il aimerait bien intégrer le Comité Consultatif de Gestion en tant que représentant des commerçants de l'île de La Désirade (entretien 14).

Ce discours est partagé par les partenaires institutionnels comme la Région, convaincue que les locaux sont les « **meilleurs gardiens du territoire et qu'il faut plus les impliquer dans la gestion** » (entretien 6).

Un des locaux enquêtés a indiqué vouloir valoriser « **La Désirade authentique, la nature sauvage du plateau et du Nord (Figure 49). Il ne faut pas valoriser les plages, il y en a des bien plus belles ailleurs** » (entretien 15). Il est persuadé que c'est ce que les gens recherchent ici, que parler de nature et de réserves peut « **ramener du monde** » (entretien 15). Ces propos confirment leurs statuts de meilleurs gardiens du territoire, les locaux savent quoi protéger et comment valoriser leur île.



Figure 49 : Côte Nord de l'île de La Désirade © Baptiste ANGIN

VII - “Un développement économique, oui, mais raisonné”

1. La Désirade ; une île qui se mérite

Aller à La Désirade, ça se mérite, il faut d’abord prendre la navette maritime de la Comadile (*Figure 50*) et affronter pendant environ 45 minutes la houle de l’océan Atlantique. C’est une des raisons pour lesquelles certaines des personnes enquêtées se rendent peu à La Désirade. « **Le trajet rebute** », « **je voulais montrer l’île à ma fille mais j’ai le mal de mer** » (*entretien 6*) explique l’enquêtée de la Région.



Figure 50 : Bateau de la COMADILE réalisant les traversées de La Désirade à Saint François © Comadile

Pour d’autres, cette difficulté d’accès à l’île est presque un point positif. Ceux convaincus par sa protection et la nécessité d’un développement raisonné estiment que c’est un avantage pour La Désirade. Les partenaires scientifiques comme l’OFB rappellent bien que « **le développement économique c’est bien mais que la priorité c’est la conservation** » (*entretien 5*).

2. Un manque de communication

Alors que la RNN et l'île de La Désirade manque d'attractivité, le manque de communication sur la réserve de la part des gestionnaires n'aide pas à augmenter sa visibilité. Par ailleurs, la page facebook des réserves (*Figure 51*) a été créée il y a peu, en mars 2022, ce qui devrait améliorer et développer son attractivité. Ce projet devrait aussi améliorer la communication sur les missions, suivis, résultats, animations et toutes les actions des gestionnaires. Les personnes enquêtées, comme le Département, saluent « **le travail remarquable de l'Association Titè mais il faut améliorer la communication** » (*entretien 10*).



Figure 51 : Page Facebook des réserves de La Désirade et Petite Terre © Facebook des réserves

Le manque de communication ne se retrouve pas seulement au niveau de la réserve mais à l'île de La Désirade tout entière. Une anecdote du Maire reflète bien cela ; lors de la 2ème étape de la course cycliste « Grand Prix du Conseil Départemental » qui s'est déroulée à La Désirade, les coureurs se demandaient si cela allait être possible notamment parce qu'ils pensaient que l'île ne possédait pas de route !

3. Un développement raisonné

Dans tous les entretiens, sans exception, les enquêtés me donnent des propositions d'amélioration pour la réserve géologique mais aussi pour tout le territoire de l'île de La Désirade. Les plus attachés et/ou proches du territoire, soit plus des $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées, insistent sur un développement raisonné. « **Il ne faut pas que La Désirade perde son âme, tout ce qui est hôtels etc. c'est tuer La Désirade** » (entretien 18) (Figure 52) me confie un des anciens maires. Ce sont des propos qui sont partagés par la plupart des locaux, qu'ils aient connus l'île depuis leur enfance, ou qu'ils soient plus jeunes. Cette ambition est partagée par les gestionnaires ; « **il faut créer une dynamique durable et faire rayonner le concept réserve** » (entretien 12).



Figure 52 : Ambiance paisible à La Désirade © Meggy SPENO

Ce discours est aussi retrouvé dans le diagnostic sur la RNN Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021). Un attachement fort d'îlien est exprimé et cet attachement se traduit par des inquiétudes concernant l'avenir de l'île. Aux Glénan, où l'archipel est déjà très touristique, les îliens expriment qu' « **il faut que les gens soient raisonnés** », qu' « **il faut une cohabitation raisonnable de l'activité humaine et touristique** ». Ces problématiques à La Désirade ne sont pas encore présentes, c'est pourquoi il est nécessaire de s'inspirer des gestions de problématiques dans des contextes similaires pour l'avenir.

PARTIE 3 - Comment améliorer le fonctionnement de la réserve en intégrant les résultats de l'étude d'ancrage ?

À la suite des différents questionnements est alors née la problématique suivante : **Comment assurer une mission de protection de l'environnement en favorisant l'ancrage territorial d'une réserve naturelle auprès de l'ensemble des acteurs ?**

Plusieurs hypothèses de réponses sont envisageables, la première serait la démarche consistant à trouver un compromis entre la protection environnementale et les autres acteurs du territoire qui permettrait d'améliorer l'acceptation sociale. Le compromis nécessitant des concessions mutuelles ne mènerait pas nécessairement à un compromis « parfait ». Il pourrait être envisageable de considérer le compromis comme une démarche de gestion assurant un équilibre pour l'ancrage territorial de la réserve.

La seconde hypothèse émise est la qualité des rapports entre l'équipe et les acteurs comme un moteur puissant pouvant favoriser l'ancrage territorial. Cette qualité reposerait sur la recherche idéale d'un respect et d'une reconnaissance de légitimité mutuelle. Objectif utopique qui n'en représente pas moins une orientation d'action dans une démarche d'amélioration de l'ancrage territorial. La place de l'association, en tant que gestionnaire, est primordiale.

La troisième hypothèse serait que le mode de gouvernance et la valorisation d'un ou plusieurs espaces communs serait un vecteur efficace pour que le territoire soit un espace partagé. L'espace physique et sa représentation chez les acteurs est, selon cette hypothèse, le moyen de créer un lien direct et cohérent entre les acteurs de ce territoire et sa protection. L'implication dans les réseaux pour transmettre le savoir faire et partager l'expérience dans les différents domaines d'intervention (Suivis scientifiques, EEDD, concertation et conciliation des usages, Aires Marines ou Terrestres Educatives) pourrait appuyer cette sensibilisation. La restriction d'accès au site peut engendrer une incompréhension des acteurs locaux et notamment de la population. C'est pourquoi l'accueil du public est un outil fondamental pour l'ancrage de la réserve.

Les propositions développées ont vocation à être intégrées au sein du tableau de bord du plan de gestion de la réserve naturelle, afin de pouvoir être reconduites et réévaluées de manière périodique.

Par ailleurs, chaque volet de l'ancrage comprend divers points d'améliorations, auxquels sont attachés des objectifs et des actions. Ces tableaux ont vocation à susciter des pistes de réflexion pour l'équipe de la réserve naturelle, et à servir de base au développement de nouvelles actions dans le futur plan de gestion de la réserve.

I - Accentuer le partage de connaissances auprès des acteurs du territoire

1. Le caractère géologique, l'Iguane des Petites Antilles et le périmètre majoritairement identifiés mais des connaissances floues sur les missions

Le caractère géologique de la réserve est évoqué par la majorité des personnes rencontrées. Tout comme la mission de protection que nous retrouvons systématiquement dans tous les entretiens. Par ailleurs, la mission de gestion est exprimée 14 fois sur les 28 personnes rencontrées, soit la moitié ! Et il en est de même avec la mission de sensibilisation qui est retrouvée à 18 reprises. Nous avons des résultats qui dépassent ceux que l'on peut retrouver dans d'autres diagnostics. Que ce soit dans celui de la Réserve des Glénan ou de la RNN « Michel Brosselin » de Saint Denis du Payré « la mission de protection est citée par tous les acteurs rencontrés, les missions de gestion et de sensibilisation ne sont pas beaucoup mises en avant » (A, Maréchal). Ce discours se retrouve aussi dans le DAT de la RNN des Nouragues « pour l'ensemble des acteurs, la principale mission d'une réserve est la protection » (G.Simaillaud, 2021).

Les acteurs rencontrés ont de très bonnes connaissances sur la réserve géologique avec une moyenne générale de **4,4 / 5 dans la catégorie Connaissance (Figure 54)**.



Figure 53 : Dyke ; filon de roches injecté dans une fracture transversale © Jean Michel THOMAS

Indicateurs de connaissances

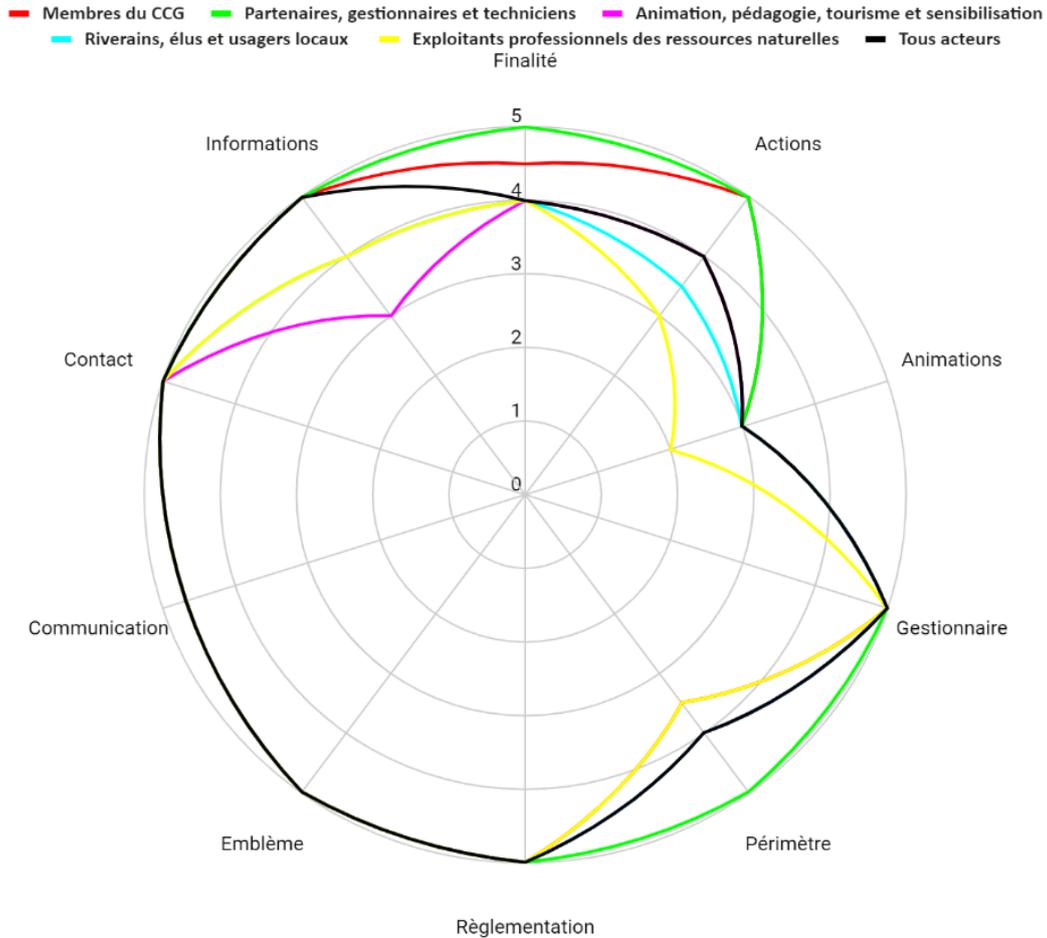


Figure 54 : Indicateurs de connaissances

C'est une moyenne qui dépasse les moyennes retrouvées jusqu'à maintenant dans les DAT déjà réalisés. Cependant, nous retrouvons tout de même des résultats semblables ; des connaissances générales correctes mais des points d'amélioration sur la transmission de connaissance sur les activités, résultats et missions de la réserve. Nous observons, par exemple, des différences avec les DAT de la RNN des Glénan (S.Sellier, 2021) dont la moyenne est de 3,9 / 5 et celui de la RNR de Tercis les bains (C.Lavaud, 2020) dont la moyenne est de 4 / 5. Dans ces diagnostics, les acteurs sur le site connaissent les activités visibles mais pas forcément les objectifs et résultats et les acteurs éloignés du terrain connaissent les objectifs et enjeux environnementaux mais moins les activités.

Dans le DAT sur la réserve géologique de La Désirade, les acteurs locaux connaissent les enjeux et les espèces car ils sont attachés à leur territoire et le pratiquent mais ils ne connaissent pas tellement les missions des gestionnaires. Les acteurs du territoire plus éloignés géographiquement connaissent, eux, les enjeux généraux et les missions mais moins les spécificités du territoire comme les locaux.

2. Des propositions d'objectifs et d'actions pour améliorer la connaissance des acteurs du territoire

Améliorer les connaissances et notamment sur les missions des gestionnaires, c'est un moyen de faciliter la compréhension des acteurs locaux, « **plus tu comprends et plus tu acceptes** » (**entretien 5**) m'expliquait l'OFB. Il m'assurait par la même occasion que c'était le meilleur moyen de trouver et proposer des solutions adaptées.

Afin de pallier ce manque de connaissances sur différents aspects concernant la Réserve géologique de La Désirade, des objectifs et actions sont proposés (*Tableau 11*).

Enjeux	Objectifs	Actions
A. Connaissances de la Réserve géologique	A.1. Améliorer la connaissance sur les missions d'une réserve naturelle	A.1.1. Augmenter les missions de sensibilisation sur les connaissances des missions auprès des acteurs locaux
	A.2. Consolider les connaissances sur l'Iguane des Petites Antilles et le Cactus Tête à l'Anglais	A.2.1. Augmenter les missions de sensibilisation sur les connaissances des espèces emblématiques auprès des acteurs du territoire
	A.3. Renforcer les connaissances sur les autres espèces protégées	A.3.1. Augmenter les missions de sensibilisation sur les connaissances des autres espèces protégées auprès des acteurs du territoire
	A.4. Améliorer les connaissances sur le périmètre de la réserve	A.4.1. Entretien du balisage du périmètre de la réserve
		A.4.2. Augmenter les missions de sensibilisation sur la connaissance du périmètre auprès des acteurs du territoire
	A.5. Améliorer les connaissances sur la réglementation de la réserve	A.5.1. Augmenter les missions de sensibilisation sur la connaissance de la réglementation auprès des acteurs du territoire
A.6. Améliorer les connaissances sur le patrimoine géologique	A.6.1. Réalisation de balade commentée sur la réserve géologique	
	A.6.2. Trouver des moyens de vulgarisation pour rendre plus facile la compréhension de la géologie	

Tableau 11 : Des propositions d'objectifs et d'action pour améliorer la connaissance des acteurs du territoire

II - Renforcer les liens socio-professionnels entre structure gestionnaire et acteurs du territoire

1. Une structure moyennement identifiée et une conservatrice non identifiée sur le territoire ; des liens à développer

Les acteurs rencontrés montrent dans l'ensemble un puissant intérêt pour la réserve naturelle avec une moyenne générale de **4,3 / 5 dans la catégorie Intérêt (Figure 55)**. Cet intérêt est retrouvé dans le DAT de la RNN Saint Nicolas des Glénan avec une moyenne de 4,2 / 5. **C'est un intérêt pour la réserve mais qui traduit en fait un intérêt plus large pour le territoire, leur île à laquelle ils sont attachés.**

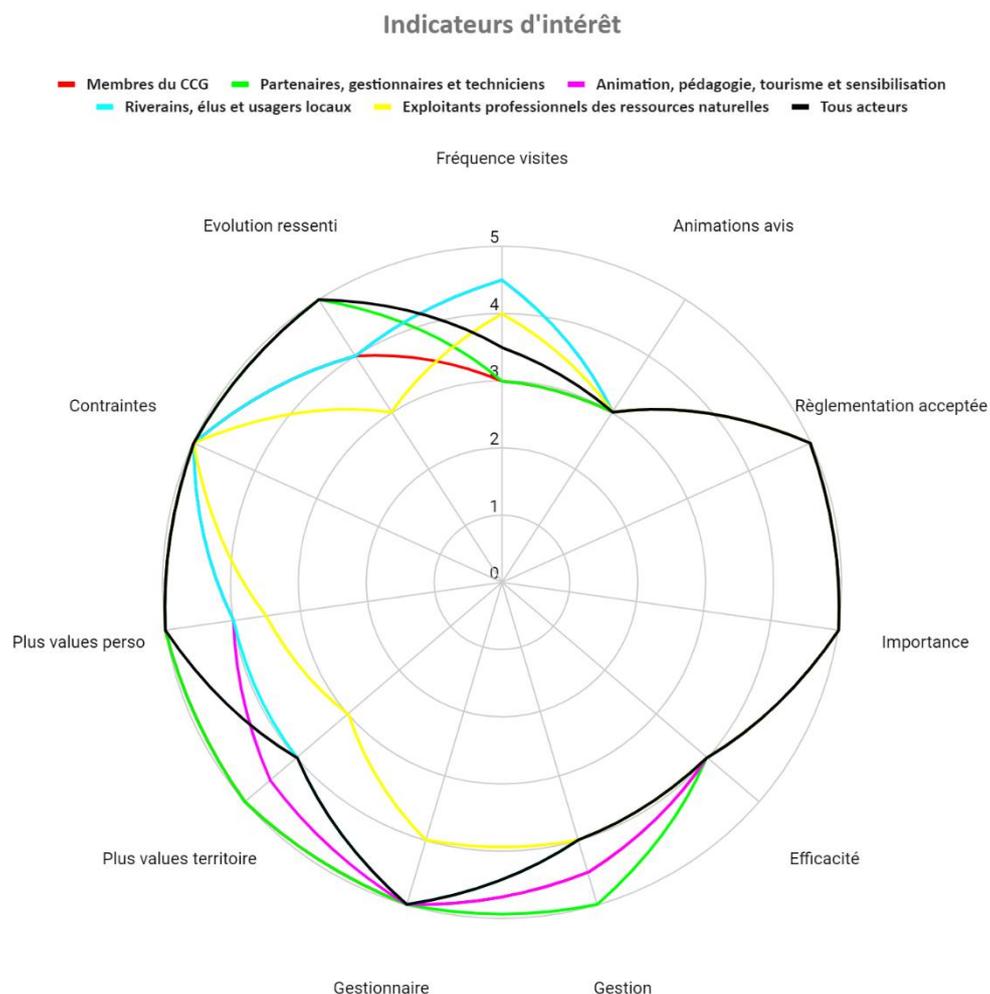


Figure 55 : Indicateurs d'intérêt

Pour autant, la structure gestionnaire ou encore la conservatrice sont moyennement identifiées sur le territoire. Les acteurs ont identifié plusieurs faiblesses concernant la Réserve géologique de La Désirade ; un manque de communication et par conséquent de connaissances et d'informations (*Figure 56*). Un sentiment de manque de consultation est aussi ressenti. La réserve n'étant déjà pas une source de contraintes, améliorer l'ancrage de la structure et de l'ensemble de l'équipe ainsi qu'augmenter l'implication des acteurs notamment locaux faciliterait davantage la gestion sur le territoire.

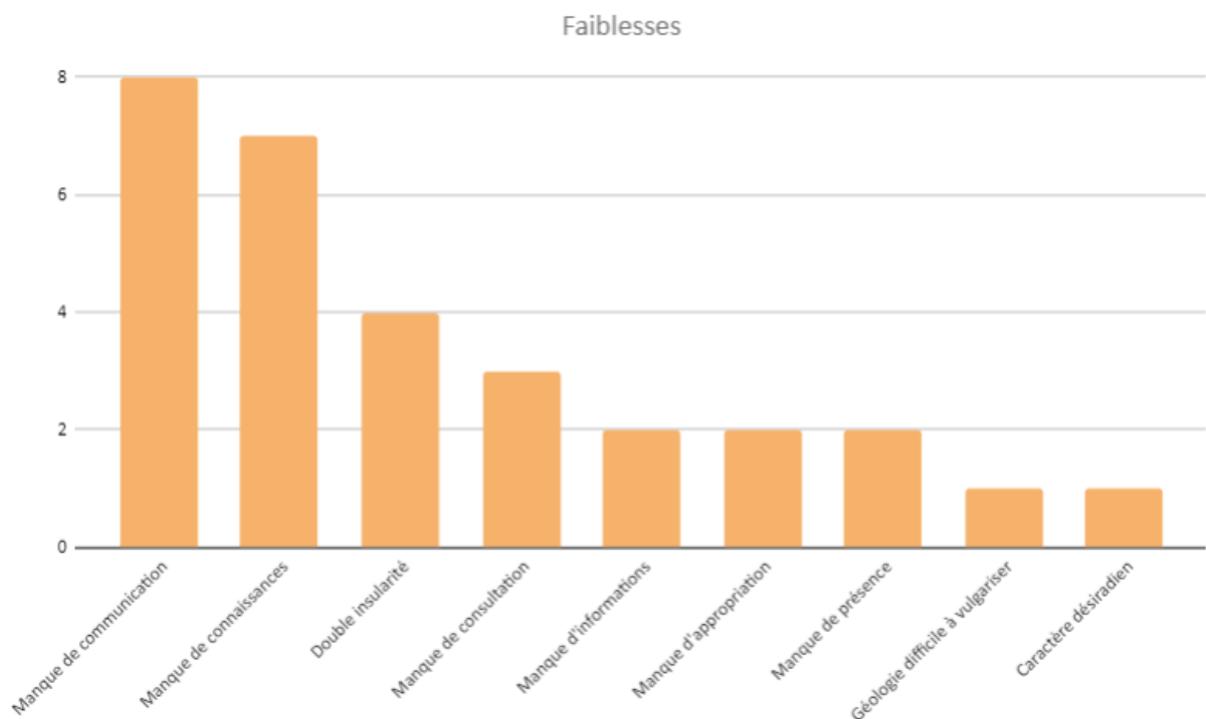


Figure 56 : Occurrences des mots clés relatifs aux faiblesses de la Réserve géologique de La Désirade énoncés par les acteurs du territoire

2. Des propositions d'objectifs et d'actions pour renforcer les liens entre structure gestionnaire et acteurs du territoire

Un des avantages de l'Association Titè c'est d'être une association désiradienne, et qui, dernièrement, a recruté des jeunes. C'est doublement avantageux puisque cela permet d'atteindre un autre public sur l'île ; les jeunes. Parmi eux, Roby BERCHEL, garde alternant qui réalise des études dans la protection de l'environnement. Effectivement, lors d'une discussion entre amis, il expliquait à de jeunes pêcheurs que la réserve de Petite Terre est une nurserie. D'abord contrarié, il s'est adouci au fur et à mesure des explications et semblait de plus en plus compréhensif. C'est ainsi que les gestionnaires arriveront à sensibiliser de plus en plus les jeunes de La Désirade, des jeunes qui n'ont pas eu l'habitude de se sentir concernés par la protection de la nature.

Afin de favoriser les liens socio-professionnels entre l'association et les acteurs du territoire de la Réserve géologique de La Désirade, des objectifs et actions sont proposés (*Tableau 12*).

Enjeux	Objectifs	Actions
B. Liens sociaux professionnels entre la structure gestionnaire et les acteurs du territoire	B.1. Augmenter l'ancrage de la structure gestionnaire	B.1.1. Création d'un poste de chargé de mission ancrage territorial basé à La Désirade
		B.1.2. Réaliser davantage de réunions à La Désirade et Petite Terre
		B.1.3. Maintenir active la page Facebook (missions, actions, partage, etc)
		B.1.4. Développer les goodies et lots à l'image des (cendrier, dominos, jeux de carte, monopoly, affiches)
		B.1.5. Développer une "Caravane réserve/Association Titè/ONF"
	B.2. Consolider les liens entre structure gestionnaire et acteurs locaux	B.2.1. Valoriser les retombées économiques / culturelles / pédagogiques sur le territoire
		B.2.2. Organiser des journées d'échanges avec les acteurs locaux
	B.3. Accentuer la prise en compte de l'avis des acteurs locaux dans les prises de décisions	B.3.1. Organiser des journées d'échanges avec les acteurs locaux
		B.3.2. Proposer davantage l'adhésion à l'association Titè

Tableau 12 : Des propositions d'objectifs et d'action pour renforcer les liens entre structure gestionnaire et acteurs du territoire

III - Développer davantage de communication et de collaboration avec les acteurs du territoire

1. Un manque d'informations et de communication sur la Réserve mais des acteurs du territoire ouvert à plus d'implication

Les acteurs rencontrés présentent dans l'ensemble un sentiment de manque d'implication par les gestionnaires, ce qui explique une moyenne générale plus basse de **3,6 / 5 dans la catégorie Implication** (Figure 57).

Cette moyenne est retrouvée dans le DAT de la RNN Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021) avec le même sentiment des îliens ; un manque de prise en considération de leurs avis d'îliens qui savent ce qui est bon pour leur île mais une volonté de plus s'impliquer.

Ce résultat quant à la participation aux animations s'explique par des locaux qui ne se sentent pas concernés car ils semblent connaître leur territoire et une double insularité qui ne facilite pas la venue des institutions et partenaires. Ils n'y sont pas tellement invités d'autant plus que nous remarquons aussi un manque de communication sur la réserve géologique mais concernant, de fait, toute l'île de La Désirade.

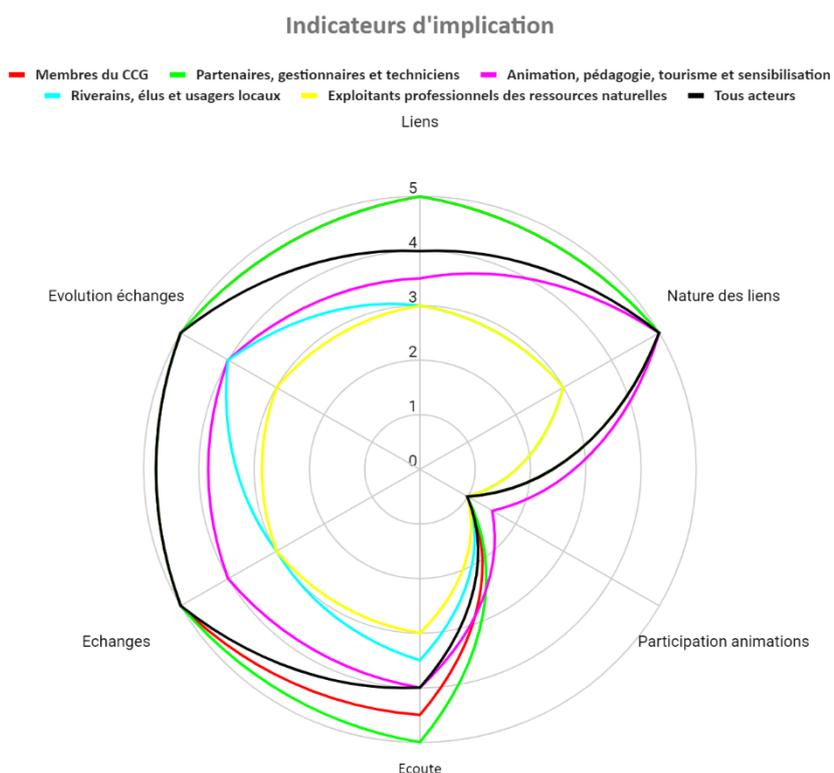


Figure 57 : Indicateurs d'implication

Le Comité Consultatif de Gestion est composé de tous les acteurs du territoire, de La Désirade et de la Guadeloupe, qui participent ou qui sont concernés par la gestion de la réserve géologique (*Figure 58*).



Figure 58 : Comité Consultatif de Gestion des réserves de La Désirade et Petite Terre en Sous-Préfecture à Pointe à Pitre, 2022 © Jean Claude LALANNE

Les institutionnels et les partenaires scientifiques se sentent très impliqués dans le CCG et y participent chaque année (*Figure 59*). Ils n’y participent pas seulement, ils interviennent aussi à de nombreuses reprises. C’est pour eux la meilleure instance de discussion, le meilleur moyen d’évoquer les difficultés et questionnements rencontrés concernant la gestion des réserves.

Les représentants locaux sont quant à eux moins présents au CCG car, en plus du déplacement de La Désirade à Pointe à Pitre, ils y voient moins d’intérêt. Pour eux, c’est sur le terrain que les problématiques peuvent se régler et ils se sentent éloignés des éléments gérés en réunion.

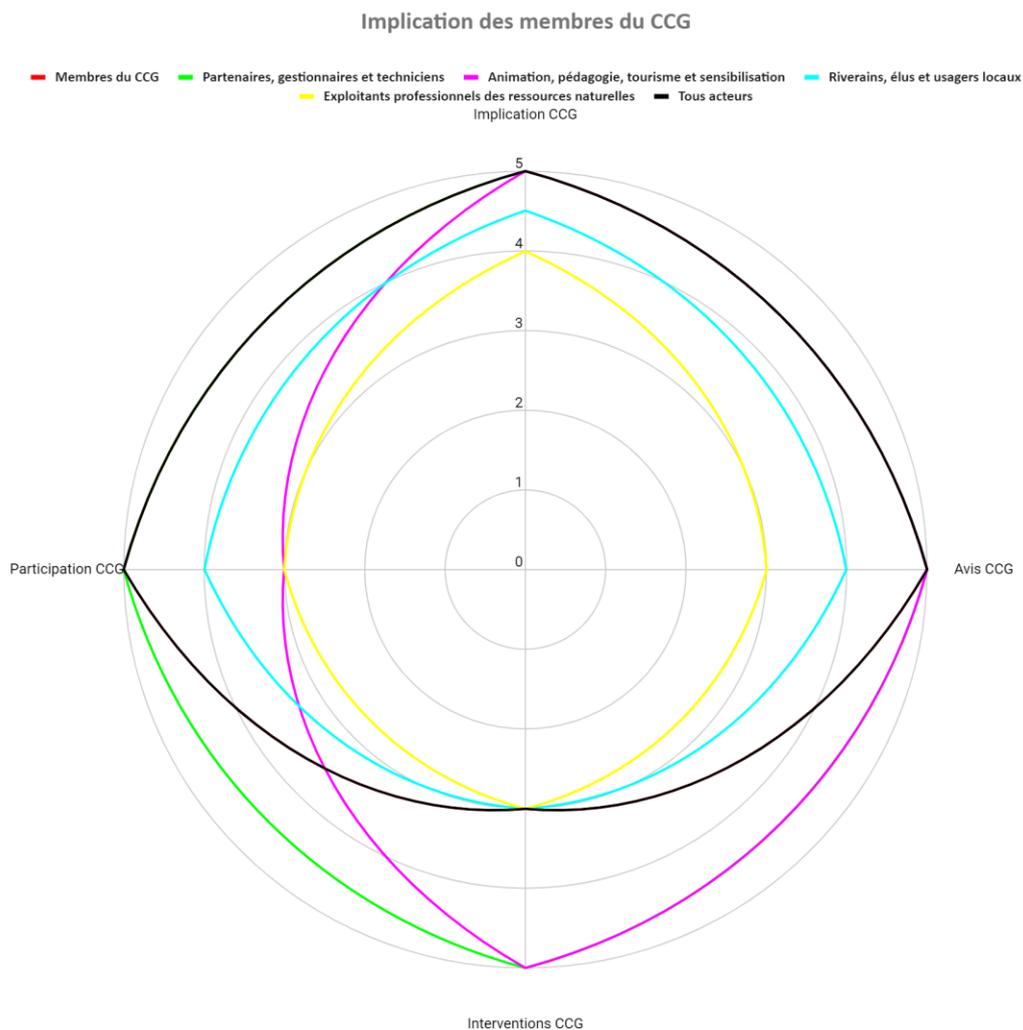


Figure 59 : Indicateurs d'implication des membres du CCG

2. Des propositions d'objectifs et d'action pour développer davantage de communication et de collaboration avec les acteurs du territoire

Les acteurs du territoire voient tout de même de nombreuses opportunités ; plus de communication pour augmenter l'attractivité et le développement économique raisonné de l'île de La Désirade et de sa réserve géologique (*Figure 60*).

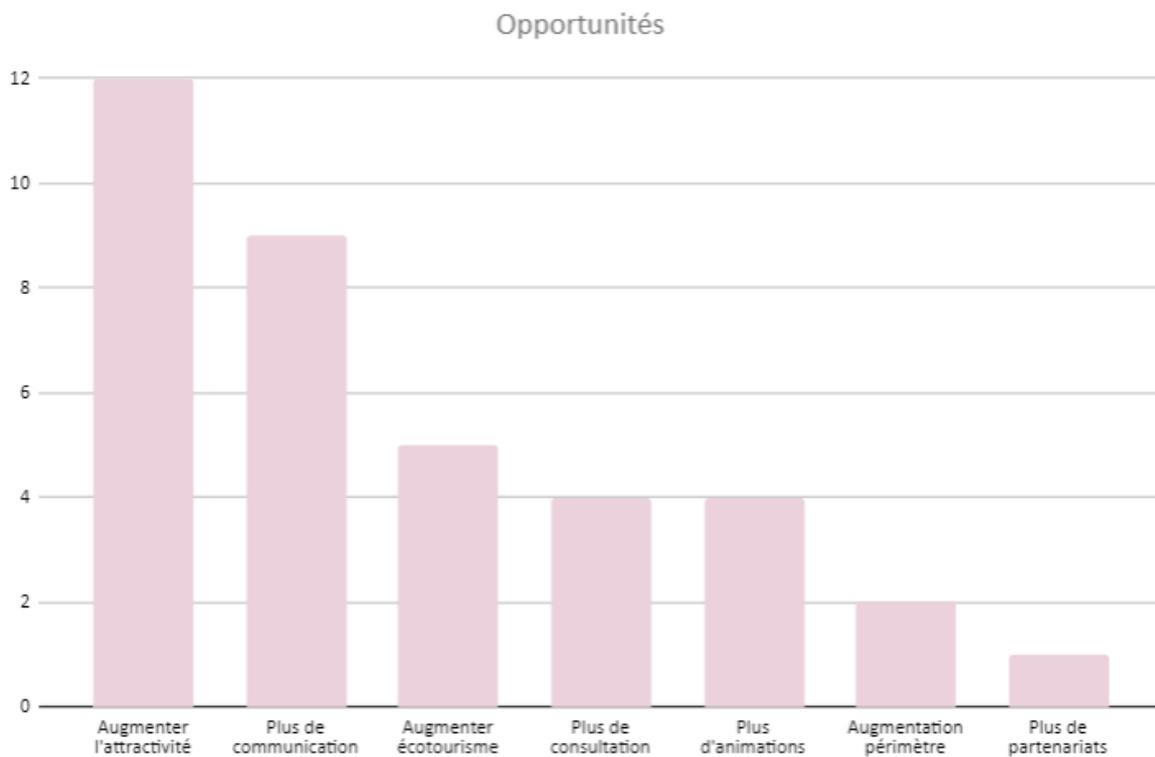


Figure 60 : Occurrences des mots clés relatifs aux opportunités de la Réserve géologique de La Désirade énoncés par les acteurs du territoire

Afin de renforcer la sensibilisation et la communication sur le territoire de la réserve géologique, des objectifs et actions sont proposés (*Tableau 13*).

Enjeux	Objectifs	Actions
C. Sensibilisation et communication sur la Réserve Naturelle	C.1. Renforcer la communication sur les missions de l'association et le patrimoine remarquable	C.1.1. Réaliser des stands lors de manifestation (Fête des sections, Fête A Kabrit, etc)
		C.1.2. Construire des malles pédagogiques sur les différents enjeux (IPA, Gaïac, Sternes, Cactus Tête à l'anglais)
	C.2. Augmenter le transfert d'informations auprès des acteurs du territoire et du grand public	C.2.1. Transférer davantage les informations sur les réseaux et par mails
		C.2.2. Créer un compte Instagram pour les réserves
		C.2.3. Maintenir la page Facebook et le site internet actifs
		C.2.4. Augmenter la mise en place de panneaux de signalisation (Comadile, OTi)
		C.2.5. Augmenter la mise en place de panneaux d'informations (OTi, Station météo, Carbet Iguane)
		C.2.6. Développer une application smartphone visite virtuelle avec points d'intérêt
	C.3. Construire davantage de collaboration et de partenariats avec les acteurs du territoire	C.3.1. Augmenter les actions de partenariats avec les associations de protection de la nature déjà en place sur le territoire (Mon École Ma Baleine, Le Gaïac etc)
		C.3.2. Participer à des évènements mis en place par d'autres acteurs du territoire par l'intermédiaire d stands, etc
		C.3.3. Mettre en place des projets pédagogiques avec les écoles
		C.3.5. Développer des projets culturels autour de la réserve et réaliser des expositions et des concours en collaboration avec des artistes (photos, aquarelles, sculptures, balades sensorielles, etc)
		C.3.6. Organiser des concours photos avec les partenaires (gestionnaires, scientifiques, etc)

Tableau 13 : Des propositions d'objectifs et d'action pour développer davantage de communication et de collaboration avec les acteurs du territoire

IV - Accompagner un développement économique raisonné de l'île de La Désirade

1. Des locaux qui souhaitent augmenter l'attractivité de l'île et de la réserve, mais de manière raisonnée

Tous les acteurs enquêtés m'ont évoqué le patrimoine remarquable et l'authenticité de l'île de La Désirade et de sa réserve géologique. La protection, la préservation viennent dans les premiers mots des acteurs, avant même le tourisme ou l'apport économique. Cela montre bien que les acteurs du territoire privilégient l'authenticité et la préservation de leur île. L'isolement et la double insularité constituent aussi des atouts pour l'île de La Désirade et sa réserve géologique ; plus de difficultés d'accès, moins de pression anthropique, moins de destruction (*Figure 61*).

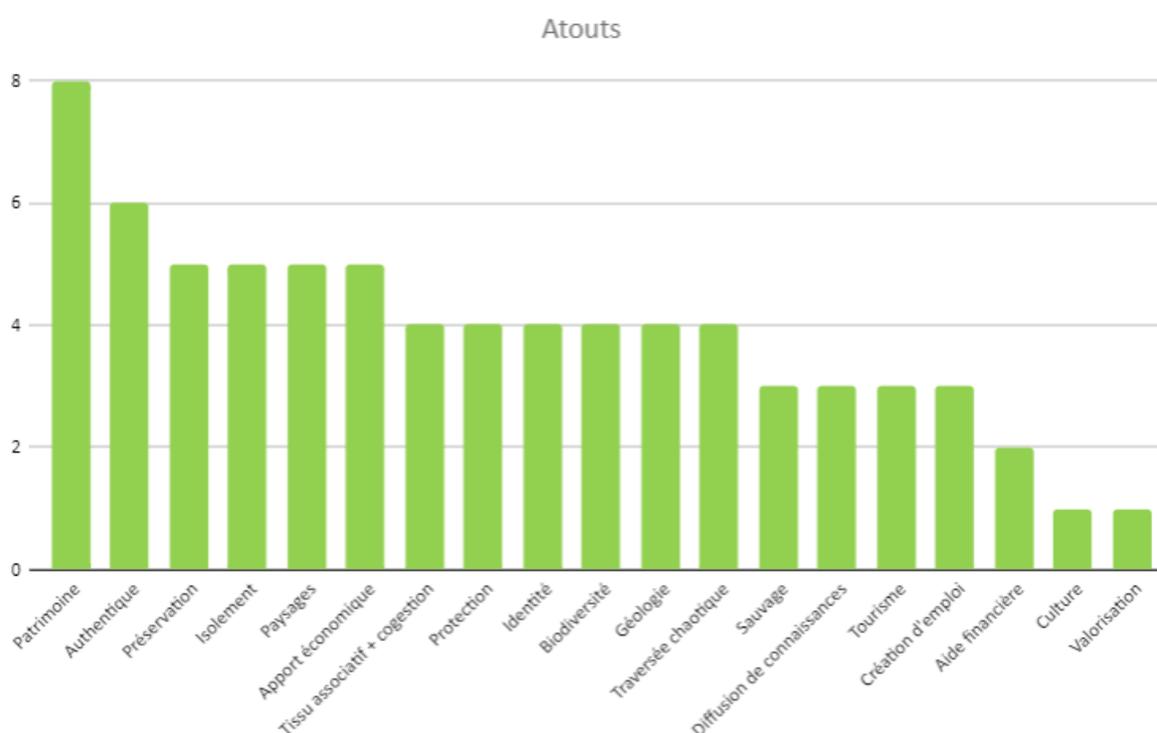


Figure 61 : Occurrences des mots clés relatifs aux atouts de la Réserve géologique de La Désirade énoncés par les acteurs du territoire

Tous les enquêtés et particulièrement les locaux s'attachent à un tourisme « **réfléchi** » car « **un tourisme non réfléchi peut s'avérer dangereux** » (*entretien 2*) rétorque une désiradienne.

2. Des propositions d'objectifs et d'action pour développer le territoire de manière raisonnée

Afin d'accompagner le développement économique de l'île de La Désirade de manière raisonnée, des objectifs et actions sont proposés (*Tableau 14*).

Enjeux	Objectifs	Actions
D. Territoire et activités sur l'île de La Désirade	D.1. Préserver le territoire	D.1.1. Augmenter la sensibilisation auprès des visiteurs
		D.1.2. Sensibiliser les points de ventes des billets de transporteurs de passagers (Comadile)
		D.1.3. Augmenter la labellisation de la réserve (géopark)
		D.1.4. Accompagner la réhabilitation de la station météorologique en un espace muséal (exposition, artistes etc)
		D.1.5. Augmenter la sensibilisation concernant le tri et le ramassage des déchets
		D.1.6. Limiter l'accès des cabris sur la réserve
	D.2. Préserver les activités économiques sur le territoire	D.2.1. Transmettre les bonnes informations aux prestataires sur l'île (office de tourisme, restaurateurs, hébergeurs, etc)
		D.2.2. Former les prestataires réalisant les visites de l'île
		D.2.3. Augmenter la valorisation des richesses de l'île avec les locaux à destination des touristes (farine chaude, cajou, etc) par l'intermédiaire d'un label
		D.2.4. Accompagner les éleveurs de cabris (Mise en place d'enclos et de production de fourrage, Mise en place de points d'eaux hors réserve)

Tableau 14 : Des propositions d'objectifs et d'action pour préserver le territoire et les activités économiques

V - Renforcer l'équipe gestionnaire

1. Une équipe soudée avec des opportunités de développement de compétences

L'équipe gestionnaire de l'association Titè possède déjà de nombreuses expériences. Cependant, la marge de progression est immense d'autant plus que de nouveaux recrutements ont eu lieu récemment. Il existe plusieurs centres de formations pour augmenter en compétences.

Selon l'Office français de la biodiversité, pour une action efficace, il faut connaître :

- les enjeux liés à la biodiversité,
- les outils concernant les politiques de biodiversité,
- les leviers pour favoriser sa préservation.

Il est donc nécessaire de se former afin de développer les compétences nécessaires.

Dans ce cadre, l'OFB propose aux professionnels de la biodiversité une offre de formation technique qui contribue à un transfert de son expertise scientifique et technique et une montée en compétence sur la connaissance, la restauration et la surveillance des espèces et écosystèmes.

Les gardes des réserves pourraient ainsi participer à des formations leur permettant d'augmenter leurs compétences en matière de connaissances, d'éducation à la nature ou encore de gestion de conflit. Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe de gestion pourrait participer aussi au développement de leur compétence concernant l'ancrage territorial et la mobilisation des acteurs. Les gestionnaires sont d'ores et déjà dans cette démarche et ont, par ailleurs, engagé ce type de formation mais restent en attente d'une formation police depuis 1 an, sans aucune visibilité de mise en place d'une formation en local.

2. Des propositions d'objectifs et d'action pour renforcer l'équipe gestionnaire

Afin d'accompagner le développement économique de l'île de La Désirade de manière raisonnée, des objectifs et actions sont proposés (*Tableau 15*).

Enjeux	Objectifs	Actions
E. Renforcer l'équipe gestionnaire	E.1. Augmenter les compétences des gardes	E.1.1. Réaliser des formations d'approches sociales
		E.1.2. Réaliser des formations de conduite d'animation
		E.1.3. Réaliser davantage de suivis avec des spécialistes (géologue, ornithologue, botaniste)
	E.2. Augmenter les compétences de l'équipe gestionnaire	E.2.1. Réaliser du compagnonnage entre réserves
		E.2.2. Réaliser des partenariats entre réserves à contexte similaire (Glénan - Petite Terre / Groix - La Désirade)
	E.3. Renforcer la valorisation de l'équipe	E.3.1. Augmenter la valorisation des salariés
	E.4. Renforcer la communication interne	E.4.1. Consolider le transfert d'informations en interne
		E.4.2. Renforcer la communication et les partenariats avec les éco-volontaires

Tableau 15 : Des propositions d'objectifs et d'actions pour renforcer l'équipe gestionnaire

VI - 4,1 / 5 ; Un très bon état d'ancrage territoriale de la réserve

L'étude des profils cognitifs permet de disposer d'une illustration visuelle de l'état d'ancrage de la réserve et de l'implication des acteurs du territoire par rapport à la réserve.

Sur les 27 entretiens réalisés, 15 présentent un profil Fédérateur, 8 un profil Environnemental amateur, 2 un profil Environnemental spécialiste, 2 aussi présentent un profil Territorial. Nous n'avons aucun profil Contraint (*Figure 62*).

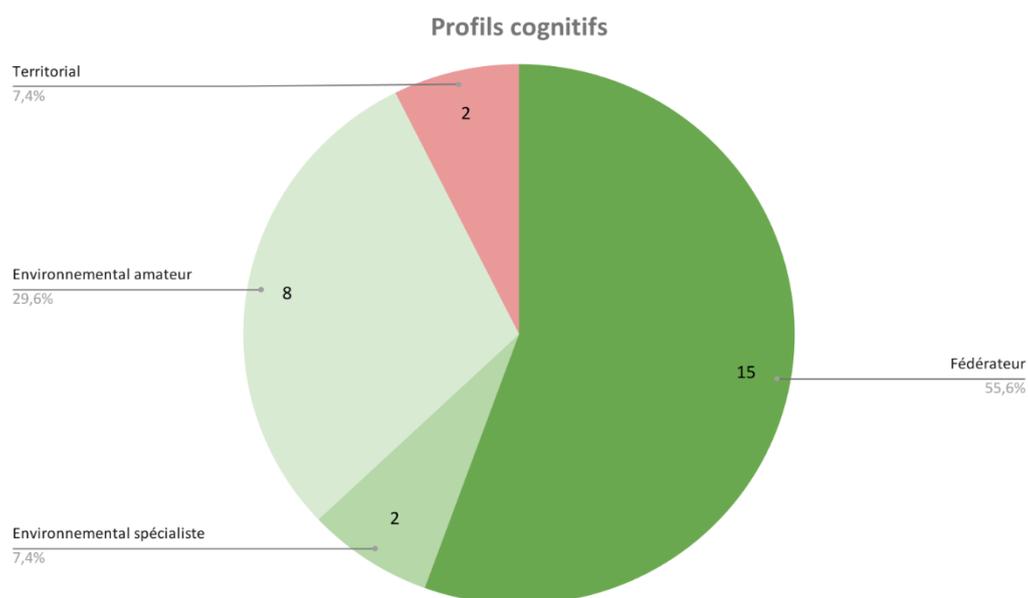


Figure 62 : Répartition des différents profils cognitifs suite à l'étude d'ancrage territorial de la réserve géologique

Cette étude est à remettre dans son contexte territorial. L'équipe pensait avoir un bilan très négatif voire « catastrophique », pour reprendre les mots de la conservatrice, de ce diagnostic d'ancrage territorial. Les discours et rumeurs laissaient entendre seulement le mécontentement des désiradiens quant à la création et la gestion de la réserve géologique. Finalement, nous nous rendons compte que l'étude exprime un résultat extrêmement positif. En effet, bien que quelques incompréhensions et frustrations subsistent chez certains, la présence de la réserve géologique est majoritairement acceptée. Nous remarquons tout de même un manque de considération et d'implication des locaux et pallier cela pourrait convaincre les récalcitrants et fidéliser ceux qui sont davantage dans l'acceptation. C'est un résultat que l'on retrouve dans le DAT de la RNN Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021) ; des îliens attachés à leur territoire qui veulent être plus consultés. Comme l'exprimait très bien un des géologues enquêtés, « **quand tu connais un peu plus de monde ça passe mieux, c'est un réflexe d'îlien très classique car c'est un lieu très viscéral, c'est leur affaire** ». (*entretien 24*)

Concernant la moyenne des notes, tous indicateurs et groupes confondus, elle est de **4,1 / 5** (*Tableau 16*) que l'on peut qualifier de très bonne. Nous pouvons donc conclure que malgré des problématiques territoriales soulevées, **la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade présente un très bon état d'ancrage.**

Groupe d'acteurs	Fédérateurs	Environnementaux		Territoriaux	Contraints	Note /5
		Spécialistes	Amateurs			
Membres du CCG	8	1	3	0	0	4,4
Partenaires, gestionnaires et techniciens	10	2	2	0	0	4,6
Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation	4	0	3	0	0	4,1
Riverains, élus et usagers locaux	6	0	5	1	0	3,8
Exploitants professionnels des ressources naturelles	0	0	3	1	0	3,6
TOUS ACTEURS	28	3	16	2	0	4,1

Tableau 16 : Répartition des groupes d'acteurs par profils cognitifs

VII - Discussion

Ce diagnostic d'ancrage territorial sur le territoire de la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade permet de faire évoluer les réflexions sur la construction des différents critères et indicateurs de ce diagnostic. Le défi étant d'adapter les outils méthodologiques au contexte territorial sans pour autant totalement modifier les indicateurs qui permettent de comparer les réserves entre elles.

1. Un guide d'entretien simplifié pour un entretien plus agréable et efficace

La base théorique de l'étude d'ancrage territorial établie par RNF est composée d'un guide d'entretien complet mais assez long et peu pratique dans son utilisation sur le terrain ([Annexe 3](#)). L'année dernière, lors du DAT sur la RNN Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021), il a donc été nécessaire de réduire en quantité, et non en qualité, le guide d'entretien afin qu'il soit utilisable de manière plus efficace sur le terrain. Cette dernière version a été utilisée lors du DAT sur la Réserve géologique de La Désirade et les modifications apportées se sont aussi avérées concluantes.

De plus, le guide d'entretien avait aussi été modifié au fur et à mesure, afin de l'adapter au mieux au territoire. Des modifications avaient été réalisées au niveau de tournure de phrase qui mettaient plus à l'aise les acteurs ou qui permettaient d'être plus clair. Ces adaptations ont été nécessaires encore lors de cette étude. Il a même été question de suppression de questions en fonction des acteurs. Pour illustrer cela, il n'est pas nécessaire de demander le périmètre à la personne qui en a défini les limites. Ou encore, il ne serait pas judicieux de demander les missions des gestionnaires à un ancien employé de l'association. Cela montre aussi la nécessité de s'informer un minimum sur le parcours et le statut des personnes rencontrées en amont, notamment pour éviter ce genre d'impair et gagner en crédibilité.

Cela permet aussi de gagner du temps avec des enquêtés qui n'auraient que peu de temps à accorder à l'étude. Cette adaptation a aussi permis des entretiens plus courts et plus fluides. Le format de l'entretien, d'une durée d'1h30, n'est pas forcément adapté à tous les acteurs. Sans pour autant parler de catégories d'acteurs, nous nous sommes rendu compte que l'attention diminuait et la qualité des réponses se détériorait au fur et à mesure de l'entretien. Lors de la précédente étude aux Glénan (S.Sellier, 2021), j'exprimais qu'il serait plus judicieux de développer un guide d'entretien permettant de conduire des entretiens d'une durée de 40 min environ, c'est un discours qui se soutient encore lors de ce diagnostic.

2. Une deuxième expérience de l'utilisation de la méthodologie qui simplifie l'utilisation

La méthode proposée ainsi que le questionnaire s'adaptent de manière générale bien à la Réserve géologique de La Désirade et permettent de dégager des résultats et axes d'amélioration pertinents sur son ancrage. La majorité des questions proposées dans le questionnaire sont suffisamment larges pour s'adapter à son contexte. La méthode proposée est également plutôt facile à prendre en main par l'enquêteur.

A l'image des différentes remarques présentes dans l'étude de la RNN des Nouragues (G.Simaillaud, 2021), nous rejoignons le fait qu'il serait intéressant de développer des questions qui permettraient d'en savoir plus sur les activités, projets en cours et parcours des acteurs du territoire. En revanche, ce sont des questions que nous avons posées naturellement étant donné que cela nous paraissait indispensable pour en savoir davantage sur le contexte de l'entretien.

3. Une barrière de la langue qui empêche la perception des détails

Lorsque je suis arrivée en Guadeloupe puis à La Désirade j'ai tout de suite compris que l'incompréhension du créole guadeloupéen serait un frein à l'étude. Au départ, je n'avais vraiment aucune notion et je ne comprenais que quelques mots transparents. Petit à petit, je commençais à comprendre les sujets de conversation mais toujours pas les détails. Ce fût très frustrant et ça a nui à ma compréhension du contexte local. Par ailleurs, certains locaux me faisaient très gentiment les traductions et petit à petit je comprenais de plus en plus. Cependant, ils avaient tous le même discours, « **on ne va pas arrêter de parler créole pour toi, ça ne serait pas te rendre service !** » Les gardes aussi parlent créole entre eux et ils m'ont toujours dit que de les entendre ça me ferait apprendre. Et au final, c'est même mieux de les entendre parler leur langue maternelle, cela apporte un certain charisme et une force de langage. C'est aussi ce que les locaux m'ont dit « **la joie, la colère c'est plus intense en créole et ça sort spontanément** ».

VIII - Conclusion

Les résultats du diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade ont montré un **très bon ancrage territorial**. En effet, sur une notation allant de 1 à 5, du « moins bon » au « meilleur » état d'ancrage, la moyenne de l'ensemble des indicateurs d'ancrage se situe à **4,1 / 5**.

Les acteurs rencontrés ont de très bonnes connaissances sur la réserve géologique avec une moyenne générale de **4,4 / 5 dans la catégorie Connaissance**. Les acteurs locaux connaissent les enjeux et les espèces car ils sont attachés à leur territoire et le pratiquent mais ils ne connaissent pas tellement les missions des gestionnaires. Les acteurs du territoire plus éloignés géographiquement connaissent, eux, les enjeux généraux et les missions mais moins les spécificités du territoire comme les locaux.

Les acteurs rencontrés montrent dans l'ensemble un puissant intérêt pour la réserve naturelle avec une moyenne générale de **4,3 / 5 dans la catégorie Intérêt**. C'est un intérêt pour la réserve mais qui traduit en fait un intérêt plus large pour le territoire, leur île à laquelle ils sont attachés. Pour autant, la structure gestionnaire ou encore la conservatrice sont moyennement identifiées sur le territoire. La réserve n'étant déjà pas une source de contraintes, améliorer l'ancrage de la structure et de l'ensemble de l'équipe faciliterait davantage la gestion sur le territoire.

Les acteurs rencontrés présentent dans l'ensemble un sentiment de manque d'implication par les gestionnaires, ce qui explique une moyenne générale plus basse de **3,6 / 5 dans la catégorie Implication**. Cette moyenne est retrouvée dans le DAT de la RNN Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021) avec le même sentiment des îliens ; un manque de prise en considération de leurs avis d'îliens qui savent ce qui est bon pour leur île mais une volonté de plus s'impliquer. Ce résultat quant à la participation aux animations s'explique par des locaux qui ne se sentent pas concernés car ils semblent connaître leur territoire et une double insularité qui ne facilite pas la venue des institutions et partenaires. Ils n'y sont pas tellement invités d'autant plus que nous remarquons aussi un manque de communication sur la réserve géologique mais concernant, de fait, toute l'île de La Désirade.

Cette moyenne générale de 4,1 / 5 pour la RNN géologique de La Désirade est une des plus élevées des DAT réalisés jusqu'à maintenant. Elle rejoint les moyennes générales des DAT réalisés sur d'autres réserves naturelles comme celui de la RNN « Michel Brosselin » de Saint Denis du Payré en Vendée avec 4 / 5 (A.Maréchal, 2018) ou encore celui de la RNN Saint Nicolas des Glénan avec 3,9 / 5 (S.Sellier, 2021).

Cette moyenne est révélatrice des efforts d’ancrage fournis par les gestionnaires. Cependant, différentes problématiques ont émergé (*Figure 63*) :

- Un manque de connaissance sur la RNN, les structures gestionnaires et les missions qu’elles exercent
- Un manque de moments de rencontre entre acteurs pour maintenir un réseau dynamique
- Un manque de communication et de collaboration avec les acteurs du territoire
- La divagation caprine qui exerce une pression sur les sols et les espèces protégées comme le Cactus Tête à l’Anglais (*Melocactus intortus*)
- Le manque d’attractivité de la Réserve géologique et de l’île de La Désirade en général
- Un tourisme non raisonné à l’avenir

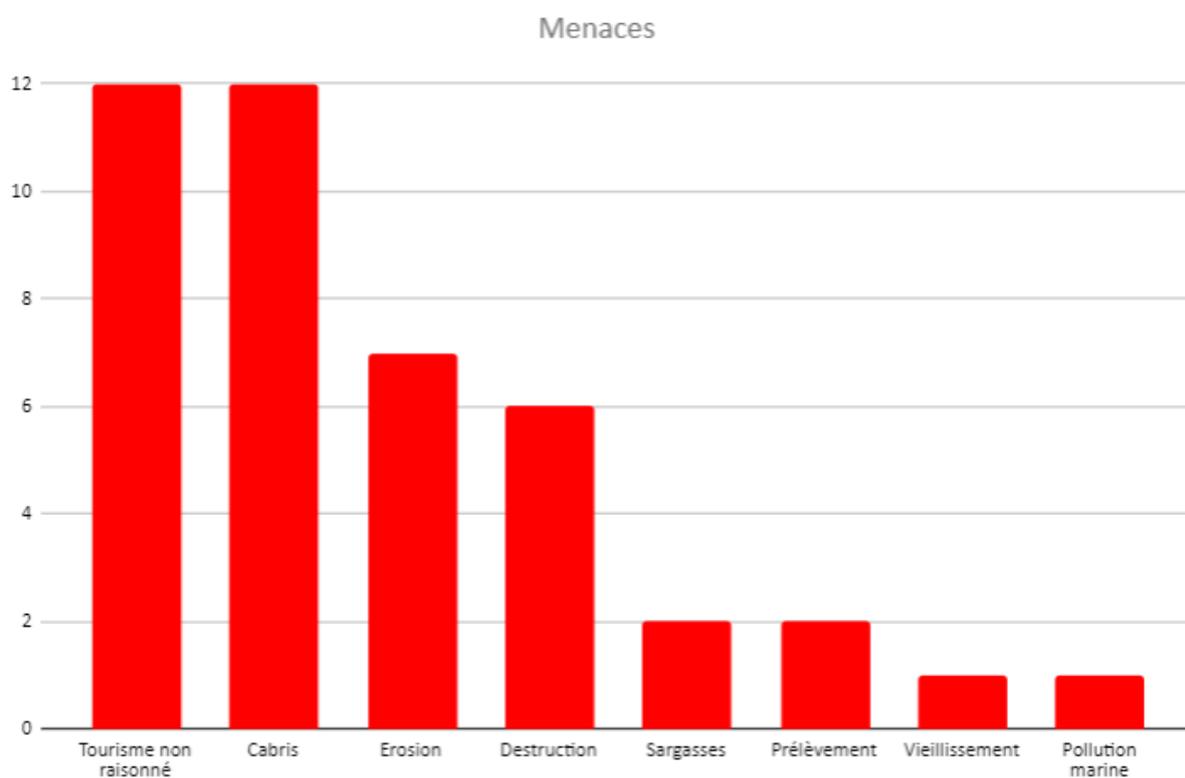


Figure 63 : Occurrences des mots clés relatifs aux menaces de la Réserve géologique de La Désirade énoncés par les acteurs du territoire

L'étude des **profils cognitifs** permet de disposer d'une illustration visuelle de l'état d'ancrage de la réserve et de l'implication des acteurs du territoire par rapport à la réserve.

Sur les 27 entretiens réalisés, 15 présentent un profil **Fédérateur**, 8 un profil **Environnemental amateur**, 2 un profil **Environnemental spécialiste**, 2 aussi présentent un profil **Territorial**. Nous n'avons aucun profil **Contraint** (*Figure 64*).

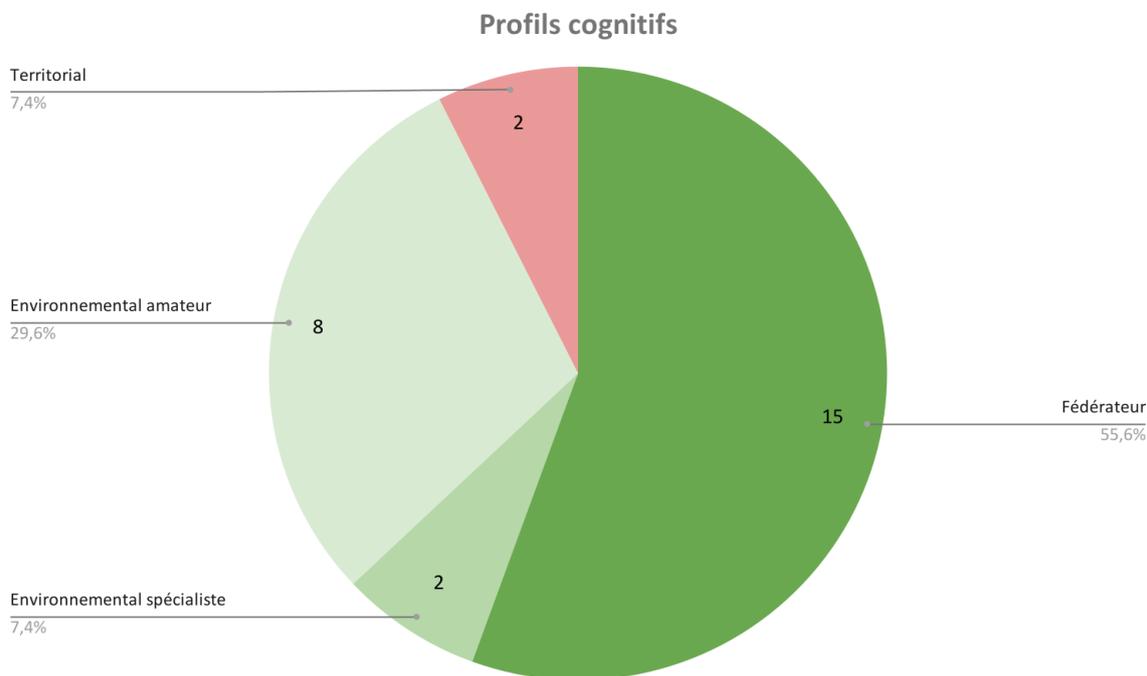


Figure 64 : Répartition des différents profils cognitifs suite à l'étude d'ancrage territorial de la réserve géologique

Cette étude est à remettre dans son contexte territorial. L'équipe de la réserve pensait avoir un bilan très négatif voire "catastrophique", pour reprendre les mots de la conservatrice, de ce diagnostic d'ancrage territorial. Les discours et rumeurs laissaient entendre seulement le mécontentement des désiradiens quant à la création et la gestion de la réserve géologique. Finalement, nous nous rendons compte que l'étude exprime un résultat extrêmement positif. Nous avons une **majorité de profil Fédérateur avec plus de la moitié des personnes enquêtés**, principalement les partenaires institutionnels et scientifiques, qui soutiennent la réserve, comprennent ses enjeux et défendent ses objectifs. Nous retrouvons aussi quelques locaux au niveau de la commune, de l'Office de tourisme ou encore de l'établissement scolaire. Nous retrouvons ensuite plus de **25% de profil Environnemental amateur** avec une majorité de désiradiens, les restaurateurs, apiculteurs, hébergeurs. Ces deux profils représentent plus de 85% des acteurs locaux. Nous observons ensuite **quelques profils Environnemental spécialiste avec moins de 10% des acteurs**, majoritairement des partenaires scientifiques. Nous avons seulement **2 profils Territorial**, ce sont des personnes qui présentent des différents avec les gestionnaires, notamment car ils présentent des activités directement en lien avec la réserve comme l'élevage de cabris. En revanche, nous ne comptons **aucun profil Contraint**, une très bonne nouvelle pour les gestionnaires.

En effet, bien que quelques incompréhensions et frustrations subsistent chez certains, la présence de la réserve géologique est majoritairement acceptée. Nous remarquons tout de même un manque de considération et d'implication des locaux et pallier cela pourrait convaincre les récalcitrants et fidéliser ceux qui sont davantage dans l'acceptation. C'est un résultat que l'on retrouve dans le DAT de la RNN Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021) ; des îliens attachés à leur territoire qui veulent être plus consultés. Comme l'exprimait très bien un des géologues enquêtés, « **quand tu connais un peu plus de monde ça passe mieux, c'est un réflexe d'îlien très classique car c'est un lieu très viscéral, c'est leur affaire** ». (entretien 24).

A La Désirade, la conduite à tenir va à l'encontre des théories de concertation établies jusqu'à aujourd'hui. Il est préconisé de réaliser des réunions de travail d'explications pour faciliter l'adhésion et l'acceptation du projet. A La Désirade, il faut consulter la population, l'impliquer et bien qu'il reste des réticences, il faut par la suite leur prouver que le projet porte ses fruits pour qu'il soit absolument accepté. Ce qu'il ne faut absolument pas laisser de côté, c'est l'implication des locaux, leur participation, bien qu'ils ne soient pas immédiatement convaincus. Ces réticences devant les projets viennent du contexte territorial ; une double insularité, des querelles politiques, et seulement 1500 désiradiens au fort caractère et qui se connaissent tous. Il reste, néanmoins, encore des axes d'amélioration des méthodologies à développer par les gestionnaires pour trouver un format adapté au contexte local.

Ces différentes problématiques sont retrouvées dans d'autres diagnostics d'ancrage territorial comme celui de la Réserve Naturelle Régionale géologique de Tercis les bains dans les Landes (C.Lavaud, 2020) ou encore celui de la Réserve Naturelle Nationale Saint Nicolas des Glénan (S.Sellier, 2021).

Elles ont été étudiées et des objectifs et actions à mettre en place afin d'améliorer l'ancrage territorial de la réserve sont proposés. Une restitution des résultats auprès des acteurs du territoire a eu lieu le 02 septembre 2022, et elle fera sûrement l'objet d'autres réflexions. Elle se déroule sous la forme d'une restitution des résultats en salle suivie d'une exposition des enjeux et d'une explication du patrimoine remarquable de la Réserve géologique de La Désirade lors d'une balade commentée par des géologues. Cette journée permet de discuter sur les différents axes d'améliorations et de faire émerger les derniers points de vue. Un récapitulatif sera ensuite envoyé par mail à tous les acteurs. La synthèse des réflexions a pour vocation d'être intégrée dans le prochain plan de gestion du site qui sera révisé pour 2025. L'évaluation de ces objectifs et actions pourra être conduite par la réalisation d'un autre DAT, d'ici 5 ou 10 ans. La réussite de la mise en place de ces différents éléments pourra s'évaluer avec la diminution ou l'atténuation de ces différentes problématiques.

La création de l'Association Titè, une association désiradienne ayant pour vocation la cogestion avec l'ONF des réserves de La Désirade et Petite Terre fût un pari conséquent. Lors de sa genèse, la directrice régionale de l'ONF exprimait, qu'avec la municipalité en place, **« c'était un vrai défi, il fallait que cela dure dans le temps » (entretien 25)**. Le recrutement local ne facilitait pas les choses, les compétences étaient présentes mais il fallait des personnes motivées. Vingt ans plus tard, c'est un véritable succès et les gestionnaires peuvent se réjouir des équipes.

La Désirade a longtemps souffert de cette image de terre de lépreux, terre de bannis, avec cette terre aride et ses cabris, en plus de la traversée chaotique qui en rebute plus d'un. Le manque d'attractivité de l'île va de pair avec celui de la réserve géologique, d'autant plus que la vulgarisation géologique est encore plus complexe que pour les animaux ou végétaux. Cette image de La Désirade semble s'estomper de plus en plus, avec le temps et avec le développement de l'île. Nous arriverons à changer cela avec la municipalité actuelle et les désiradiens, qui partagent les mêmes valeurs ; protéger le territoire, garder l'authenticité et développer l'écotourisme.

“La Réserve de Petite Terre nous avons l'effet wow, mais c'est comme une femme, il ne faut pas s'arrêter au physique, il faut chercher plus loin. La Réserve géologique de La Désirade, nous avons le contenu mais il manque l'effet wow.”

M.Musquet, directrice régionale de l'ONF Guadeloupe.

Bibliographie

Articles et ouvrages

DEPRAZ Samuel, 2005. « Le concept d'“Akzeptanz” et son utilité en géographie sociale. » *L'espace géographique* 34 (1/2005) : 1-16.

DEPRAZ Samuel, 2008. *Géographie des espaces naturels protégés : genèse, principes et enjeux territoriaux*. Armand Colin. Vol. 38. Paris : Belin. <http://www.cairn.info/revue-espacegeographique-2009-4-page-378.htm>.

DI MEO G., 2014, *Introduction à la géographie sociale*, Paris : Armand Colin, Coll.

DUMONT R., LE LOC'H. S., DELCROIX E., TRIFAUT L., 2017. Plan de Gestion 2021-2025 de la réserve naturelle de la Désirade. *ONF & Association Titè*. 179 p. + annexes.

GOELDNER-GIANELLA, L., et A.-L. Humain-Lamoure, 2010. « Les enquêtes par questionnaire en géographie de l'environnement. » *L'espace géographique*, no 39, 325-44.

KRIEGER Sarah-Jane, 2015. *Ecologisation d'un "centaure" ? Analyse d'une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de nature*. Sociologie. Université de Bordeaux. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01321264>

LASLAZ L., 2012, « acceptation sociale », in Gérardot M. et Prévélakis C. (dir.), *Dictionnaire des conflits*, Atlande, Références, coll. « clefs concours », p. 13-14.

LASLAZ L., GAUCHON C., DUVAL M. & HERITIER S. (dir.), 2014, *Espaces protégés et territoires. Conflits et acceptation*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 432 p.

LASLAZ L., à paraître 2019, « acceptation sociale », in Bénos R. et al. (dir.), *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, CNRS éditions.

LEPART J., MARTY P., *Des réserves de nature aux territoires de biodiversité*

MORIN Georges-André, CLEMENT Denis, “Les 50 pas géométriques naturels des outre-mer : préservation de la biodiversité et maîtrise foncière”, *Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*, 2016
<https://agriculture.gouv.fr/les-50-pas-geometriques-naturels-des-outre-mer-preservation-de-la-biodiversite-et-maitrise-0>

TINEDOR Victor & Fred, “Sauvegardons La Petite Terre”, 1992

« Quel rôle pour les réserves naturelles dans le développement des territoires ? », *Revue Espaces Naturels* n°39, juillet 2012

« Les journées de l'Ancrage Territorial », *Région Réunion*, 08 décembre 2017

Rapports et thèses

DUMAINE Lou, 2020. « L’Ancrage territorial, un défi pour les « aires protégées ». Le cas de la réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Aoulhet », Mémoire Master 2, Mention « Innovation Territoriale et Expérimentation parcours Gestion Territoriale du Développement Durable (INTEX-GTDD) », issu d’un stage de fin d’études effectué au SIVU du Massif du Pibeste - Aoulhet, sous la direction de Frédéric BARBE, Anatole MARECHAL et de Sébastien NAGELEISEN, Année universitaire 2019-2020, Université Bordeaux Montaigne, Talence.

DUMONT.R, S.LE LOC’H, E.DELCROIX, L.Trifault. Plan de gestion 2021 – 2025 de la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de La Désirade, 2021, 230p.

LASLAZ L., 2005, Les zones centrales des Parcs Nationaux alpins français (Vanoise, Ecrins, Mercantour) : des conflits au consensus social ? Contribution critique à l’analyse des processus territoriaux d’admission des espaces protégés et des rapports entre sociétés et politiques d’aménagement en milieux montagnards, thèse de doctorat en géographie, Université de Savoie, 644 p.

LASLAZ L., 2016, Avidé d’espaces, vol. 2 - Mémoire inédit : Protéger en montagne. Une polémogéographie des politiques environnementales au défi de l’acceptation sociale. Habilitation à Diriger des Recherches, Université Savoie Mont Blanc, 437 p.

LAVAUD Célia, 2020. « Diagnostic d’ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale géologique du site des carrières de Tercis-les-Bains », Mémoire Master 1 Gestion des territoires et développement local, Mention Ecologie humaine, issu d’un stage effectué au CPIE Seignanx et Adour, Université Bordeaux Montaigne, 116 p.

MARECHAL Anatole, 2018. « Diagnostic d’ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale « Michel Brosselin » de Saint-Denis du Payré », 114 p.

SELLIER Sarah, 2022, “ Diagnostic d’ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale Saint Nicolas des Glénan”, Mémoire de Master 1 Aménagement et Urbanisme des Territoires Littoraux, Université Bretagne Sud, 147 p.

SIMAILLAUD Gabrielle, 2021. « Etude de l’ancrage territorial de la réserve naturelle nationale des Nouragues », Mémoire de l’AGROCAMPUS OUEST Gestion Environnementale des Ecosystème et Forêts Tropicales, Agro Paris Tech, 144 p.

Stegastes Consulting. Plan de gestion 2020-2029. Partie A – Diagnostic de la RNN des îlets de la Petite-Terre, Rapport pour l’Association Titè et l’ONF, 2020, 187p et annexes.

THERVILLE Clara, 2013. Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l’exemple des réserves naturelles de France. Thèse de l’université de Bretagne Occidentale, 423 pages.

Sites internet

OFB - Office Français de la Biodiversité, Formation, <https://www.ofb.gouv.fr/formation>,
<https://formation.ofb.fr/formations-externes?isAFB=>

Réserves Naturelles de France, <https://www.reserves-naturelles.org/>

Réserves Naturelles Nationales de La Désirade et de Petite Terre, Association Titè & ONF,
<https://reservesdesiradepetiteterre.com/>,

Annexe 1 – Guide d’entretien

Nom Prénom :..... Commune de
résidence :.....

Statut :..... Tranche d’âge :
- de 25 / Entre 25 et 40 / Entre 41 et 60 / +
de 60

Date :.....

Partie I – Connaissance de la réserve

1. Selon vous, à quoi **servent** les réserves naturelles ? Et celle-ci en particulier ? (*Caractère géologique*)
 - a. Quelles sont les **espèces** qui vous semblent emblématiques sur la réserve ?
 - b. Qu’apporte la **présence** de la réserve à la commune ?
 - c. Et pour **vous** ?
 - d. A quelle **fréquence** venez-vous voir la réserve ? Quelles **activités** y pratiquez-vous ?
2. Pouvez-vous tracer le **périmètre** de la réserve sur une carte ?
 - a. Connaissez-vous d’autres espaces protégés à proximité ? (*Réserve de Petite Terre*)
3. Connaissez-vous des **règles** à respecter sur la réserve ?
 - a. A quoi servent-elles d’après vous ?
 - b. En quoi cela est contraignant pour vous ?
 - c. A quel point font-elles l’objet de discussions avec l’équipe de la réserve ?

Partie II – Missions et gestion de la réserve

4. **Qui d’après vous gère la réserve ?** (*Gestionnaire principal réserve Titè asso Désiradienne + ONF*)
 - a. Quels **liens** entretenez-vous avec les gestionnaires de la réserve ?
 - b. En quoi votre **avis** sur les gestionnaires a-t-il évolué ?
 - c. A quel point vous sentez-vous **consulté** pour les sujets qui vous concernent ?
5. **Que connaissez-vous des missions des gestionnaires ?**
 - a. Comment en avez-vous eu connaissance ?
 - b. Que pensez-vous de la **gestion** du site ?
 - i. Que pensez-vous des actions ?
 - c. Quelles sont d’après vous les **animations** organisées par les gestionnaires de la réserve ?
 - i. Qu’en pensez-vous ?
 - ii. A quels types d’animation pourriez-vous participer ?

Partie III – Sources d’information sur la réserve

6. Parmi les **supports** suivants, lesquels connaissez-vous ? (Topoguide, expo cotonnerie, site internet, panneaux)
 - a. Est-ce que c’est un type de support qui vous plaît ? Qu’est ce que vous aimeriez ?
7. Quand vous avez une **question** à propos de la réserve, vers qui vous tournez vous ? Comment trouvez-vous ce contact ?
8. Comment jugez-vous votre **accessibilité** à des informations et actualités sur la réserve ?

9. Quels types d'informations vous **manquent** ? Comment préférez-vous être informés ? (*mail, panneaux, échange verbal*)
10. Comment souhaitez-vous vous **impliquer** ? Que proposez-vous ?

Partie IV – Fréquentation touristique

11. Que pensez-vous de la **fréquentation touristique** sur la Désirade ? Et l'archipel ?
- En quoi vous impacte-t-elle ?
 - Avez-vous identifié des évolutions de fréquentation ?

Partie V - Spécifique au Comité Consultatif de Gestion

12. Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?
13. En tant que membre du CCG, en quoi avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la réserve ?
14. Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ? Que pensez-vous des orientations présentées pour la réserve ?
15. Lors du CCG, de quelle manière intervenez-vous ?

Bilan de l'entretien - AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
OPPORTUNITÉS	MENACES

Annexe 2 – Grille d'indicateurs

Indicateurs	Définition	Question	Réponses	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
Catégorie CONNAISSANCES								
Finalité	Niveau de connaissance des missions d'une RN en général	Selon-vous, quelles sont les finalités d'une réserve naturelle, en général ?	Protection // Gestion // Sensibilisation	Faux ou non réponse	1 mission	//si 2 bonnes réponses et 1 réponse fausse//	2 missions claires	3 missions
Actions	Niveau de connaissance des champs d'action de la RN	Concrètement, savez-vous ce qu'on fait sur ce site ?	"Surveillance et Police // Suivis, études et inventaires, recherche // Gestion habesp, travaux d'entretien et d'équipement // Pédagogie, information, animation, édition // Suivi administratif et financier."	Faux ou non réponse	1	2	3	4 ou 5
Animations	Niveau de connaissance des animations proposées par la réserve	Savez-vous que la RN propose des animations ? En connaissez-vous certaines ?	Différents types d'animation (et si 2 activités sur la RN ?)	Non réponse	x	moins de 50 %	x	plus de 50% des animations connues
Gestionnaire connu	Niveau de connaissance du gestionnaire de la réserve (exactitude)	Connaissez-vous les structures gestionnaires de la réserve ?	Titè + ONF	Faux ou non réponse	x	Incomplet	x	Exact
Périmètre	Niveau de connaissance du périmètre du site	Voulez-vous bien tracer le périmètre de la RN sur une carte ?	Tracé du périmètre	Méconnaissance	Localisation peu assurée	Localisation globalement correcte	Bon tracé, quelques approximations peu significatives	Périmètre exact
Réglementation connue	Niveau de connaissance de la réglementation de la RN	Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?	Analyse de l'enquêteur en fonction de la réglementation réelle	Non connue	x	Connaissance floue	x	Principales réglementations connues (qui concernent l'acteur)
Espèce emblème	Perception de l'essence de protection de la réserve	Selon vous, quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?	"Cactus Tête à l'anglais Gaiaic Iguane PA"	Faux ou Non connue	x	Des espèces mais pas celles attendues	x	Vrai (au moins 1 espèce emblématique)
Outils de communication	Niveau de connaissance des outils de communication (papiers, numériques et internet) produits par la RN, à destination de groupes d'acteurs spécifiques	Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ? (tableau Liste des doc en annexe).	Docs de comm fournis par le conservateur à l'enquêteur	Ne connaît aucun des documents qui lui sont destinés	x	Connait la moitié des documents qui lui sont destinés	x	Connait tous les documents qui lui sont destinés
Contact	Connaissance des interlocuteurs de la RN	Vers qui vous tournez vous pour avoir des informations ?	Type de contact	FAUX ou non réponse	x	Structure gestionnaire ou propriétaire		Conservateur.t rice ou membre équipe

Supports d'info	Evaluation du sentiment d'accessibilité des informations et actualités sur la RN	Les informations sur la RN sont elles accessibles	Echelle de ressenti	Non ou pas d'intérêt	x	limité	x	satisfaisant
Indicateurs d'INTERET								
Fréquence visites	Prise en compte de la fréquentation du site par les acteurs locaux	A quelle fréquence venez-vous voir la Réserve ?	Fréquence	Jamais	moins d'une fois par an	1fois/an	1fois/trimestre	1fois/mois
Animation avis	Evaluation de l'intérêt pour les animations	Que pensez-vous des animations proposées par la RN ?	Echelle de ressenti	Critiques sur l'esprit des animations	Pas d'intérêt identifié	Potentiel trop peu développé	Intérêt pour le territoire	Intérêt personnel
Réglementation acceptée	Evaluation de l'acceptabilité de la réglementation	La réglementation vous semble-t-elle acceptable ? (cf suite question 4)	Echelle de ressenti	Pas du tout acceptable	x	En partie acceptable	x	Tout à fait acceptable
Importance	Analyse du sentiment d'importance de la réserve	Selon vous, est-il important que cette RN existe ici pour protéger ce patrimoine naturel ?	Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation)	"Ne reconnaît pas l'importance du classement en RN ici ou ailleurs OU Refus de réponse"	Reconnaît l'importance mais pas ici et pas comme ça	Reconnaît l'importance ici mais mode gestion remis en cause	Reconnaît l'importance et la gestion	Est enthousiaste
Efficacité	Analyse du sentiment d'efficacité de la réserve	Les actions de la RN vous semblent-elles efficaces ?	Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation)	"Non, ni d'une RN en général, ni de celle-ci en particulier OU Refus de réponse"	Principe ok, mais celle-ci est inutile et/ou inefficace	Principe ok, mais efficacité de celle-ci = limitée / Ou ne voit pas l'efficacité mais fait confiance	Principe ok, et efficacité de celle-ci satisfaisante mais améliorable	Principe ok, et efficacité de celle-ci parfaite
Gestion	Evaluation de l'intérêt pour les choix de gestion	Globalement, au sujet de la gestion de la réserve, vous êtes...	Echelle de ressenti	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	x	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Gestionnaire	Positionnement par rapport au gestionnaire	Quel est votre avis sur les actions du gestionnaire de la réserve ?	Champs sémantiques	Forte critique	Quelques éléments critiquables	Neutralité	Soutien de principe	Fort soutien
Plus values territoire	Ressenti de l'intérêt de la présence de la RN pour la commune	Selon vous, est ce que la réserve représente une plus value pour le territoire ?	Attractivité touristique / Economie / Développement territorial / Protection du patrimoine / Animations et éducation à l'environnement / Image du territoire / Aucun intérêt / Autre	Plus-value nulle	Plus-value faible	Ne sait pas	Plus-value moyenne	Plus-value forte
Plus values perso	Niveau d'intérêt/contrainte ressenti	Pour vous ou votre structure, que vous apporte la RN ?	Economie / Echanges constructifs / Cadre de vie / Usages de loisirs / Connaissances / Refuge	Plus-value nulle	Plus-value faible	Ne sait pas	Plus-value moyenne	Plus-value forte

			faune / Reconnaissance / Rien du tout / Contraintes / Nuisances / Autres					
Contraintes	Ressenti des contraintes induites par la RN	Si la réserve est source de contraintes, à quel degré ?	Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation)	Contrainte très forte	Plutôt forte	Mitigée : contrainte pas complètement acceptée	Contrainte acceptée	Pas vécu comme une contrainte
Evolution ressenti	Evaluation de l'évolution du ressenti personnel à l'égard de la RN	Avec le temps, avez-vous changé d'avis sur la réserve ?	Echelle de ressenti	Evolution négative du ressenti	x	Pas d'évolution	x	Evolution positive du ressenti
Indicateurs d'IMPLICATION								
Liens	Evaluation de l'importance des échanges	Selon vous, existe-t-il des liens entre vous et la réserve ?	Echelle de ressenti	Aucun lien	Lien sans importance	Lien d'importance modeste	Lien de forte importance	Lien d'importance prioritaire
Nature des liens	Précision sur la nature des liens entre acteurs et RN	Quelle est la nature de ces liens ?	Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation)	Liens contraints / subis = "RN nous impose un dialogue / une attitude"	x	Liens passifs / opportunistes = échanges ou liens lors de visites ou de contrats	x	Liens forts, guidés par le partage d'une vocation environnementale (recherché par l'acteur)
Participation animation	Prise en compte de la participation des acteurs locaux aux animations de la RN	Avez-vous l'habitude de participer à des activités / événements / vernissages / animations / points d'observations... organisées par la RN ?	Témoignage d'usages personnels	Jamais	<1fois/an	1fois/an	1fois/trimestre	1fois/mois
Ecoute	Evaluation du sentiment d'écoute et de considération	Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ?	Echelle de ressenti	Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait
Echanges	Evaluation du ressenti de la qualité des rapports humains avec l'équipe de la RN.	Quelle est la qualité de vos rapports avec l'équipe de gestion de la RN ?	Analyse de l'enquêteur (l'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et détermine le gradient de notation)	Conflit	Aucun échange	Echanges à minima	Echanges réguliers et amicaux	Echanges positifs entre partenaires
Evolution échanges	Evaluation de l'évolution de ces rapports humains.	Ces liens ont-ils évolués avec le temps ?	Echelle de ressenti	Evolution négative	x	Pas d'évolution	x	Evolution positive
CCG								
Implication	Evaluation du sentiment d'implication	Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance	Echelle de ressenti	Non intérêt	Criticable	Pas d'avis	Correct	Efficace et légitime

		de discussion ?						
Avis	Ressenti d'intérêt vis-à-vis de cette instance	Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions/avis) ?	Echelle de ressenti	Jamais	Rarement	De temps en temps	La plupart du temps	Toujours
Interventions	Evaluation de la fréquence d'interventions	Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?	Echelle de ressenti	Jamais	1x sur les 5 dernières années	2x sur les 5 dernières années	3x sur les 5 dernières années	4x ou > sur les 5 dernières années
Participation	Evaluation de la fréquence de participation	Observez-vous des changements liés au CC sur votre territoire ?	Champs à identifier	Aucune connaissance	x	Approximatif	x	Solide
Impact	Niveau de conscience de l'ampleur du CC	Êtes-vous concernés par ces changements, si oui à quels degrés ? Comment y réagissez-vous ?	sans indicateur					
Adaptation	Niveau de connaissance des choix de gestion de la RN sur cette thématique	Pensez-vous que la réserve s'adapte à ces changements, si oui comment ?	Champs à identifier	Aucune connaissance	x	Approximatif	x	Solide
Avis	Evaluation du soutien sur cette thématique	Que pensez-vous de ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?	Echelle de ressenti	Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait
Attentes		Avez-vous des attentes particulières par rapport à la RN ?	sans indicateur					
Synthèse		Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la RN apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?	sans indicateur	Seulement des inconvénients	Plus d'inconvénients	Equilibré ou ne sait pas	Plus de bénéfices	Seulement des bénéfices
Enracinement		Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?	sans indicateur	Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

Annexe 3 – Guide d’entretien RNF

NOM Prénom :

.....

Statut :

Structure :

Date :

Age : - de 25 / Entre 25 et 40 / Entre 41 et 60 / + de 60.

Tel :

Localisation :

Mail :

Introduction

- Souhait de la réserve : créer du dialogue
- Retours critiques, remise en question
- Perceptions
- Plan de gestion
- Rapport et restitution
- Des questions ?

L’enquêteur consacre environ 15 minutes à se présenter ainsi que le cadre de l’entretien, puis à faire connaissance avec la personne interviewée afin de mieux se connaître mutuellement. L’enquêteur peut utiliser des questions ouvertes préparées en amont mais cet échange doit rester très libre et exploratoire. L’objectif de ce temps est également de poser un cadre d’échange bienveillant.

Question 1. La réserve, pour vous, qu’est-ce que c’est ?

1. Selon vous, quelles sont les finalités d’une réserve naturelle (en général) ? Et celle-ci en particulier ?

.....
.....

2. Concrètement, savez-vous ce qui se fait sur cette RN ? A quoi travaillent-ils ?

.....
.....
.....

Comment avez-vous eu connaissance de ces champs d’action ?

.....
.....

3. Voulez-vous bien tracer le périmètre de la RN sur une carte ? (Carte à la fin du questionnaire)

Connaissez-vous d’autres espaces naturels protégés à proximité ?

.....

4. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ? Vous semblent-elles acceptables ?

.....
.....

5. Selon vous, quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?

Question 2. Quelles sont vos sources d'information vis-à-vis de la réserve ?

6. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ? (Tableau en annexe).

7. Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

.....

8. Les informations sur la RN sont-elles accessibles ?

Pas d'intérêt	Non	Limité	Satisfaisant

Question 3. Que pensez-vous des différentes actions mises en place par la réserve naturelle ?

Q3.1 ... En ce qui concerne l'animation ?

9. A quelle fréquence venez-vous voir la Réserve ? Si <1fois/an ou Jamais, pourquoi ?

Jamais	<1fois/an	>1fois/an	>1 fois/trimestre	>1fois/mois

.....

.....

10. Savez-vous que la RN propose des animations ? En connaissez-vous certaines ?

.....

.....

11. Que pensez-vous de ces animations ? Y participez-vous ? *Cochez les cases appropriées, et développez si vous le souhaitez.*

Critiques sur l'esprit des animations	Pas d'intérêt identifié	Potentiel trop peu développé	Intérêt pour le territoire	Intérêt personnel OU intérêt mais ne peut pas

.....

Q3.2 ... En ce qui concerne la gestion du site ?

Que pensez-vous de la gestion de la réserve ? Détaillons chacun de ses aspects

.....

12. Selon vous, est-il important que cette RN existe ici pour protéger ce patrimoine naturel ?
Pourquoi ?

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

.....

13. La gestion de la RN vous semble-t-elle efficace ? Pourquoi ?

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

.....

14. Globalement, au sujet de la gestion de la réserve, vous êtes...

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

Question 4. Que pensez-vous du gestionnaire (structure) de la RN ?

15. Connaissez-vous les structures gestionnaires de la réserve ? Quel est votre avis sur leurs actions ?

Forte critique	Quelques éléments critiquables	Neutralité	Soutien de principe	Fort soutien

Question 5. Quelles plus-values à l'existence de cette RN ?

16. Selon vous, est-ce que la réserve représente une plus-value pour le territoire ?

.....

.....

.....

17. Pour vous ou pour votre structure, que vous apporte la présence de la RN ?

.....

Perso	Très contrainte	Contraint	Ni contrainte ni intérêt	Intérêt	Fort intérêt
Structure	Très contrainte	Contraint	Ni contrainte ni intérêt	Intérêt	Fort intérêt

18. Si la réserve est source de contraintes, lesquelles et à quel degré ?

.....

Contrainte très forte	Plutôt forte	Mitigée : contrainte pas complètement acceptée	Contrainte acceptée	Pas vécu comme une contrainte

19. Avec le temps, avez-vous changé d'avis sur la réserve ?

.....

Evolution négative du ressenti	Pas d'évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti

Q6 - Quelle est la nature des liens entre vous et la RN ?

20. Selon vous, existe-t-il des liens entre vous et la réserve ?

Aucun lien	Lien sans importance	Lien modeste	Lien de forte importance	Lien d'importance prioritaire

21. Quelle est la nature de ces liens ?

.....

22. Avez-vous l'habitude de participer à des activités / réunions / événements ... organisées par la RN ? Si <1fois/an ou jamais, pourquoi ?

Jamais	<1fois/an	>1fois/an	>1 fois/trimestre	>1fois/mois

.....

23. Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ? Argumentez.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

24. Quelle est la qualité de vos rapports avec l'équipe de gestion de la RN ?

25. Ces liens ont-ils évolué avec le temps ?

Évolution négative du ressenti	Pas d'évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti

Spécifique aux membres du Comité Consultatif de Gestion

26. En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la RN ?

Pas du tout	Plutôt non	<u>x</u>	Plutôt oui	Tout à fait

27. Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ? /

Non intéressante	Critiquable	<u>x</u>	Correcte	Efficace et légitime

Que pensez-vous du rapport d'activité et du programme prévisionnel qui vous y sont présentés ? Êtes-vous d'accord avec les orientations présentées pour la RN ?

.....

28. Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions) ?

Jamais	Rarement	De temps en temps	La plupart du temps	Toujours

29. Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?

Jamais	1x sur 5	2x sur 5	3x sur 5	4x ou > sur 5

Q7 - Changement climatique et biodiversité

30. Que connaissez-vous des impacts du changement climatique sur le territoire ?

.....

31. Pensez-vous que la réserve s'adapte à ces changements, si oui comment ?

.....

32. Êtes-vous d'accord avec ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

.....

Bilan de l'entretien

Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces

Avez-vous des attentes particulières par rapport à la RN ?

.....

.....

33. Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la RN apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?

Seulement des inconvénients	Plus d'inconvénients	Equilibré ou ne sait pas	Plus de bénéfices	Seulement des bénéfices

34. Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

.....

.....

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

Carte de la RN (satellite, parcellaire, autre... en fonction de ce qui sera le plus facile à l'acteur : en proposer plusieurs et laisser l'acteur choisir). Exercice : tracer les contours de la RN et des autres espaces protégés à proximité. Echelle : emprise large, au moins échelle de la commune. Equilibre à trouver pour garder les détails du parcellaire, sans trop guider les acteurs en ciblant trop facilement la RN.